QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11980 — JEUDI 4 AOUT 1983

Le nombre des étrangers en France a été minimisé

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Washington et le dollar

Les interventions de la Réserve fédérale américaine sur les marchés des changes sont rares. L'action qu'elle a entreprise le mardi 2 août avec les banques centrales du Japon et de la R.F.A. pour faire baisser le dollar demande donc à être expliquée.

La première raison est d'ordre technique. Amorcée depuis plusieurs mois, la hausse de la devise américaine s'était fortement accélérée ces derniers jours et la spéculation tendait à prendre de l'ampleur. Ne pas réagir eût été dangereux. Dès lors que les États-Unis n'étaient pas disposés à modifier leur politique monétaire, il ne restait qu'un moyen pour tenter de casser ce mouvement spéculatif : intervenir de façon concertée et donner à cette intervention toute la publicité nécessaire, ce qui a été fait.

La décision du « Fed » revêt aussi un double aspect politique, intérieur et extérieur. Il ne pouvait rester totalement sourd aux inquiétudes que fait naître dans certains milieux industriels outre-Atlantique la hausse continuelle du dollar : l'augmentation des importations qui en résulte menace des secteurs entiers. De même ne pouvait-il totalement ignorer les réactions de la France, bien sûr, mais plus encore de l'Allemagne fédérale et du Japon, dont les démarches, pour être plus discrètes, n'ont pas été sans doute moins efficaces.

En prenant l'initiative de cette intervention concertée, les États-Unis ont voulu prouver qu'ils se souciaient de ne pas laisser leur devise soumise à des mouvements erratiques et qu'ils respectaient – du moins en partie – les engagements pris lors du sommet de Williamsburg.

Reste à savoir quel impact cette montée en ligne des banques centrales aura sur la tenue du dollar. Dans l'immédiat, un semblant de calme est revenu sur les marchés des changes, où les opérateurs restent dans l'expectative. L'engagement de la Réserve fédérale peut avoir un effet d'autant plus dissuasif qu'on s'est plu à préciser à Washington que « les États-Unis décideraient au jour le jour de leur conduite en la matière ».

Sur le fond pourtant les données du problème demeurent. Les taux d'intérêt américains, loin de baisser, semblent au contraire s'orienter de nouveau à la hausse, les besoins du Trésor pour combler le déficit budgétaire restent considérables et les États-Unis apparaissent plus que jamais comme le refuge idéal pour investir des capitaux. Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner des doutes qu'éprouvent les spécialistes quant à la perspective d'un retournement durable de la tendance du marché.

(Lire nos informations page 17.)

Sri-Lanka déchirée par les luttes ethniques

Le regroupement des Tamouls dans le nord de l'île menace l'unité nationale

De notre envoyé spécial

Nurawa-Eliya. – Colombo est encore endormie, à 6 heures, une heure après la levée du couvre-feu. Sur la route qui conduit à Kaandy, quelques carcasses de véhicules calcinés gisent sur le bas-côté. Dans chaque localité traversée, des boutiques ont été détruites par les flammes. Juste avant Kaandy, la route traverse les plantations de thé et grimpe vers Nurawa-Eliya. Région superbe et paisible, où l'activité est normale. Çà et là, des groupes de cueilleuses de thé détachent des buissons les feuilles et le bourgeon terminal. Il en faudra 18 kilos pour gagner le salaire quotidien : 15 roupies (environ 5 francs).

Nurawa « l'anglaise », est désertée par les touristes et les riches Cinghalais qui, en temps ordinaire, oublient pour quelques temps, dans un cadre très victorien, la chaleur moite de la côte. De chaque côté de la route, un golf tiré à quatre épingles et des hôtels aux allures de manoirs du Kent.

Dans la ville proprement dite, le spectacle est tout autre. Un bazar encore fumant est gardé par des soldats en armes, et la principale rue est interdite aux voitures. D'un côté les boutiques intactes, de l'autre la ruine et la désolation. D'un côté les boutiques cinghalaises, épargnées, de l'autre les échoppes tamoules, éventrées et calcinées. Une foule silencieuse profite de la levée du couvre-feu pour s'approvisionner. De longues queues se forment devant les rares magasins ouverts. On presse le pas lorsqu'un étranger vous aborde. On évite votre regard, on esquive votre question.

Une paix étrange règne sur la ville, les visages sont graves. M. Gamini Dissanayake, ministre du développement rural et responsable du projet d'aménagement de la rivière Mahaweli, au volant d'une Mercedes blanche bourrée d'officiels, parcourt lentement les rues de la ville.

« Vous êtes venu constater l'ampleur des dégâts ?

– *Oui, et voir comment l'on peut commencer dès que possible à reconstruire.*

– Mais qui a fait tout cela ? »

La question, cette fois, reste sans réponse.

PATRICK FRANCÈS.

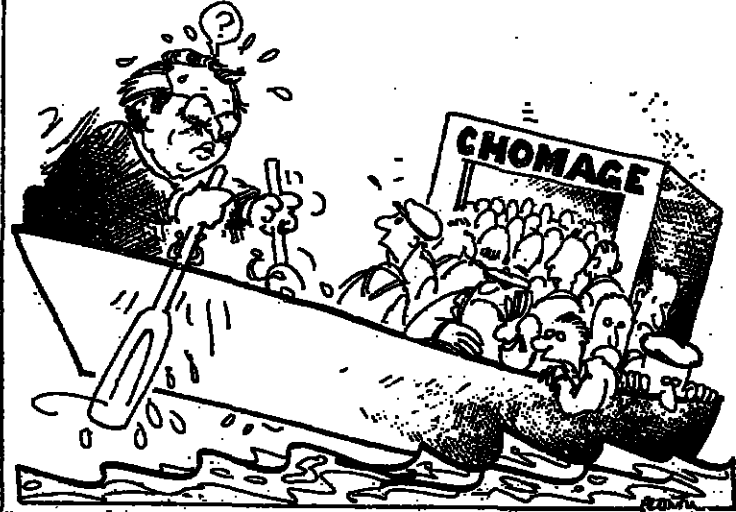
(Lire la suite page 3.)

L'accroissement prévisible du chômage principale préoccupation du gouvernement

Le conseil des ministres a étudié une nouvelle formule de contrats emploi-formation et un élargissement du droit à la retraite anticipée

Au conseil des ministres de ce mercredi 3 août, M. Pierre Mauroy devait faire une communication sur la politique économique et sociale du gouvernement comportant un volet consacré à l'emploi. Pour la seconde fois en un mois, le conseil se penche donc sur ce dossier, démontrant ainsi l'état de préoccupation du gouvernement à l'égard d'un chômage dont on redoute l'inéluctable progression.

Mais, pas plus que le conseil des ministres du 6 juillet (*le Monde* des 7 et 8 juillet), celui qui se réunit le 3 août ne pourra être qualifié d'« *exceptionnel* », puisqu'il ne devait pas s'achever par l'annonce d'un ensemble de mesures immédiatement applicables.



S'exprimant sur France-Inter le même jour, M. Jack Ralite, ministre délégué à l'emploi, a d'ailleurs indiqué que les dispositions de lutte pour l'emploi seraient annoncées début septembre. D'ici là, les mesures en préparation, évoquées tant au conseil des ministres du 6 juillet que lors du conseil interministériel du 29 juillet, seront encore discutées et peaufinées.

Dans la phase actuelle, donc, le conseil des ministres du 3 août constitue un point d'orgue permettant d'harmoniser les choix autour des différentes pistes tracées. Il permet aussi de définir les axes d'une action à long, moyen et court terme.

Le premier ministre l'a rappelé, la seule façon de lutter contre le chômage en profondeur, c'est de recréer les conditions d'une croissance soutenue. D'où la nécessité de prendre des dispositions en faveur de la modernisation de l'appareil productif, comme en témoigne l'effort entrepris dans le secteur de l'électronique. L'adaptation aux nouvelles technologies et leur développement passent par la formation des jeunes, et M. Mauroy le souligne en rappelant qu'il est prévu de quadrupler le nombre des instituts universitaires de technologie.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 16.)

Gendarmes contre gendarmes

Un an après l'opération de Vincennes un vent de sanctions souffle sur la brigade qui avait révélé les irrégularités commises par le G.I.G.N.

Règlements de comptes dans la gendarmerie ? La question est posée, près d'un an après l'affaire des « Irlandais de Vincennes ». En effet, alors que sont désormais reconnues les irrégularités de procédure commises durant cette opération antiterroriste, le 28 août 1982, et que sont suspendus pour quatre mois ses responsables – le capitaine Paul Barril, le commandant Jean-Michel Beau et le major José Windels, les deux derniers étant par ailleurs inculpés, – il apparaît que les gendarmes ayant permis à des degrés divers la découverte de la vérité par la justice sont en butte à des tracasseries, sanction déguisée ou mutation discrète. Tous appartiennent à la brigade de recherche de Vincennes dont les gendarmes permirent la révélation des irrégularités commises, soit en se confiant au juge d'instruction, M. Alain Verleene, soit en les démontrant au général Boyer, chargé en mai-juin de l'enquête de commandement décidée par M. Charles Hernu.

La brigade de recherche de Vincennes aura été, dans cette affaire, le rouage imprévu, celui qui enraye un « montage » policier. Au départ elle compte peu : le 28 août 1982, ce sont le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), sous le commandement du capitaine Barril, et la section de recherche de « Paris-Minimes », sous la direction du commandant Beau, qui passent à l'action. Les locaux de la gendarmerie, à Vincennes, ne servent donc que de base de repli dans l'après-midi, avant d'accueillir dans la soirée les trois Irlandais interpellés et présentés aussitôt par l'Élysée comme de dangereux terroristes. Les gendarmes qui y sont de permanence ne sont pas dans le secret et assistent au branle-bas de combat des hommes du G.I.G.N., vêtus en civil.

Tout basculera avec les opérations de police techniques – photos, empreintes, procès-verbal de perquisition. Alors que la section de recherche de « Paris-Minimes » pourrait légalement les réaliser sans l'appui des « Vincennois », le commandant Beau demande l'aide de la brigade de recherche de Vincennes. Deux de ses gendarmes, Michel Lemonnier, maréchal des logis chef, et Pierre Caudan, spécialiste des prises de photographies, se rendront donc à l'appartement de la rue Diderot, où logeaient les Irlandais Michaël Plunkett, Mary Reid et Stephen King.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 14.)

Dure année pour Air Inter

La concurrence de la S.N.C.F. et d'Air France oblige la compagnie intérieure à réviser sérieusement ses prévisions de trafic

Pari perdu : Air Inter n'atteindra pas cette année son objectif de dix millions de passagers. Il s'en faudra de peu – on table sur 9,8 ou 9,9 millions – ce qui n'en est que plus rageant.

Dans une maison où l'on a toujours eu le triomphe modeste devant des résultats qui dépassaient régulièrement les prévisions, on verse déjà dans l'inquiétude à la vue de ceux qui se profilent pour cette année – et dont se satisferait, pourtant, plus d'une compagnie internationale.

Le tourment de M. Marceau Long et de ses collaborateurs n'est peut-être pas infondé. Le tassement très net de la croissance observé depuis sept mois (+ 8,63 % alors qu'on attendait 10 %) traduit certainement une tendance à long terme. D'autant qu'elle touche essentiellement les usagers voyageant pour motif personnel, signe de la dureté des temps, et le phénomène pourrait bien s'amplifier dans les prochains mois.

Un autre facteur va encore rétrécir cette clientèle conquise de haute lutte les années passées grâce aux initiatives tarifaires de la compagnie intérieure : la mise en service, fin septembre prochain, du dernier tronçon de la ligne ferroviaire à grande vitesse Paris–Lyon qui va permettre de gagner près de trois quarts d'heure supplémentaires sur les liaisons par train entre Paris, d'une part, la région Rhône-Alpes et le Sud-Est de l'autre. Au cours du dernier trimestre, ces trois petits quarts d'heure gagnés par la voie terrestre vont faire perdre à l'avion, sur l'ensemble des destinations considérées, 160 500 usagers qui s'ajouteront aux 554 000 autres, déjà détournés au fil de l'année des lignes d'Air Inter par le T.G.V. en son état actuel.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 18.)

AU JOUR LE JOUR

Intervention

La France souhaitait cette intervention. Il n'était plus possible, en effet, de tolérer ces coups incessants portés à son crédit, l'incertitude qui planait à chaque étape de la rude compétition internationale où nous sommes engagés. Nous allions finir à genoux, dévalués.

L'intervention était non seulement souhaitable mais urgente. Chaque jour aggravait le danger, démoralisait les Français, hypothéquait l'avenir et les réformes.

Bref, il fallait opérer le genou de Bernard Hinault.

BRUNO FRAPPAT.

A la recherche d'un grand dessein

LIRE PAGE 6
LE POINT DE VUE
DE M. ROBERT FABRE

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

Une certaine mauvaise conscience

par JACQUES CELLARD

En s'inquiétant du silence des intellectuels et en demandant que ce pays « *redevienne un lieu de fermentation d'idées* », M. Max Gallo a levé un lièvre qui pourrait bien nous faire courir plus loin qu'il n'était prévu.

D'abord parce qu'il s'agit évidemment, sous la plume du porte-parole du gouvernement, du silence des intellectuels de gauche. Ce qui suppose (en acceptant sous bénéfice d'inventaire l'idée reçue qu'un intellectuel français est obligatoirement de gauche ou de droite) que la droite a les siens, et qu'ils parlent. Ce qui, à son tour, contredit l'idée généralement admise (en tout cas à gauche) et globalement juste que la droite a des pratiques de pouvoir mais pas d'idées, alors que la gauche, nous ne le voyons que trop, a (ou faut-il dire « avait » ?) des idées, mais pas de pratiques du pouvoir.

Ensuite parce que ce silence oblige à s'interroger sur ce que sont effectivement les « intellectuels de gauche », et par voie de conséquence sur ce qu'est le socialisme français.

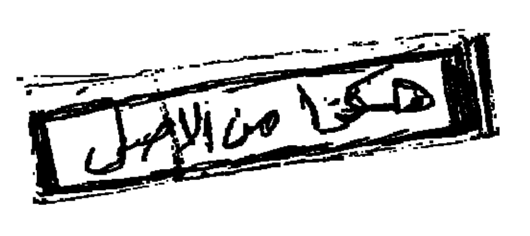
Sans aller si loin, on peut trouver à ce silence des causes proches, circonstancielles, et des causes profondes, qui s'ajoutent en sous-œuvre aux premières pour l'expliquer et rendre douteux qu'il soit rompu dans les mois qui viennent, sinon pour des déclarations de complaisance, et encore.

La première et la plus évidente des raisons de circonstance est que l'*incontournable réalité* de la crise capitaliste occupe aujourd'hui et sans doute pour longtemps le devant de la scène politique française. On peut et on doit le regretter, mais non passer outre. Autant il était facile et politiquement fructueux d'en méconnaître la profondeur et la complexité durant les années d'opposition, autant il est impossible *d'en faire abstraction* aujourd'hui pour relancer, à l'intérieur de la gauche, un grand débat d'idées générales sur l'avenir de la société française.

On voudrait plaider que c'est précisément le devoir des intellectuels de dominer ces contingences pour débattre de ce qui demeure et demeurera : on ne serait pas entendu. Quand l'économisme triomphe, quand chacun n'est occupé qu'à refaire ses comptes ou ceux des autres, les chiffres font taire les lettres ; et l'intellectuel de gauche, romancier ou philosophe, n'apprécie pas du tout que l'alignement des additions et des soustractions lui « casse la baraque », pour le dire très familièrement, et le renvoie sans ménagements aux châteaux de cartes et aux exercices d'école. « Puisque la parole est aux comptables, pense-t-il, taisons-nous. »

Au pire, doivent se dire encore les plus réalistes, la gauche au pouvoir s'enlisera dans une gestion brutalement classique de la crise. Au mieux, elle en sortira pour faire du pays une social-démocratie mesquine et ennuyeuse. A moins que... On attend précisément les propositions des intellectuels de gauche pour le savoir.

(Lire la suite page 6.)



Le Monde

idées

Énergie

Ne tenant compte que très modérément du rapport du groupe « long terme énergie » pour le IXe Plan, le gouvernement a donc décidé (*le Monde* du 22 juillet), de poursuivre, quitte à le ralentir un peu, le programme d'équipement électro-nucléaire. Yves Cochet déplore cet *« entêtement »*, qu'il attribue essentiellement à *« l'arrogance technocratique »*. Édouard Kressmann et Jacques Ellul, aux yeux de qui le nucléaire *« ne résout rien, au contraire »*, soulignent la nécessité pour Électricité de France d'inventer des solutions tenant compte, entre autres, de l'endettement extérieur de la France. Et Paul Balta rend compte du livre que Claude Feuillet consacre à l'Arabie Saoudite, colosse pétrolier dont dépend étroitement l'Occident, et qui pourrait bien avoir des pieds d'argile.

● RECTIFICATIF. — Un *lapsus a fait écrire à André Fontaine* (« La revanche du « Che », *le Monde* du 2 août) » que la guerre hispano-américaine de 1898 avait entraîné l'indépendance de Cuba et des Philippines et l'annexion par les Etats-Unis de Porto-Rico. En réalité, les Etats-Unis avaient également annexé les Philippines, qui ont accédé progressivement à l'autonomie à partir de 1902 et ne sont devenues indépendantes qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Croissance et E.D.F.

par
EDOUARD KRESSMANN (*)
et JACQUES ELLUL (**)

C'ÉTAIT en 1974. Un an après le premier et drastique choc pétrolier. Claude Gruson venait de remettre à *M. Jarrot, ministre* de la qualité de la vie, le rapport *qu'il lui avait demandé sur* « la lutte contre le gaspillage ». D'éminents techniciens y avaient collaboré, parmi lesquels ceux d'E.D.F., notamment Marcel Boiteux, son directeur général.

A cette époque, l'opinion avait réalisé soudain la nécessité de réduire le gaspillage des ressources locales ou lointaines dont le Club de Rome venait de souligner le prochain épuisement si la croissance devait se maintenir au même rythme dans nos pays dits développés.

On était mûr, sinon pour de gros sacrifices, du moins pour des restrictions qui se répercuteraient forcément sur les taux de croissance. *Il* devenait clair que « la lutte contre le *gaspillage » impliquait d'une* part un changement dans les habitudes *de gaspillage et la façon de vivre des* Français, mais aussi « une nouvelle politique économique — une nouvelle politique de l'environnement »... Tel était justement le sous-titre du rapport Gruson. Cela n'a pas plu. On l'enterra.

Il fallait se rendre à l'évidence : la croissance des années d'après-guerre que Fourastié appela les « trente glorieuses », la crise de fièvre économique — la *VRAIE* crise — c'était fini. Il était temps. Cette croissance, notamment en France, était non seulement condamnée mais était devenue condamnable puisque, pour l'alimenter, nos propres ressources s'épuisant, nous devions les chercher chez d'autres au risque de les spolier (colonialisme économique).

L'avenir dans le rétroviseur

Nous étions troublés de voir E.D.F. continuer à regarder l'avenir dans le rétroviseur et établir ses projets sur la base du gaspillage en cours, sur le doublement tous les dix ans, comme jadis, de besoins devenus fictifs. Et de lancer son fabuleux programme nucléaire. Profitant de nos vieilles relations avec Marcel Boiteux, nous l'invitions à nous expliquer pourquoi E.D.F. se comportait comme *si la « surchauffe » économique* ne s'éteignait pas, pourquoi ce service public semblait ignorer les nécessités et réalités à venir. Il s'y prêta fort aimablement tout un après-midi. Nous lui avions soumis par écrit une série de questions, notamment sur le programme nucléaire. Il y répondit de façon précise, sinon toujours convaincante, dans des termes qu'on retrouve dans l'interview accordée à Nicolas Vichney aussitôt après (*le Monde* du 24 janvier 1975).

« Halte à la croissance ? (1) » Marcel Boiteux n'en niait pas la possibilité, voire la nécessité : *« Ceux qui contestent le type de société vers lequel nous allons*, dit-il, *je les accompagne sur pas mal de points. »* A noter d'ailleurs — et c'est significatif — que le paragraphe où figurait cette phrase a sauté dans le texte paru dans *le Monde* : il n'est pas décent de mettre en cause cette sacro-sainte croissance que nos politiciens de tous bords promettent sans cesse de restaurer. *Objectif* sans cesse repoussé, et pour cause. *Mirage que syndicats et opinion publique* ne demandent qu'à contempler. Pour être inévitable chez nous, la fin de cette croissance n'est pas pour autant fatale au sens dramatique du mot. A condition de bien appréhender la réalité, de chercher à pallier ses effets pervers, de préparer la nation à vivre — et bien vivre — dans l'univers où nous entrons (2). C'est cela, gouverner.

Nous voici devant le ralentissement attendu. Puisse-t-il toucher surtout la production de l'irréparable, du « prêt-à-jeter », le gaspillage sous toutes ses formes, y compris celui de l'électricité. Comme prévu, on en produit trop. Comme on ne peut la stocker, E.D.F. pousse à sa consommation par une publicité qui devrait lui être interdite. L'exporter ? Impossible à expédier plus loin que chez nos voisins, eux aussi exportateurs...

Le nucléaire ne résout rien — au contraire. On ne sait plus qu'en faire. Ne songe-t-on pas à faire produire aux centrales de la chaleur pour partie, au lieu d'électricité ? Le coût du kilowatt nucléaire, très supérieur, d'après les comptes d'E.D.F., à celui officiellement annoncé, n'en sera pas diminué pour autant. Si elle était, comme aux Etats-Unis, une société privée, E.D.F. aurait, comme on le fait là-bas, renoncé au nucléaire. Mais il en faut pour alimenter en plutonium nos armes atomiques, alors !... Mais cela est une autre histoire (3). Comme ces centrales ne peuvent être régulées en fonction des besoins, elles ne peuvent couvrir que les périodes creuses. *D'où la nécessité de relever ces « creux » en développant les ventes et de parer aux* « pointes » par d'autres moyens. Le plus souple est l'hydraulique : on règle sa production à volonté et même, en cas d'excédent, on peut utiliser l'électricité produite à repomper l'eau dans son bassin d'alimentation. Mais les nouveaux sites sont rares. E.D.F. en vient à s'attaquer à des parcs naturels comme celui de la Vanoise. Comment l'État chargé de leur protection laisse-t-il faire ? Incroyable ! Alors que faire ?

Les solutions de jadis sont périmées. Il faut en « inventer » (2). Quand on a 150 milliards de dettes, dont de nombreux dollars, plus une perte de 17 milliards en 1982 et peut-être le double en 1983, il devient *rentable d'arrêter la construction* de centrales nucléaires inutiles *et ruineuses, voire fermer celles qui* s'épuisent (leur longévité n'est que de vingt-cinq ans). Combien plus créatrices d'emplois seraient des mesures comme : accorder de larges et longs crédits aux investissements dans l'isolation des immeubles et la production locale d'énergies de diverses natures — ou encore « annuler le taux de T.V.A. sur l'ensemble des transports publics » (rapport Gruson, page 83, qui contient bien d'autres suggestions)...

Bref, en effet, « une nouvelle politique économique ». Mais qui en veut ? Quand on se réunit à Williamsburg ou ailleurs, en parle-t-on ? On connaît le respect quasi religieux des politiques pour les techniciens. Ils appliquent volontiers leurs « recommandations ». S'étant trompée dans ses prévisions et sur les moyens d'y faire face, E.D.F. ne pourrait-*elle* pas faire amende *honorable et* tenter de se racheter en « recom*mandant* » les mesures *qui* s'imposent aujourd'hui ? Ou bien, prise *elle aussi par* le vertige de la *production* pour la production, comme n'importe quelle multinationale, E.D.F. oublierait-elle qu'elle est un service public chargé d'œuvrer pour le bien de la nation ?

(*) Secrétaire général d'ECOROPA, Association écologique européenne.

(**) Président d'honneur d'ECOROPA-France, 82, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris.

(1) Titre sous lequel Janine Delaunay présentait les travaux du Club de Rome (Fayard, 1972).

(2) *« Nous changeons d'univers. Il ne s'agit plus de réparer. Il faut inventer. »* Samuel Pisar, *la Ressource humaine* (édit. J.-C. Lattès, 1983).

(3) Cf. *le Poker nucléaire* (édit. Syros, 1983).

Entêtement-endettement

par YVES COCHET (*)

IL n'y a pas lieu d'être surpris par la récente décision gouvernementale de poursuivre le programme électronucléaire, sans infléchissement *significatif du rythme* des constructions de centrales, mais il y a de quoi être révolté devant les conséquences économiques, sociales et écologiques de ce choix. Le gouvernement supportera seul les conséquences politiques de son entêtement, qui ne manquera *pas d'avoir* des effets contraires à ses objectifs proclamés : *indépendance* énergétique, réduction des dépenses en devises, diminution de l'inflation, dynamisation de l'industrie.

En matière énergétique, il n'y a jamais eu pénurie ou risque de pénurie. Les différents « chocs » pétroliers n'ont été que des ajustements financiers relatifs au coût élevé de l'électricité : dans *le passé seule celle-ci* était chère, aujourd'hui toutes les *énergies le sont. Cependant, l'électricité* reste la plus dispendieuse, aussi bien pour l'usager que pour la collectivité. Les surcapacités de production s'accentuant encore, reste l'écoulement par la vente à l'extérieur d'électricité ou de matériel nucléaire : entreprise hasardeuse et marginale pour la première, car l'interconnexion *des réseaux ne joue pleinement qu'en* période de pointe ; activité commerciale minable pour la seconde, puisque, malgré les voyages présidentiels, nos électriciens n'ont réussi à placer que quatre réacteurs en dix ans. Nous hériterons, ainsi, vers 1990, de quinze à vingt tranches nucléaires excédentaires, ce qui, à *10 milliards de francs (1982) l'unité* (combustible + réacteur + réseau), s'appelle un *énorme gaspillage*. Bien entendu, E.D.F. socialisera ses pertes sur le dos des consommateurs et des contribuables.

S'ajoute à cela la dette extérieure d'E.D.F., à hauteur de 60 milliards de francs (sur 152) en 1982, dont 60 % en dollars. Aujourd'hui, le seul paiement annuel des intérêts des emprunts extérieurs, *7 milliards de* francs (1982), annule les quatre cinquièmes *des économies* sur les importations de combustibles fossiles. Or le choix du gouvernement ne pourra qu'aggraver cette situation déjà désastreuse : 1) E.D.F. est à la limite de ses propres économies en matière de fuel et de gaz ; 2) l'augmentation de consommation électrique dans le secteur industriel est faible *(+ 8 % de 1973 à 1982) et le* restera ; 3) la percée espérée dans le secteur tertiaire et résidentiel, par une politique forcenée de l'offre, est liée à la lucidité des consommateurs, et ceux-ci finiront par savoir — les écologistes ne manqueront pas de les en avertir — que le prix du kWh utile, c'est-à-dire, finalement, consommé sous forme de chaleur par l'usager, est encore aujourd'hui deux *fois moins élevé avec de bonnes* chaudières à fuel ou à gaz qu'avec l'électricité (autrement dit, à confort thermique égal, il est deux fois moins coûteux, pour un ménage, d'utiliser le fuel ou le gaz plutôt que l'électricité) ; 4) les fortes demandes du tout-électrique ayant lieu l'hiver, elles se heurteront à la faible adaptabilité des centrales nucléaires à la variation rapide de la demande, cependant que, *l'été, ces mêmes centrales* fonctionneront peu, ce qui devrait provoquer une belle hausse du prix du kWh.

Plus grave, structurellement parlant, est la chute de la productivité des emplois liés à la filière électrique. Avec 70 % des investissements-producteurs d'énergie, l'électricité a une efficacité (mesurée en kWh distribués par emploi) deux fois moindre que celle du charbon et du pétrole, trois fois moindre que celle du gaz. Cela se traduira derechef, de façon *très inflationniste*, dans le coût à la consommation. De plus, par l'ampleur de ses investissements, le nucléaire obère le développement sérieux de tout autre type moderne de production ou de valorisation de l'énergie (énergies renouvelables, *isolation) et, plus généralement*, freine l'indispensable renouvellement de *l'appareil productif français*, en particulier dans les secteurs liés à l'informatique et aux biotechnologies, peu voraces en énergie. Les exemples du Japon, qui importe 90 % de son énergie, d'un côté, et du Mexique, *exportateur* de pétrole au bord de la *faillite* économique, de l'autre, nous montrent à l'évidence *que l'« indépendance énergétique »* n'a que peu à voir avec la réussite *économique*, mesurée selon les propres critères de nos dirigeants.

Reconvertir

Les 120 000 emplois directement liés au nucléaire, augmentés des 60000 emplois du génie civil afférents, sont *artificiellement maintenus* dans un créneau condamné. Le courage politique eût dicté une reconversion possible dans le cadre du IXe Plan. La persévérance dans l'erreur de la part des pouvoirs publics fait craindre que cette reconversion inévitable ne se fasse, le moment venu, dans les pires conditions sociales.

Une affaire d'une telle gravité ne peut avoir que des causes profondes. Au-delà de la subordination du pouvoir *politique au lobby nucléaire*, il s'agit, pour l'essentiel, d'un phénomène culturel hérité du système napoléonien. Les castes issues des grandes écoles, qui sont les décideurs effectifs, forment un corps idéologiquement homogène et socialement fermé, assoiffé de pouvoir discret et œuvrant surtout à sa propre reproduction. *Le ciel* phantasmatique de ces technocrates est rempli *de structures technologiques* lourdes, du type nucléaire, épaulées par un système institutionnel pesant, le jacobinisme français. Toute forme de contestation ou de contradiction démocratique leur est étrangère ; seule compte l'élucubration technique raffinée en vase clos et un pouvoir aux ordres, dont on flatte la mégalomanie. *Mitterrand*, comme Giscard, s'est ainsi fait convaincre par ces *messieurs* (les dames y sont rares) que, en tentant le pari de la maîtrise de tout le cycle nucléaire (mines d'uranium, Eurodif, programme P.W.R., La Hague, Super-Phénix, bombes A, H et à neutrons), la France pourrait, dans les années 80, offrir à ses partenaires un espace européen de défense, dont elle serait la principale pourvoyeuse.

C'est mal évaluer les ressorts démocratiques de pays tels que la R.F.A. ou l'Italie ; c'est croire que, en *France même, les réactions* de la société civile sont émoussées au point que *l'arrogance technocratique* triompherait sans entrave. Les écologistes, pour leur part, travailleront décidément à construire, avec les mouvements sociaux et politiques qui s'y accorderont, les procédures de déblocage institutionnel et les campagnes d'action et d'information s'opposant au productivisme nucléaire, en particulier, et au contrôle social envahissant, en général.

(*) Porte-parole des Verts.

Réplique... à Louis Leprince-Ringuet

L'ARTICLE de M. Leprince-Ringuet, « Faut-il brader le nucléaire civil ? » (*le Monde* du 19 juillet) est plein de bon sens, mais il ne dit pas que notre usine solaire, mal placée, mal construite, dont *l'électricité revient à soixante-dix-sept fois* le prix de celle produite par une centrale nucléaire ne servira à rien, absolument à rien, sinon à donner du travail à ceux qui astiqueront tous les jours ses miroirs pour les dégager des chiures de mouches... *et autres déjections.*

Cela se savait dès le départ et a *coûté 30 milliards anciens.*

Dans le même temps, *le Monde* nous apprend que l'on n'a pas trouvé de subventions pour une tentative d'utilisation des jacinthes d'eau, projet d'avenir, tant pour combattre la pollution que pour créer de la biomasse.

En même temps que l'on pensait à réduire notre production d'usines nucléaires, notre ministère de l'industrie et de la recherche faisait étudier la possibilité de bétonner le Cotentin pour produire de l'électricité par usine marémotrice.

Or personne n'ignore que notre usine marémotrice de la Rance produit une électricité parmi les plus chères du monde. Phébé, qui soulève les eaux, n'est pas *plus* généreuse que Phébus, qui darde ses rayons sur nos miroirs.

Ces 30 milliards anciens n'auraient-ils pas été mieux employés à rechercher des moyens d'utiliser notre électricité nucléaire, dont le prix est le plus bas du monde ?

La découverte d'un accumulateur de grande capacité et de faible poids serait un tournant d'une importance énorme pour notre industrie, notamment par l'usage de voitures électriques.

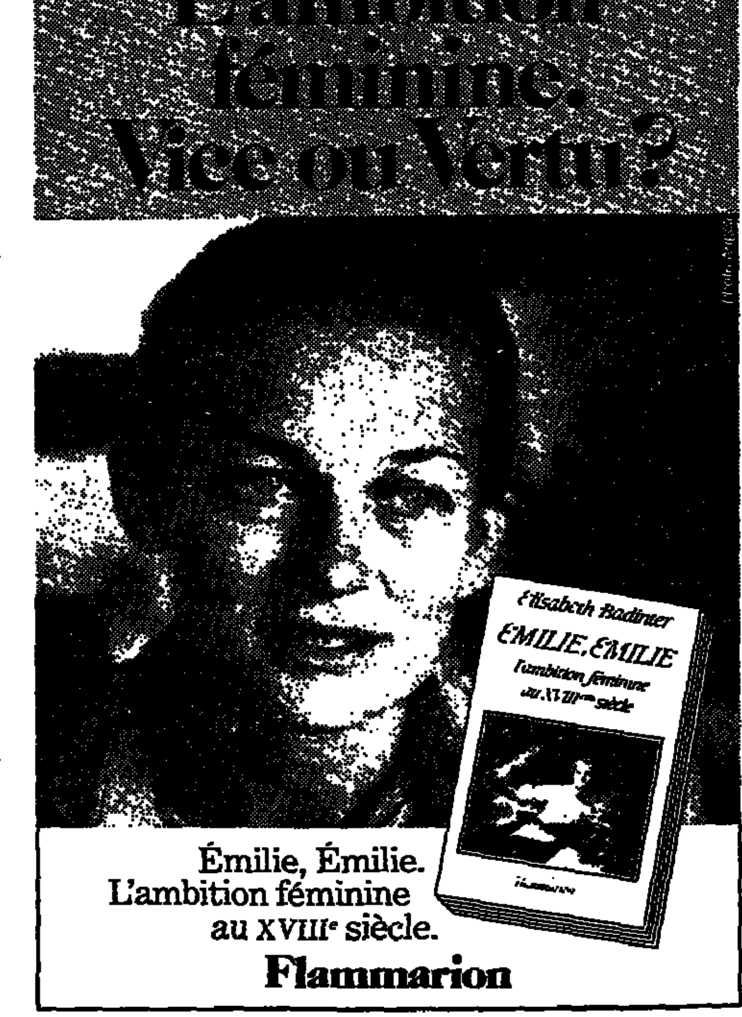
Il y a *mille emplois* de l'électricité qui sont à trouver. Seulement voilà, en France, dans notre ministère, l'invention, qu'il ne faut pas confondre avec la recherche et la découverte, a été monopolisée par une certaine caste.

Cela nous donne le 819 lignes, l'Aérotrain, le Naviplane, le moteur *linéaire... et les lunettes pour auto*mobiliste daltonien... Ces lunettes ne sortent pas de l'imagination de Pierre Dac ou de Raymond Devos, elles ont bel et bien été étudiées et subventionnées. Leur prix, estimé (en série - *sic*) à environ 1 million ancien et leur poids à 15 kilos, n'a pas fait rigoler.

Si nos savants professeurs, pour qui on dépense 30 milliards anciens pour qu'ils fassent joujou avec le soleil, avaient été spécialistes du ver à soie, on aurait planté des forêts de mûriers (ce qui aurait mieux valu que de planter des miroirs).

Imaginons ce que serait notre musique ou notre littérature s'il avait été décrété que seuls les agrégés de grammaire pourraient écrire, et que seuls les professeurs des conservatoires auraient le droit de composer (...).

RENÉ GASSOT
(Paris).



LU

«LE SYSTÈME SAOUD», DE CLAUDE FEUILLET

Un réquisitoire

ALERTE, féroce, implacable, voilà, sur l'Arabie Saoudite, un livre de vulgarisation — au bon sens du terme — qu'on lit comme un roman. Pour ce qui est de l'histoire de ce pays — le seul au monde à porter le nom d'une famille, — Claude Feuillet n'apporte pas d'éléments nouveaux par rapport à la somme de David Holden et Richard Johns (1) à laquelle il se réfère d'ailleurs souvent. En revanche, il a le sens de la formule qui fait mouche, l'art de mettre en valeur l'événement qui éclaire une situation et d'établir un parallèle qui sert sa démonstration.

Cette démonstration se transforme souvent en un réquisitoire contre les trois mille princes de la famille royale et la classe des nouveaux riches. Une phrase la résume parfaitement : *« Oisifs, dissipateurs, corrompus, leur mode de vie — même s'ils conservent les moins contraignantes des coutumes religieuses et nationales — choque profondément leurs compatriotes, auxquels, d'ailleurs, ils n'autorisent aucun moyen d'expression ou d'association social, politique, culturel. Ils ont fini par être considérés comme une société apatride dans leur propre pays et, d'évidence, leur comportement vis-à-vis du peuple ressemble plus à celui d'un oppresseur étranger, dont ils ont adopté le mode de vie et les instruments du pouvoir, qu'à celui d'un libérateur. »*

L'Arabie et l'Iran

Anecdotes, chiffres, détails inédits, fourmillent, chargés d'illustrer la corruption, la gabegie, la censure, l'hypocrisie, la dégradation des mœurs du « système Saoud », pour reprendre le titre tout à fait éloquent. Son propos ? Mettre en garde l'Occident contre ce colosse pétrolier aux pieds d'argile, l'Arabie des Saoud risquant de connaître le sort de l'Iran des Pahlavi.

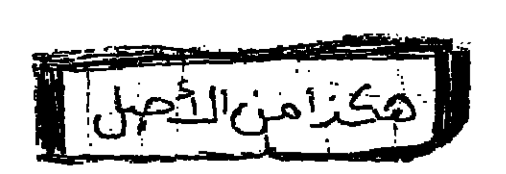
Outre quelques approximations — par exemple Mohamed chah n'a pas *« abdiqué »* le 16 janvier 1979, mais a simplement quitté son pays — et de menues erreurs, il est dommage que l'auteur ne se montre pas plus prudent dans son analyse. Malgré quelques analogies, au demeurant peu nombreuses, l'Arabie Saoudite n'est pas l'Iran en raison, principalement, de la faiblesse de sa population et des solidarités que crée le système tribal. Et puis, nul ne peut oublier qu'on ne donnait pas cher du trône d'Hassan II après les deux tentatives de régicide de 1971 et de 1972 et que les Cassandre ont prédit cent fois la chute de Hussein de Jordanie depuis vingt ans. Il règne toujours !

L'époque des coups d'État faciles est révolue : les régimes en place ont appris les techniques des militaires putschistes et pris des dispositions pour les neutraliser. C'est une donnée qu'on ne peut ignorer. Il n'en demeure pas moins que le régime saoudien n'est pas à l'abri d'un coup comme celui de l'occupation de La Mecque en novembre 1979 par des puritains de l'islam, et l'intérêt de ce livre est précisément de mettre en évidence les contradictions internes du royaume.

PAUL BALTA.

(1) *La Maison des Saoud*. Éd. Ramsay, 1982 (voir *le Monde* daté 3-4 avril).

★ *Le Système Saoud. Après l'Iran, l'Arabie ?* Éd. Favre, Paris, 216 pages, 69 F.



Le Monde

étranger

LES TROUBLES A SRI-LANKA

TAMOULS A PARIS

Le rêve de Kandiah

Minoritaires à Sri-Lanka, les Tamouls sont largement majoritaires *dans la communauté sri-lankaise* en France : ils sont près de neuf mille, alors que les Cinghalais *ne sont que quelques* centaines. La France est devenue ces derniers mois le pays d'élection des militants politiques tamouls qui se réfugiaient, auparavant, en Grande-Bretagne. La plupart gagnent Paris clandestinement, après être passés par l'Italie ou la Belgique, les seuls pays à leur fournir des visas. Ils demandent un statut de réfugié politique, mais peu pour l'instant l'ont obtenu : 2 654 Sri-Lankais seulement, toutes ethnies confondues, étaient recensés le 1er janvier 1982 par le ministère de l'intérieur.

La communauté tamoule était restée fort discrète jusqu'aux affrontements sanglants (deux morts à Paris) de ces derniers jours : deux fêtes nationales, en janvier et septembre, qu'ils célébraient dans une salle paroissiale, et une heure de programme en langue tamoule sur Radio-Soleil. Seul un comité de coordination, qui revendique mille deux cents membres, tentait de faire connaître leur volonté de créer leur propre Etat, l'« Eelam », (*c'est le nom* de Ceylan en tamoul). Le local minuscule au fond d'une cour dans un vieil immeuble du treizième arrondissement où quelques réfugiés trouvent le soir un gîte donne une idée de leurs moyens. La manifestation, le mardi 2 août, devant l'ambassade d'Inde, témoigne de leur manque d'organisation : la presse n'avait pas été prévenue. Les slogans étaient *criés*, dans les rues désertes, en tamoul. C'est un Indien de Pondichéry qui apparaissait comme le principal organisateur de cette manifestation de Sri-Lankais. La langue, *évidemment, fait obstacle* : les cinq militants du comité présents mardi après-midi, qui parlaient *seulement l'anglais*, n'ont pas compris les propos du commissaire de police du treizième arrondissement, venu les voir à son retour de vacances.

Aucune caisse de solidarité n'a été organisée pour l'instant, bien que le Secours catholique estime à près de trois mille le nombre de Tamouls sans ressources. Certains réfugiés pourtant, parmi les premiers arrivés en France, ont su organiser leur existence.

Ainsi Kandiah et sa famille ont-ils, depuis 1979, une vie relativement paisible, près de la place Gambetta, où coexistent *sans heurts, avec les Français,* cinq familles de Jaffna, la principale ville tamoule au nord de Sri-Lanka. En 1981, avant même l'élection de M. Mitterrand, Kandiah, qui fut victime de tracasseries de la part de l'administration cinghalaise, obtenait sa carte de réfugié. Ancien contrôleur d'autobus, il parvient aujourd'hui à suivre un stage de formation professionnelle pour adultes d'électricien. Ses deux enfants, enfin, qui parlent parfaitement le français appris à l'école, jouent en riant dans les deux pièces de l'appartement avec des arcs et des pistolets.

Kandiah, vêtu d'un saran, une grande robe colorée, décroche un *calendrier au mur* et montre *sur* la carte les frontières de l'Etat tamoul dont il rêve : « *Voilà notre pays* », dit-il. A Sri-Lanka, il militait au Tamoul United Operation Front, un parti qui ne serait, d'après lui, « *ni marxiste ni socialiste, simplement nationaliste* ». En France, il chercherait simplement à vivre « *sans problème* », disposé même, lui l'hindouiste, « *à prier chaque semaine au Sacré-Cœur la Vierge Marie* ».

Les incidents récents ont perturbé cette tranquillité. Sa femme, l'après-midi même, a cru apercevoir dans la cabine téléphonique de la place Gambetta un Cinghalais menaçant : « *La France,* dit Kandiah, *ne doit pas être contente de ces bagarres.* » Il en connaît l'origine : c'était, affirme-t-il, une affaire de famille entre un Tamoul et son beau-frère cinghalais. Il en rejette toute la responsabilité sur ces Cinghalais dont il dit qu'à Sri-Lanka ils violent les femmes et *tuent les prêtres. Les subtilités* de la démonstration de M. Delors *sur le* déficit du commerce *extérieur à la télévision semblaient,* mardi soir, échapper quelque peu aux dix Sri-Lankais présents dans l'appartement de Kandiah, dont aucun ne parlait le français.

NICOLAS BEAU.

● *Un Sri-Lankais a été tué,* le mercredi 3 août, à Paris : M. Liyanage Don Ananda, un Cinghalais âgé de vingt-trois ans, originaire de Colombo, a été trouvé égorgé dans le bois de Vincennes, tout près de l'esplanade du château. On ignore le domicile de la victime. C'est le troisième Sri-Lankais tué à *Paris depuis* le début des événements.

Déchirée par les luttes ethniques

(Suite de la première page.)

D'autres seront plus loquaces, pour préciser la plupart du temps que les troubles ont été « *orchestrés* » pas « *des gens venus de l'extérieur* ». Pour noter aussi que les édifices étaient visés et non leurs occupants. A une exception près, que mentionne d'une voix enfiévrée un vénérable serviteur du Hill Club, ce club des planteurs locaux où, servi par des garçons en gants blancs, on dîne en cravate au milieu des trophées de chasse. A l'en croire, *les choses auraient mal tourné* dans une maison dont les occupants tamouls décidèrent de résister aux assaillants. Rameutée, *une* foule furieuse aurait encerclé l'édifice où quatorze personnes auraient péri dans les flammes.

« Ils sont venus d'ailleurs »

Venu s'assurer que « *tout le monde est en vie* », un des membres du club évoque la passivité des soldats face aux incendies – « *Ils se croisaient les bras ou bien tournaient simplement le dos .* », – que notre interlocuteur juge compréhensible après l'embuscade qui, près de Jaffna, avait coûté la vie, le 23 juillet dernier, à treize soldats.

Que cet événement ait bien constitué l'étincelle qui mit le feu aux poudres, *tous les Cinghalais* rencontrés le confirment. « *Cette fois,* nous dit l'un d'eux, *nous leur avons donné une bonne leçon et ils devraient se tenir tranquilles. Cela ne pouvait plus durer. En fait, le gouvernement aurait dû réagir immédiatement dès que le terrorisme tamoul s'est manifesté dans le Nord. Assez c'est assez. Les Tamouls sont déjà avantagés. Dans de nombreux domaines ils bénéficient d'un traitement privilégié. Nous ne pouvons nous laisser ainsi marcher sur la tête. Ils sont venus d'ailleurs. Ils peuvent vivre ailleurs. Nous, nous n'avons qu'un seul pays, notre pays. Toute démarche visant à l'indépendance est inacceptable. Laisseriez-vous ainsi dépecer votre propre pays ?* »

Ce fougueux réquisitoire est prononcé avec la conviction d'être dans son droit et de se heurter à l'incompréhension de l'étranger qui reproche aux Cinghalais leur comportement inhumain. « *Nous, bouddhistes*, insiste notre interlocuteur, *sommes des gens éminemment pacifiques et paisibles, et ne demandons qu'à vivre en harmonie avec les Tamouls. Certes, les événements récents ternissent peut-être l'image de notre pays. Certes, notre réaction aura sans doute des effets négatifs immédiats sur l'économie, mais elle était justifiée. Nous n'avions pas le choix.* »

Tous, il est vrai, ne partagent pas cette certitude. A Nuwara, un Cinghalais nous dit regretter que des « *Tamouls innocents et désarmés* » aient été les victimes des troubles.

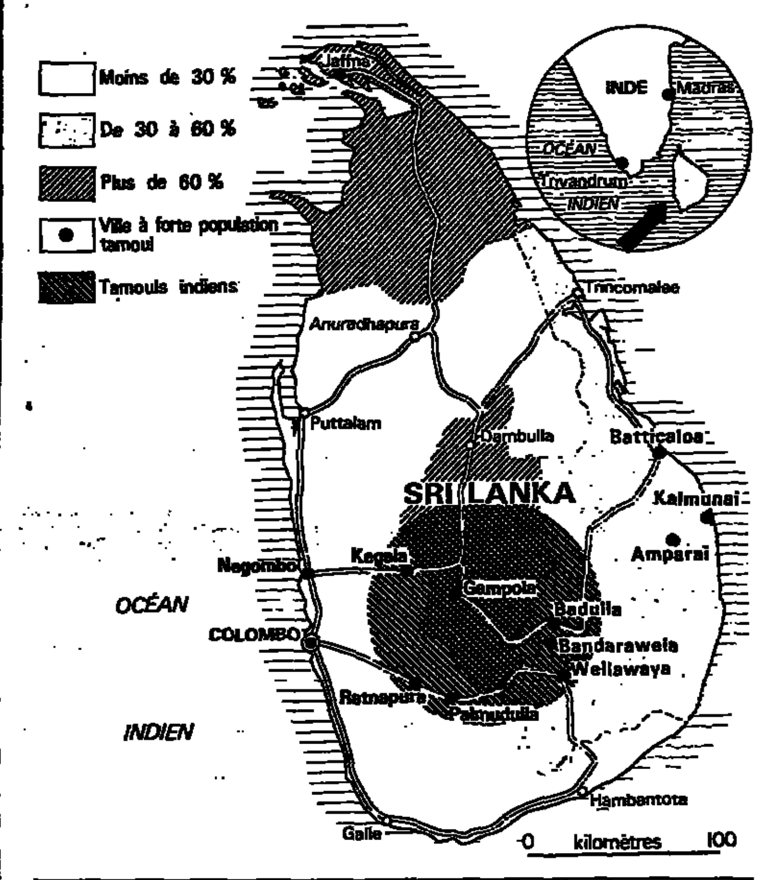
Restent les résultats : le divorce encore accentué entre les deux principales communautés de l'île. La peur et le ressentiment au cœur des Tamouls. Une défiance renforcée, peut-être même, à terme, une cassure irrémédiable.

Elle est illustrée d'*une manière* exemplaire par l'attitude du gouvernement, qui favorise le départ des Tamouls *volontaires vers le nord du* pays, déserté au contraire par des centaines de Cinghalais.

Au regard de la politique conciliatrice menée en direction des Tamouls modérés, avec plus ou moins de succès jusqu'à présent, par le président Jayewardene, quel échec que le spectacle, mardi en fin d'après-midi, d'un cortège d'une trentaine d'autobus conduisant dans une ville déserte des centaines de Tamouls vers le port de Colombo, afin d'y être embarqués pour Jaffna ! Le dialogue laborieusement poursuivi est peut-être irrémédiablement rompu, annonçant des lendemains lourds de menaces pour l'unité nationale.

Quant à la thèse du « *complot gauchiste* » *avancée par le gouvernement* et qu'aurait pu accréditer l'incendie d'une quinzaine d'usines – *propriété de Tamouls, semble-t-il,* – entraînant la mise au chômage de milliers d'ouvriers cinghalais, elle pourrait n'être qu'une simple opération de diversion. Dix-huit dirigeants des trois formations interdites ont été arrêtés et treize seraient recherchés. En effet, l'équipe dirigeante est loin de présenter un front uni quant à la politique à adopter à l'égard de la minorité tamoule. Ainsi, si « comploteurs » il y a, ils ne seraient peut-être pas forcément tous là où un pouvoir en difficulté affirme les avoir trouvés.

PATRICK FRANCES.



La première rencontre du Comité de coordination régionale de l'Asie du Sud a été dominée par la crise dans l'île

De notre correspondant

New-Delhi. – La première rencontre du Comité de coordination régionale de l'Asie du Sud (CRAS) s'est tenue lundi 1er et mardi 2 août à New-Delhi. Il aura ainsi fallu trois ans de concertations *laborieuses* pour que l'idée lancée une première fois en mars 1980 par l'ancien président du Bangladesh, le général Zia Ur Rahman, devienne réalité. Trois années au cours desquelles chacun a dû apprendre à surmonter ses divisions et à vaincre ses méfiances pour en arriver à « *reconnaître l'interdépendance économique* » entre les sept pays membres (1) et à renforcer les « *liens d'amitié et de compréhension* » qui les unissent.

La cérémonie d'ouverture du CRAS aurait normalement dû se dérouler dans une ambiance sereine et enthousiaste. Pourtant, en dépit de tous leurs efforts, les organisateurs de la rencontre n'ont pas su réellement se détacher d'une actualité brûlante qui continue à susciter des désaccords entre eux. Ainsi, le discours inaugural du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a été surtout remarqué par son allusion aux « *troubles tragiques qui secouent un pays voisin* » ; chacun y a, bien entendu, perçu une référence prudente à la situation dans l'île de Sri-Lanka.

Quelques heures plus tard, on apprenait le départ précipité du ministre ceylanais des affaires étrangères, M. Hameed, qui rentrait à Colombo avant même que la déclaration de principe qui devait clore la rencontre *ne soit ratifiée. Officiellement,* M. Hameed a avancé son retour de vingt-quatre heures afin d'éviter d'être gêné par une grève de solidarité avec la population tamoule de Sri-Lanka, qui, mardi, a immobilisé l'Etat du Tamil-Nadu et perturbé de ce fait le trafic aérien entre New-Delhi et Colombo. La presse indienne *n'a pas manqué de faire un* rapprochement entre ce départ anticipé et les informations parvenues à New-Delhi, par la voie de l'agence de presse américaine UPI, qui prêtaient au président Junius Jayewardene des propos violemment hostiles à l'Inde. Le gouvernement ceylanais a aussitôt démenti ces informations en les qualifiant de « *fallacieuses* » et procédé à l'expulsion du correspondant américain. Le ministre des affaires étrangères indien, M. Rao, a déclaré pour sa part, devant une assemblée parlementaire en émoi : « *Que le Sri-Lanka ait besoin d'aide pour s'opposer à l'Inde est inconcevable !* »

Mais le calme était à peine revenu qu'une autre crise est venu et troubler les délibérations du CRAS. Dans la soirée de mardi, l'Inde a pris officiellement acte de la proposition américaine de livrer des missiles mer/mer à haute technologie Harpoon à la marine pakistanaise. Cette initiative a provoqué une réaction extrêmement vive de la part du gouvernement indien, dont un porte-parole a déclaré : « [L'acquisition par le Pakistan d'une telle arme] *représenterait un nouveau degré de sophistication dans l'arsenal de notre région et entraînerait une escalade dans la course aux armements, qui, jusqu'à présent, a su être relativement limitée* ». New-Delhi a voulu ainsi avertir les Etats-Unis que cette offre, si elle se confirmait, « *devrait automatiquement déstabiliser la région tout entière* ».

Si l'éclat de cette première rencontre entre voisins – impensable il y a dix ans – a été quelque peu terni par l'actualité, leurs travaux n'ont pas pour autant été inutiles. Depuis mardi, la région du Sud asiatique a une institution et des fonds destinés à accélérer son développement économique.

(Intérim.)

(1) Inde, Sri-Lanka, Bangladesk, Pakistan, Népal, Maldives et Bhutan.

AFRIQUE

LA GUERRE AU TCHAD

Une course de vitesse semble engagée pour le contrôle de Faya-Largeau

Une course de vitesse semble engagée, au Tchad, pour le contrôle de Faya-Largeau, où les gouvernementaux étaient toujours solidement retranchés, dans la matinée de ce mercredi 3 août, en dépit d'une intensification, notamment la veille, des raids aériens libyens sur la palmeraie. Mardi et mercredi, deux avions français ont livré à N'Djamena de l'armement antiaérien qui pourrait être acheminé sur Faya-Largeau dès jeudi.

Les premiers blessés ramenés sur N'Djamena *mardi après-midi* souffrent de brûlures provoquées par des bombes au phosphore. Les membres d'une équipe de Médecins sans frontières, qui sont également arrivés dans la capitale tchadienne en provenance de Faya-Largeau, ont confirmé que les bombardements de la grande palmeraie, qui compterait une dizaine de milliers d'habitants, ont fait « *beaucoup de victimes* ». La petite localité elle-même a subi de sérieux dégâts et les gouvernementaux ont été contraints de réparer la piste criblée de trous pour permettre à leur DC-4 d'y atterrir.

Mardi après-midi, Tripoli et la radio des rebelles ont annoncé, tour à tour, la mort du président Hissène Habré sous les bombardements et la reprise de Faya-Largeau après un siège de soixante-douze heures, nouvelles aussitôt démenties par N'Djamena et de source occidentale. De son côté, la radio tchadienne a annoncé la capture de deux « ministres » de M. Goukouni Oueddeï – le docteur Nokouri Goukouni, « ministre » de l'enseignement et de la culture, et M. Olona Tchouna, « ministre » de la santé publique, – ainsi que celle du conseiller militaire de l'ancien président du GUNT, M. Moussa Elemi Moussa. Trois autres conseillers de M. Goukouni Oueddeï auraient été tués lors de la reprise samedi de Faya-Largeau par M. Hissène Habré et ses partisans, ce qui semble confirmer que l'attaque des gouvernementaux a bien pris par surprise les rebelles, qui tenaient la palmeraie depuis le 24 juin.

L'armement antiaérien français, *qui doit être rapidement complété* par des armes américaines – notamment des missiles légers sol-air du *type « red-eye »*, – *pourra-t-il* interdire les abords de la palmeraie aux bombardiers libyens ? Le cas *échéant, le colonel Kadhafi* décidera-t-il de retirer son aviation des combats ?

Au cas où les forces placées sous le commandement de M. Hissène Habré seraient capables – avec ou sans le concours de « mercenaires » recrutés discrètement voici quelques semaines – d'organiser une défense antiaérienne relativement efficace de la palmeraie, rien ne dit alors que le colonel Kadhafi, qui a toujours démenti toute intervention militaire de sa part, ne retirerait pas ses avions des combats. Surtout au *moment où le dirigeant libyen,* qui est attendu en fin de semaine à Tunis en visite officielle, joue la carte de la modération dans le Maghreb, comme le souligne de nouveau la nomination, annoncée mardi à Rabat, d'un ambassadeur marocain à Tripoli.

Si la garnison de Faya-Largeau « *tient bon* » sous ce que Djamena qualifie de « *tapis de bombes libyennes* », le colonel Kadhafi renoncera sans doute à prendre le risque de voir l'un de ses avions abattu *dans le* Nord *tchadien. Quitte, bien* entendu, à revenir à la charge plus tard, sous couvert d'une aide au seul « gouvernement » qu'il considère comme légitime, celui de M. Goukouni Oueddeï, installé dans le Tibesti.

Pour le président Mitterrand, une telle issue offrirait le double avantage de *justifier son refus* d'envoyer la chasse française au Tchad et de ménager les relations franco-libyennes *en* évitant une confrontation directe entre les deux pays. Cette attitude – la France s'est gardée *de condamner ouvertement* et nommément Tripoli – n'est pas partagée par Washington, qui a dénoncé l'« *ingérence flagrante* » de la Libye. Les Etats-Unis ont d'ailleurs tenté, ces derniers jours, d'engager *davantage la France à leurs côtés* dans le conflit, en laissant penser que l'aide militaire à N'Djamena était étroitement coordonnée, ce qui ne semble pas exactement être le cas.

La fermeté affichée par Washington à l'égard du colonel Kadhafi a été illustrée, lundi, par l'incident aérien qui a opposé, sur le golfe de Syrte, deux avions de combat américains du type F-14, du porte-avions *Eisenhower*, à deux Mig-23 de la chasse libyenne. Les deux avions libyens ont dû rebrousser chemin, a indiqué mardi le Pentagone, mais aucun tir n'a eu lieu. L'agence Tass *n'en a pas moins accusé, mardi, les* Etats-Unis de pratiquer la « *diplomatie des canonnières* » à l'égard de Tripoli.

Les Américains vont sans doute tenter de convaincre le président Mobutu, arrivé mardi à Washington, du bien-fondé de leur analyse. *Le président zaïrois, qui a dépêché* près de deux mille soldats pour participer à la défense éventuelle de N'Djamena, se défend d'être le « *gendarme de l'Afrique* », ainsi qu'il l'a déclaré la semaine dernière à Paris à l'issue d'un entretien avec M. François Mitterrand.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le conflit du Sahara

LE POLISARIO AFFIRME QU'IL A LANCÉ UNE NOUVELLE OPÉRATION A LEMSEYED

Le Front Polisario a affirmé, mardi 2 août, avoir effectué la veille une nouvelle opération dans la ré*gion de Lemseyed, au cours de la*quelle cent quatre-vingt-six soldats marocains auraient été tués et de *nombreux véhicules et armes* lourdes détruits. Précisant que la bataille engagée le 10 juillet dans la région se poursuit, *un communiqué* publié mardi à Alger par le « *ministère* » sahraoui de l'information a ajouté *que les combats ont duré* jusqu'à lundi soir tard « *sur un front de 50 kilomètres, allant de Sebket-Lebredila jusqu'à Mguessem-El-Hirane, en passant par Graret-Sid-Ali* ».

« *Au cours des premières heures de la journée du 1er août,* affirme le communiqué, *l'ennemi a été contraint d'abandonner ses positions avancées à Mguessem-El-Hirane* (route reliant Lemseyed à Zak), *laissant derrière lui les corps de plusieurs des siens* ». Les combattants sahraouis, poursuit le communiqué, « *ont ensuite investi les positions ennemies* ». Ce bilan provisoire s'ajoute à ceux communiqués précédemment par le Polisario, ce qui porte à sept cent soixante-sept *morts*, selon le Front, les pertes marocaines depuis le début de la bataille de Lemseyed.

Mercredi 3 août, en début de journée, Rabat n'avait toujours pas réagi aux affirmations du Polisario. Les dernières déclarations officielles au sujet des combats intermittents *qui* se déroulent depuis près d'un mois autour de Lemseyed remontent au 26 juillet (*le Monde* du 29 juillet). Rabat avait alors affirmé que les forces armées royales avaient « *brisé* » la nouvelle attaque du Polisario. – *(A.F.P.)*.

AMÉRIQUES

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le Pentagone affirme que les prochaines manœuvres doivent dissuader Cuba et le Nicaragua de livrer des armes au Salvador

M. Reagan a fait le point mardi 2 août sur les aspects diplomatiques et militaires de sa politique en Amérique centrale après le retour à Washington de son envoyé spécial dans la région, M. Richard Stone.

M. Reagan a convoqué les responsables républicains du Congrès pour que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, puisse les informer des efforts entrepris par M. Stone pour négocier une issue à la crise. Il a ensuite présidé une réunion des chefs d'état-major interarmes au moment où de grandes manœuvres militaires sont en préparation à proximité du Nicaragua. M. Stone a rencontré un représentant de l'opposition armée au Salvador, M. Ruben Zamora, et s'est entretenu avec un membre de la junte sandiniste, M. Daniel Ortega.

M. Stone, qui a qualifié ses entretiens de « *très utiles* », a entamé mardi d'« *intenses consultations* » avec les responsables du département d'Etat et devrait s'entretenir avec M. Reagan, ainsi qu'avec M. Henry Kissinger, qui préside une commission bipartite chargée d'élaborer une politique à long terme pour l'Amérique centrale.

M. Stone, qui doit rencontrer à nouveau des représentants de l'opposition armée au Salvador, n'est pas chargé d'entamer une « *médiation* » entre la guérilla et le gouvernement de ce pays, mais de « *favoriser des négociations* » entre les deux parties, a rappelé mardi le porte-parole de la Maison Blanche. Le principal objectif de Washington est de parvenir à un accord qui permettrait à l'opposition salvadorienne de participer aux élections qui ont été reportées à février 1984.

Quant au Nicaragua, le gouvernement américain « *continue d'étudier* » les récentes ouvertures de Managua, comme de La Havane, en vue d'un règlement négocié de la crise en Amérique centrale. Washington souhaite que l'organisation des Etats américains (O.E.A.) intervienne pour garantir un éventuel règlement.

Avec les chefs d'état-major interarmes, M. Reagan a abordé les aspects militaires de la situation et notamment les manœuvres aéronavales et terrestres qui doivent se dérouler au Honduras et au large des côtes du Nicaragua.

Des responsables du Pentagone, cités par le *Washington Post*, ont précisé que ces exercices comprendraient des bombardements simulés au-dessus du Honduras et permettraient à la marine de s'entraîner aux opérations nécessaires à un éventuel blocus.

Il s'agit de dissuader Cuba et le Nicaragua de poursuivre leurs fournitures d'armes aux rebelles salvadoriens tout en faisant la preuve de la capacité des États-Unis à soutenir des opérations terrestres grâce à des appareils basés sur des porte-avions, a expliqué un responsable du département de la défense.

En quittant la Maison Blanche, M. Howard Baker, chef de file de la majorité républicaine au Sénat, a estimé que la politique de M. Reagan commence à porter ses fruits. Il a souligné que, selon les responsables du gouvernement américain, le soutien logistique aux rebelles salvadoriens par Cuba et le Nicaragua a diminué.

● *Le Père d'Escoto*, ministre nicaraguayen des relations extérieures, a été invité à se rendre en Union soviétique pour discuter des points qui seront traités en octobre prochain par l'Assemblée générale des Nations unies, a-t-on indiqué officiellement mardi 2 août à Managua. Cette invitation a été communiquée au Père d'Escoto par M. Youri Fockin, secrétaire général du ministère soviétique des relations extérieures, lors d'une rencontre entre les deux hommes et le commandant Daniel Ortega, « coordonnateur » de la junte sandiniste. — *(A.F.P.)*

● *Le ministre nicaraguayen de l'intérieur, M. Borge*, a affirmé mardi qu'environ sept mille cinq cents Indiens Misquitos de nationalité nicaraguayenne étaient « *détenus dans des camps de concentration de style nazi* » au Honduras. Il a indiqué que Managua présenterait publiquement trois Indiens Misquitos « *qui ont réussi à s'échapper des camps de concentration* » de Macoron et de Rumalaya, où se trouvent, selon lui, respectivement « *six mille et mille cinq cents prisonniers nicaraguayens* ».

M. Tomas Borge a admis que le gouvernement sandiniste avait commis des erreurs dans la région atlantique du Nicaragua, « *à cause d'un manque de connaissance des traditions de cette ethnie* ». — *(A.F.P.)*

Un cargo soviétique intercepté par la marine américaine

Alexandre-Oulianov, le cargo soviétique dont M. Reagan a dit qu'il transportait des armes destinées au gouvernement sandiniste du Nicaragua, a été intercepté au large des côtes nicaraguayennes par un navire américain.

Le cargo est arrivé dimanche à Corinto, au Nicaragua. Samedi, alors qu'il se trouvait à 55 milles des côtes nicaraguayennes, il a été intercepté par un contre-torpilleur américain qui lui a demandé de s'identifier et de préciser sa destination et la nature de son chargement. « *Nous avons répondu que nous étions l'Alexandre-Oulianov, que nous allions à Corinto, au Nicaragua et que nous transportions des marchandises diverses* », a dit l'équipage. Le contre-torpilleur américain a répondu par radio que le cargo pouvait poursuivre sa route.

Uruguay

LE GOUVERNEMENT SUSPEND TOUTES LES ACTIVITÉS POLITIQUES

Montevideo *(A.F.P.)*. — Le gouvernement uruguayen a suspendu, mardi 2 août, toutes les activités politiques du pays et a annoncé de nouvelles sanctions contre les contrevenants à ces dispositions.

Par décret, les autorités militaires ont également interdit à la presse la diffusion « *de tout type d'information, commentaire ou déclaration directement ou indirectement* » liés aux activités politiques.

Par ailleurs, le gouvernement militaire, au pouvoir depuis dix ans, a indiqué que, dorénavant, les trois seules organisations politiques autorisées du pays, les partis Blanco (conservateur), Colorado (droite libérale) et l'Union civique (droite démocrate-chrétienne, très minoritaire), ne peuvent diffuser que leurs statuts, programmes et déclarations de principe. Ces trois partis sont également invités à poursuivre le dialogue avec les forces armées, en vue de réformer la Constitution.

De son côté, le ministre de l'intérieur, le général en retraite Hugo Linares, a précisé que ces mesures ne « *remettaient pas en cause le processus de démocratisation du pays et la tenue d'élections générales prévues en novembre 1984* ».

Panama

Fidèle d'Omar Torrijos

LE GÉNÉRAL NORIEGA PRENDRA A LA MI-AOUT LE COMMANDEMENT DE LA GARDE NATIONALE

Panama *(A.F.P.)*. — Le colonel Manuel Antonio Noriega, âgé de quarante-trois ans, a été nommé général de brigade et commandant en chef de la garde nationale du pays, a-t-on annoncé officiellement à Panama le lundi 1er août. Cette nomination coïncide avec le second anniversaire de la mort du général Omar Torrijos, homme fort de Panama pendant douze ans et négociateur des traités sur la souveraineté de la zone du canal. Le général Noriega est considéré comme très proche des idées de Torrijos et il a dirigé pendant treize ans les services de renseignement de la garde nationale. En 1969, il avait déjoué une tentative de coup d'Etat contre Torrijos.

Le général Noriega prendra effectivement ses nouvelles fonctions à la mi-août, succédant au général Paredes, actuel commandant de la garde, qui aurait l'intention de faire campagne pour la prochaine élection présidentielle et qui a dénoncé, la semaine dernière, une « *tentative de déstabilisation* » du Panama. M. Rodriguez, procureur de la République, aurait été compromis dans cette tentative et il a quitté le pays.

Etats-Unis

Les restrictions aux exportations de matériel pétrolier et gazier vers l'U.R.S.S. pourraient être partiellement levées

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — L'administration Reagan envisage de lever, au moins partiellement, les restrictions qu'elle impose aux exportations de matériel pétrolier et gazier en direction de l'Union soviétique, a-t-on appris, mardi 2 août, de source officielle.

Si cette proposition est approuvée, il s'agira de la deuxième mesure en moins d'une semaine visant à améliorer les relations commerciales avec l'U.R.S.S., qui ont souffert des embargos consécutifs aux affaires d'Afghanistan et de Pologne.

On souligne cependant dans les milieux officiels que l'allègement des procédures de contrôle des exportations ne sera plus que de nature technique, et ne signifiera pas un renversement de politique. « *Il n'y aura pas de levée totale de l'embargo* », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche.

On ajoute en outre que l'interdiction totale d'exportation vers l'U.R.S.S. de matériels pétroliers et gaziers a été levée en novembre et que celle-ci demeurera en vigueur pour les fabrications de très haute technicité.

C'est le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige, et le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui ont souhaité que les licences d'exportations soient accordées plus rapidement. Actuellement, l'octroi d'une licence d'exportation vers l'U.R.S.S. prend jusqu'à deux mois.

Le contrôle des exportations sur les matériels utilisés dans l'exploitation gazière et pétrolière avait été imposé par M. Carter en juillet 1978 après l'emprisonnement des dissidents soviétiques Anatoly Tchcharansky et Alexandre Ginzbourg. Ce contrôle a été renforcé avec, parallèlement, une réduction des ventes de céréales en janvier 1980, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan. Fin 1981, évoquant l'imposition de la loi martiale en Pologne, M. Reagan interdisait aux sociétés américaines de participer à la construction du gazoduc eurosibérien. En juin 1982, l'interdiction était étendue aux sociétés européennes travaillant sous licence américaine, ce qui suscita un véritable tollé en Europe. Ces sanctions furent toutefois levées en novembre 1982.

Selon le *New York Times* de mardi, le secrétaire à la défense Caspar Weinberger s'oppose à la proposition de nouvel assouplissement soumise par ses deux collègues du commerce et des affaires étrangères. Mais elle devrait être acceptée par le président Reagan, au moins en partie.

D'autre part, le Congrès devait étudier, à partir de ce mercredi 3 août, un projet gouvernemental de révision des accords de préférence généralisés, qui permettent aux exportations des pays en développement de payer des droits de douane réduits ou nuls à l'entrée aux Etats-Unis.

Ce projet prévoit notamment de réduire les avantages accordés à certains pays en développement les plus avancés. A l'inverse, il permettrait d'ouvrir davantage les frontières américaines aux exportations des pays les plus pauvres. Le système actuel, mis en place en 1975, donne à environ cent quarante pays et territoires une exemption totale des droits de douane américains pour plusieurs milliers de produits. En 1982, 8,4 milliards de dollars d'importations américaines ont bénéficié de ce système.

Votés pour dix ans, les accords de préférence généralisés viennent à expiration en janvier 1985. Mais le gouvernement américain souhaite en obtenir l'extension, pour une nouvelle période de dix ans, dès maintenant, afin d'éviter d'avoir à défendre ce projet très controversé en 1984, année électorale.

● *Le bureau de recensement des Etats-Unis* a révélé mardi 2 août, que le taux de pauvreté du pays avait augmenté l'année dernière pour atteindre 15 %, le niveau le plus haut depuis 1965. Ainsi, 2,6 millions de personnes supplémentaires ont été classées en 1982 dans la catégorie des pauvres. Le rapport pour 1982 montre que les Noirs continuent d'avoir le taux de pauvreté le plus élevé : 35,6 %. Pour les Blancs, ce taux est de 12 %. Pour les Hispanophones, il est de 29,9 %. — *(A.P.)*

DIPLOMATIE

Les sentinelles de la frontière d'en haut

III. — *Le cosmos mobilisé !*

Déjà près de quinze mille objets dans l'espace — dont quelques centaines de satellites, la plupart militaires, presque tous américains et soviétiques ! Jusqu'à présent, ces sentinelles ont surtout protégé cette « drôle de paix » baptisée « détente ». Mais le cosmos n'est-il pas en train d'être réquisitionné pour « la prochaine » ? (*le Monde* des 2 et 3 août).

par JEAN-PIERRE CLERC

L'espace est le lieu par excellence de l'automatisation : la quasi-totalité des engins qui y sont envoyés sont inhabités. Mais l'homme, l'homme en uniforme, peut-il apporter un mieux ou un plus à cette martiale prise de possession des hauteurs extra-atmosphériques ? Les spécialistes sont désormais convaincus qu'il a un certain avenir dans cette carrière !

Il y a eu des hésitations sur ce sujet, dont témoigne l'abandon, en 1969, quatre ans après son lancement à grand fracas, du projet militaire américain de « laboratoire manœuvré » (MOL). Les coûts, il est vrai, étaient exorbitants. Et les priorités étaient autres, il s'agissait alors de « conquérir » la Lune. Mais, depuis lors, les esprits ont évolué. Là encore, la course entre les deux *Grands a joué* son rôle.

C'est *en 1971*, dix ans après Gagarine, que l'U.R.S.S. a lancé Saliout, son premier laboratoire habitable en longue durée. Depuis, l'espace n'a pratiquement jamais *plus été* désert. Les astronautes soviétiques se livrent, à intervalles réguliers, à des exercices mystérieux et compliqués d'arrimage de véhicules Soyouz sur un module central — aujourd'hui Saliout-7. Difficile de savoir ce qui se passe là-haut. Mais on peut être d'autant plus assuré de l'intérêt de l'armée rouge pour ces opérations que toute l'activité spatiale, en Union soviétique, est du ressort des militaires. Une étude des Nations unies indique pudiquement que « *le second équipage de Saliout-6 a pris plus de vingt mille photographies multispectrales de différentes régions du monde. Sur ce total, quelque 90 % concernaient des problèmes de gestion des ressources terrestres* »... Et le reste ?

Les Américains n'ont pas voulu demeurer à la traîne. En *1973*, ils lançaient à leur tour un gigantesque atelier orbital, le Skylab. Trois équipages s'y sont relayés pendant neuf mois, à 425 kilomètres d'altitude. Au programme : observations astronomiques, expériences médicales et... photographies de la terre, en infrarouge et dans le visible.

On peut, en effet, estimer que, pour certaines tâches d'observation, l'œil humain est plus intéressant que l'instrument automatique le plus perfectionné. Celui-ci, en effet, ne se braque de façon préférentielle que sur ce qui lui a été indiqué par avance. L'imprévu lui échappe ou, plutôt, ne retient pas spécialement son « attention ». L'homme, au contraire, dirigera aussitôt ses appareils sur tout ce qui lui paraîtra étrange, aberrant ou suspect au-dessous de lui. On conçoit bien quel avantage cela présente dans le domaine militaire où, précisément, l'inattendu revêt une importance capitale, en particulier à l'heure où, dans les panoplies, pointe la génération des missiles mobiles S.S.-20 soviétiques et, plus tard, le S.X. français.

Autre avantage de l'homme sur la machine en matière d'observation : il peut choisir de transmettre à terre de façon prioritaire ce qui lui a paru anormal ; les systèmes automatiques, eux, doivent d'abord numériser la totalité des images qu'ils ont collectées, et les services des stations au sol qui recueillent leurs signaux radio doivent encore, dans cette masse, séparer l'exceptionnel du routinier. Le gain de temps, grâce à l'homme, peut être considérable.

Un point ne peut manquer d'attirer l'attention : environ la moitié des vols des navettes spatiales américaines, dans les huit ou dix prochaines années, sont réservés au département de la défense (DOD). Celui-ci s'est, d'ailleurs, fait reconnaître une priorité de principe par rapport aux missions commerciales ou scientifiques effectuées par la navette chaque fois que la sécurité nationale serait en jeu. Une aire spéciale de lancement de ces vaisseaux dans leur version militaire est construite par le DOD sur la base spatiale de Vandenberg, en Californie, ainsi que, au Colorado, un centre de contrôle en vol plus discret que celui de Houston.

Pour les armées, la navette est surtout un outil qui servira à la mise en orbite, éventuellement à la récupération, à des fins de maintenance ou de réparation, de leurs propres satellites automatiques, ainsi que, dans un avenir plus lointain, l'établissement de liaisons entre la Terre et des stations spatiales géantes, à la finalité partiellement ou totalement militaires (observation de la Terre, mise en condition de systèmes belliqueux, etc.).

Ainsi, dès aujourd'hui, l'espace est mobilisé. Il est devenu ce que la nouvelle droite américaine a popularisé sous l'appellation de « *high frontier* » (la haute frontière, ou : la frontière d'en haut). Pourtant, il ne joue pas encore un rôle actif. Il est embrigadé pour la surveillance de l'adversaire et pour des tâches d'appui aux forces nationales. Mais il n'est pas encore armé. Qu'en sera-t-il demain ?

L'avenir est dans l'espace !

La création, en 1982, d'un commandement américain pour l'espace peut, en tout cas, donner à penser. L'espace n'a-t-il pas déjà bouleversé certains concepts ? L'hypothèse même d'une « *guerre nucléaire limitée* » serait techniquement inconcevable si les informations et l'action combinées des satellites géodésiques, des engins de surveillance, de télécomunications et d'aide à la navigation ne permettaient d'envisager des « *frappes chirurgicales* » contre des objectifs strictement militaires, avec des « *écarts circulaires probables* » de quelques dizaines de mètres seulement par rapport à des cibles pourtant éloignées de milliers de kilomètres du lieu de lancement d'un missile à tête (s) nucléaire (s), limitant ainsi les « *dommages collatéraux* » infligés aux populations. Si la guerre atomique peut, éventuellement, n'être plus l'Apocalypse, la tentation de la lancer peut, en toute extravagance, resurgir. Cela, c'est le premier apport délétère de l'espace.

L'avenir peut réserver des évolutions autres que conceptuelles. Ainsi, depuis trois lustres, l'Union soviétique conduit-elle des essais de satellites anti-satellites (ASAT). La manœuvre consiste à téléguider un Cosmos-chasseur de sorte qu'il rejoigne un autre engin désigné comme cible, puis à le faire exploser dans ses parages, de façon qu'il le transperce ou le déstabilise par sa mitraille. Jusqu'à présent, faut-il le préciser, l'U.R.S.S. n'a mené ces expériences qu'à l'encontre d'engins qu'elle avait lancés elle-même : attaquer un vaisseau américain aurait, à l'évidence, constitué un incident de première grandeur !

Le système semble parfaitement au point, après une vingtaine de rendez-vous réussis. Il n'est opérationnel, pour l'instant, que pour « tuer » des satellites en orbite basse ou moyenne, jusqu'à 1 000 kilomètres. Pour le moment, donc, ni les satellites de télécommunications, ni les satellites d'alerte avancée, qui sont tous parqués en orbite géostationnaire à 36 000 kilomètres, ne sont directement menacés. Or ce sont les instruments névralgiques par excellence pour les armées.

Mais tout peut changer avec la mise au point par les Etats-Unis de leur propre système ASAT, pratiquement opérationnel. Il consiste à lancer, à partir d'un avion F-15 volant à très haute altitude, une fusée Eagle destinée à percuter sa cible. Avantage sur l'ASAT soviétique : le « coup » est nettement moins « téléphoné », donc plus imparable, qu'un rendez-vous de satellites, nécessairement remarqué par les radars à terre.

Laser et faisceau de particules

Ces deux technologies sont encore, en somme, classiques. Elles pourraient être relayées, dans un avenir de quelques années à quelques lustres, par le laser ou le faisceau de particules à énergie dirigée. Basé à terre ou embarqué dans une station orbitale, le « rayon de la mort » « déglinguerait » le satellite-cible. Observons, pourtant, qu'un tel système, s'il devenait opérationnel, permettrait d'armer un satellite afin qu'il puisse se défendre contre un engin spatial ASAT : le « progrès » joue dans les deux sens !

On sait que l'Union soviétique travaille d'arrache-pied sur l'amplificateur de lumière par émission stimulée de radiations, autrement dit le laser. Le corpus de connaissances théoriques de ses savants sur ce sujet pourrait dépasser celui des Etats-Unis. Peut-être est-ce la raison de l'appel très solennel lancé le 23 mars dernier par M. Reagan à la communauté scientifique américaine, afin qu'elle invente les moyens de « la guerre des étoiles » du vingt et unième siècle. Sans doute le président républicain a-t-il entendu renouveler le « coup » de son prédécesseur démocrate John Kennedy, lançant à ses compatriotes, en 1961, *le défi du « premier homme sur la Lune avant dix ans »*. La Lune était le prétexte ; l'objectif était la mobilisation nationale en faveur de l'espace, jugé haut lieu de l'avenir scientifique, militaire, et peut-être économique.

Sans doute s'agit-il, cette fois, moins de réussir l'improbable mise au point, vers le début du vingt et unième siècle, d'un système anti-missiles éloignant totalement des enfants américains la menace d'une vitrification atomique que de dépasser l'U.R.S.S. sur une technologie, le laser, où il importe évidemment d'être aux avant-postes. Le « canon laser » pointé de l'espace sur les missiles adverses afin de les clouer au sol n'est peut-être, tout compte fait, qu'un chantage à M. Andropov pour l'inviter à négocier une limitation des armements...

Quoi qu'il en soit, la militarisation de l'espace sous la houlette des Deux Grands, ne peut laisser inattentifs les Etats préoccupés de leur indépendance nationale. La Chine, on l'a dit, a relevé le défi des satellites de reconnaissance photographique. La France va se lancer, très timidement, dans l'aventure des satellites de télécommunications militaires. On observe, pourtant, que le projet de loi portant approbation de la programmation militaire pour les années 1984-1988, récemment présenté par M. Hernu, est muet sur l'espace. Les spécialistes s'en inquiètent, naturellement, tant il leur paraît probable que la déstabilisation peut venir du cosmos. Déjà, les fusées du plateau d'Albion n'apparaissent plus invulnérables à une première frappe atomique précise. Et si les progrès de l'observation océanique allaient permettre de détecter les sous-marins nucléaires ? Et si la « percée » du laser allait autoriser un adversaire à clouer, au départ ou en altitude, les missiles stratégiques français ? Que resterait-il alors de la dissuasion, fondement de la défense nationale, faute d'une « *composante atmosphérique* » (avions « furtifs », transparents aux radars adverses, ou missiles de croisière) ?

« Finlandisation ? »

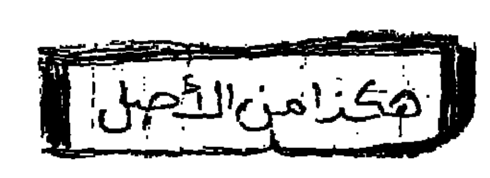
Il apparaît clairement qu'un programme spatial complet est hors de portée d'une puissance comme la France, en particulier les moyens d'aide à la navigation et d'alerte avancée, sans parler des canons laser ! En revanche, un système de télécommunication et d'observation spatiales national est concevable : sa mise en œuvre représenterait 1,5 % de l'actuel budget de la défense, selon les spécialistes. Il pourrait servir de base technique à des réalisations européennes ultérieures.

L'effort consenti par l'Europe, sous l'impulsion de la France, pour la mise au point de la fusée Ariane peut-il avoir son pendant dans le domaine du spatial militaire ? Economiquement et techniquement, cela semble une évidence. Mais politiquement ? C'est poser la question du destin politique du continent...

Ainsi, l'avenir est bien dans l'espace ! Si, à l'horizon du vingt et unième siècle, aucune défense strictement nationale n'est plus concevable pour la France en raison des coûts fantastiques de la mise au point de systèmes d'armes capables de percer la « frontière d'en haut », quelles pourraient être les solutions ? A défaut de progrès dans la construction de l'Europe, la « finlandisation » sous l'aile soviétique, ou le protectorat américain. Sans doute, selon le mot du poète, est-il plus tard que l'on ne croit.

FIN

● *Une délégation salvadorienne*, conduite par M. Guerrero, ministre à la présidence, est arrivée mardi 2 août en Israël, pour une visite de trois jours à l'invitation du ministère israélien des affaires étrangères. Le ministre de l'économie du Salvador, M. José Miguel Pacas, et le fils du président, M. Ernesto Magana, sont parmi les invités. La délégation doit s'entretenir avec le premier ministre israélien, M. Begin, le chef de la diplomatie israélienne, M. Yitzhak Shamir, et le gouverneur de la banque d'Israël, M. Moshé Mandelbaum. Il pourrait être question du transfert à Jérusalem de l'ambassade du Salvador à Tel-Aviv, en échange de la nomination à San Salvador d'un ambassadeur israélien, l'ambassadeur actuel résidant au Guatemala. Selon les milieux politiques de Jérusalem, il pourrait aussi être question de fournitures militaires israéliennes au Salvador. — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

LA TENSION ENTRE ISRAËL ET LES PHALANGISTES LIBANAIS

• JÉRUSALEM : mettre de l'ordre avant le « redéploiement »

De notre correspondant

Jérusalem. – En expliquant, le 2 août, devant les membres de la Knesset, les raisons de l'expulsion à Kfarfalouss, près de Saïda, d'une *unité des Forces libanaises* (essentiellement phalangistes), le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Moshe Levi, est resté évasif. Il s'est contenté de déclarer que l'on reprochait aux miliciens chrétiens leur *« refus ou manque de coordination »* avec les autorités militaires israéliennes au Liban. Il a seulement ajouté que les phalangistes avaient à plusieurs reprises *« agi »* en désaccord avec ces mêmes autorités. Le général Levi n'en a pas dit plus, mais il a paru évident à la plupart des députés auxquels il s'adressait qu'il faisait allusion à un contentieux croissant entre Israéliens et phalangistes, sinon à des divergences d'intérêts de plus en plus flagrantes.

Cette affaire marque vraisemblablement la fin d'une époque – la majorité des observateurs israéliens en sont persuadés. C'est la fin d'une étroite collaboration qui remonte à 1976 (quand, pour la première fois, Israël a fourni une aide et une assistance aux milices chrétiennes libanaises) et qui a connu ses plus belles heures l'an dernier lorsque l'armée israélienne a pénétré au Liban et fait à Beyrouth sa jonction avec les Forces libanaises. Mais c'est précisément, et paradoxalement, au moment où cette coopération devait s'affirmer que les rapports entre Israéliens et phalangistes ont commencé à se détériorer. Les massacres de Sabra et Chatila ont amené les dirigeants israéliens à prendre leurs distances. Déjà auparavant, à Jérusalem, on n'avait pas caché sa déception devant les réticences manifestées par les phalangistes à se joindre au combat mené par l'armée israélienne contre les Palestiniens de Beyrouth.

Conforter le commandant Haddad

Le rapport de la commission d'enquête israélienne sur les massacres de Sabra et Chatila a montré que depuis longtemps des militaires israéliens avaient mis en garde le gouvernement de M. Begin contre les dangers de la collaboration avec les Phalanges. Les menaces et une série d'attentats dont ont été victimes au début de cette année des réfugiés palestiniens, notamment dans la région de Saïda, puis la *« guerre du Chouf »* entre villages druzes et chrétiens, ont achevé de prévenir les chefs des troupes d'occupation contre leurs anciens alliés désormais considérés comme des *« fauteurs de troubles »*.

D'autre part, les forces du commandant Saad Haddad en qui les Israéliens ont toute confiance et qui, au Sud-Liban, leur sert d'auxiliaire, ont exigé des Israéliens qu'ils empêchent les milices phalangistes de lui faire concurrence et de prendre pied dans les régions qu'il contrôle. Même s'il avait des intérêts communs avec le parti phalangiste, le commandant Haddad n'a jamais entretenu avec ce dernier de bons rapports. Ils ont même été souvent conflictuels.

Maintenant que l'armée israélienne s'apprête à se *« redéployer »* plus au sud, il devient pour elle nécessaire de mettre de l'ordre dans la région. L'affaire de Kfarfalouss est un avertissement et peut-être un précédent (à Jérusalem, on indique de source militaire que d'autres mesures pourraient être bientôt prises contre des unités phalangistes au Sud-Liban).

Il semble y avoir plusieurs raisons à l'initiative que vient de prendre le gouvernement israélien. D'une part, les dirigeants de Jérusalem veulent affermir l'autorité du commandant Haddad et empêcher que les milices phalangistes puissent faire obstacle à ce dessein. D'autre part, les autorités israéliennes doivent tenter de faire face à l'hostilité grandissante d'une partie de la population chiite (très largement majoritaire au Sud-Liban). Or, pour celle-ci comme pour les réfugiés palestiniens, les milices phalangistes représentent un danger. Enfin et surtout, les Israéliens semblent avoir promis la semaine dernière aux Américains, et indirectement au gouvernement libanais, d'essayer de tout faire pour éviter que l'évacuation prochaine du Chouf ne se traduise par un regain de tension entre chrétiens et druzes dans ce secteur. Sans doute le gouvernement de Jérusalem a-t-il voulu donner par ailleurs à la communauté druze des gages d'impartialité au moment où s'entament, sous l'égide israélienne, des négociations qui ont pour but d'établir un cessez-le-feu durable dans le Chouf.

FRANCIS CORNU.

• *Le Conseil de sécurité de l'ONU déclare les colonies israéliennes dépourvues de « validité légale ».* – Par 13 voix contre 1 – celle des Etats-Unis – et 1 abstention – celle du Zaïre – le Conseil de sécurité des Nations unies a voté mardi 2 août une résolution condamnant *« les récentes attaques perpétrées contre la population civile arabe dans les territoires arabes occupés (par Israël), en particulier celle qui a tué ou blessé des étudiants de l'université islamique d'Hébron, le 26 juillet 1983 »*. La résolution souligne aussi que *« la politique et les pratiques israéliennes d'installer des colonies dans les territoires occupés (...) en 1967, y compris Jérusalem, n'ont pas de validité légale et constitue un sérieux obstacle à l'instauration d'une paix globale, juste et durable au Proche-Orient »*. – *(A.F.P.)*

• BEYROUTH : l'occupation d'une caserne au Sud semble destinée à affaiblir les « fidèles du président »

De notre correspondant

Beyrouth. – *Les Israéliens ont investi* mardi la caserne des Forces libanaises (chrétiennes) à Kfarfalouss, à l'est de Saïda (*Sud-Liban*), mettant à exécution, bien qu'avec retard, leur ultimatum du jeudi 28 juillet (*le Monde* du 3 août). Mais les miliciens chrétiens n'ont pas quitté les lieux. Si bien que, mercredi 3 août au matin, les deux forces s'y côtoyaient. De plus, de nombreux habitants chrétiens de la région avaient pénétré dans la caserne bien que le bâtiment fût encerclé. Les Forces libanaises, jusqu'à présent protégées d'Israël, et qui avaient fait leur entrée au Sud-Liban après que les palestino-progressistes en eurent été chassés par l'invasion israélienne de juin 1982, se disent déterminées à ne pas céder. Le délai *de facto* accordé par les Israéliens avait d'ailleurs été utilisé à de stériles négociations. *« Si les Israéliens sont déterminés à occuper la caserne, ils n'ont qu'à le faire de force, car, pour notre part, nous sommes déterminés à y rester »*, a déclaré un porte-parole des milices chrétiennes.

Cette tension entre Israël et les Forces libanaises prête à toutes sortes d'interprétations à Beyrouth, *où l'on va jusqu'à parler de « préparation de la partition du Liban par l'élimination progressive de toutes les Forces libanaises du Sud »*.

Il existerait, d'autre part, deux ailes au sein des Forces libanaises, l'*« aminienne »* (du nom du président de la République, M. Amine Gemayel) et la *« pro-israélienne »*. *Le coup de semonce de Kfarfalouss*, dont la garnison serait *« aminienne »*, aurait pour objet d'affaiblir *cette fraction*. L'épreuve de force en cours a suscité une vive effervescence au sein des populations chrétiennes du Sud : grèves dans plusieurs localités, routes barrées, tocsin et manifestations. Les manifestations de réprobation du comportement israélien se multiplient, prenant parfois des formes cocasses. Ainsi, un essaim d'abeilles a été lancé par des villageois en direction des soldats de l'Etat hébreu. *« Ne tranformez pas le Sud-Liban en un nouveau Gaza »*, dit un calicot à l'adresse des Israéliens, faisant allusion à la résistance palestinienne pugnace qui s'est manifestée dans ce territoire.

Entre-temps, le nouvel émissaire américain, M. McFarlane, a quitté Beyrouth mercredi 3 août pour Jérusalem, après s'être entendu confirmer la position du gouvernement libanais : refus du principe du retrait partiel israélien et insistance pour obtenir un calendrier de retrait de toutes les forces étrangères du Liban : israéliennes, syriennes et palestiniennes.

LUCIEN GEORGE.

Iran

DIX-SEPT BAHAIS ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS A TÉHÉRAN ET A KARAJ

Les dernières nouvelles parvenues d'Iran au bureau bahaï de Paris font état de l'exécution de dix-sept bahaïs, le 28 juillet, à Téhéran et à Karaj, ainsi que de la poursuite de la vague d'arrestations frappant tout particulièrement les parents des membres des institutions communautaires bahaïes. Aucune information n'a transpiré sur les motifs et les circonstances de ces nouvelles exécutions, sauf les noms des suppliciés.

Deux exécutions ont eu lieu à Téhéran : il s'agit de MM. Mahboub Naderi et Sohrab Doustdar, les quinze autres suppliciés étant des habitants de la petite ville de Karaj, située à 40 kilomètres de la capitale. On compte parmi eux une femme.

AVANT L'OUVERTURE DU CONSEIL CENTRAL PALESTINIEN

Les contacts syro-américains inquiètent M. Arafat

A la veille de l'ouverture des travaux du Conseil central palestinien, à Tunis, prévue dans la soirée du mercredi 3 août, des combats se poursuivent à Baalbek, dans la Bekaa libanaise, entre partisans et adversaires de M. Arafat. Trois personnes au moins ont été tuées mardi, dont un combattant palestinien des forces fidèles au chef de l'O.L.P. et un sergent de la gendarmerie libanaise. C'est la première fois cette année que les forces libanaises légales stationnées à Baalbek se trouvent impliquées dans les affrontements interpalestiniens : des adversaires de M. Arafat avaient ouvert le feu sur les gendarmes libanais. D'autre part, l'agence palestinienne Wafa a annoncé que le président de l'O.L.P. *« se rendra à Moscou au début de septembre à l'invitation de M. Youri Andropov »*. Cette information n'a toutefois pas été confirmée par Moscou.

De notre correspondant

Tunis. – Bien que ses proches assurent qu'il y dispose d'une *« confortable majorité »*, M. Yasser Arafat risque de se heurter à de sérieuses difficultés lors de la session du Conseil central palestinien, qui devait s'ouvrir mercredi 3 août au soir à Tunis.

Le dernier appel du président de l'Organisation de libération de la Palestine aux chefs d'État arabes afin *qu'ils interviennent pour faire cesser « les attaques syriennes et libyennes »* contre ses fidèles dans la plaine libanaise de la Bekaa (*le Monde* du 2 août) a, en effet, relancé la polémique non seulement avec la Syrie mais aussi dans les rangs palestiniens. Le président de la commission spéciale palestinienne, M. Khaled El-Fahoum n'a pas hésité à démentir – à partir de Damas il est vrai – l'intervention de la Syrie dans les affrontements, et le Front populaire de libération de la Palestine de M. Georges Habache a *exprimé – lui aussi* de Damas – sa désapprobation.

Il n'est donc pas impossible que M. Arafat se voie contraint de modifier sa démarche et de manifester un peu plus de souplesse dans sa tentative de tenir la dragée haute au partenaire syrien. C'est effectivement en réplique à l'intransigeance de Damas que les dirigeants du Fath (l'organisation de M. Arafat) ont *suscité la convocation du Conseil* central de l'O.L.P. (instance intermédiaire entre le comité exécutif et le Conseil national), au rôle théoriquement consultatif, mais dont les avis ont cependant valeur de décision, d'autant que les secrétaires généraux des huit mouvements membres de l'O.L.P. ont été sollicités nominativement d'y participer.

Composé de quatre-vingt-un membres, le Conseil central réunit, outre le comité exécutif (quatorze) et le bureau du Conseil national (quatre), vingt-trois représentants des mouvements politiques, vingt-trois représentants des organisations populaires, sociales et professionnelles et vingt-trois délégués désignés par les notabilités palestiniennes indépendantes.

En convoquant ces assises, qui, pour être véritablement significatives, devront réunir un maximum de participants, ce qui ne paraissait *pas encore évident mercredi 3 août* au matin, M. Arafat poursuit, selon ses proches, un double objectif :

1) Démontrer que l'actuelle direction de l'O.L.P., dont la légitimité a été mise en cause par Damas et les dissidents du Fath, est en mesure de réunir de telles instances largement représentatives de la diaspora palestinienne ;

2) Parvenir à un consensus sur la condamnation de son expulsion de Damas et, surtout, sur les interrogations que posent les contacts américano-syriens. En effet, ces contacts suscitent, même quand elles ne s'expriment pas ouvertement, de sérieuses préoccupations au sein des différents courants palestiniens, qui y voient le plus souvent *un danger de mise à l'écart de* l'O.L.P. dans les développements politiques futurs au Proche-Orient.

Ce thème a déjà été maintes fois développé par M. Arafat. Selon lui, là est la principale origine de la crise palestino-syrienne, la direction de l'O.L.P. affirmant sans cesse sa volonté de sauvegarder l'autonomie de pouvoir de décision, afin de demeurer un interlocuteur à part entière.

Si le président de l'O.L.P. parvient à ses fins, ses proches reconnaissent qu'il lui faudra probablement consentir à ses partenaires des autres mouvements une réaffirmation solennelle de la part du Conseil central de la volonté palestinienne d'une normalisation avec Damas.

Le Conseil doit aussi se pencher sur le problème de la dissidence au sein du Fath, qui implique en tout état de cause une profonde réorganisation politique et militaire du mouvement, et sur la situation des Palestiniens au Liban et dans les territoires occupés. Il paraît peu probable que la date de la prochaine session du Conseil national (Parlement) soit fixée dans l'immédiat, et les milieux palestiniens de Tunis affirment qu'il est exclu que la question de la formation d'un gouvernement palestinien en exil soit abordée.

MICHEL DEURÉ.

• *Soixante détenus palestiniens* au camp israélien d'Ansar (*région* de Nabatiyeh, Sud-Liban) ont été libérés, lundi 1er août, à Saïda, a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne. Près de cinq mille Palestiniens et Libanais sont encore détenus dans ce camp ouvert depuis l'été 1982. – *(A.F.P.)*

EUROPE

Italie

Un accord est intervenu sur le programme du gouvernement Craxi

De notre correspondant

Rome. – La formation du cabinet Craxi est entrée dans sa phase finale. Dès ce mercredi 3 août, après un nouvel examen par les secrétaires des *partis démocrate-chrétien et républicain* du programme de gouvernement (déjà approuvé par les socialistes, les libéraux et les sociaux-démocrates) et après l'étude de la liste des membres du gouvernement, M. Craxi était attendu chez le président de la République. La semaine prochaine doit s'ouvrir le débat parlementaire qui sanctionnera, par un vote de confiance, les débuts du premier gouvernement de la République italienne présidé par un socialiste.

Ce gouvernement aura été formé en des temps records pour l'Italie – un mois seulement après le résultat des élections – et sans les coups de théâtre ou polémiques habituels. De l'avis même des secrétaires des partis de la majorité, l'accord est complet sur le programme, notamment en ce qui concerne les délicates questions économiques. *Une* satisfaction qui cache peut-être bien des arrière-pensées, comme le laisse *supposer la réserve des deux principaux* alliés de M. Craxi – la démocratie chrétienne et les républicains – sur la manière dont sera appliqué le programme.

Bien que présidé par un socialiste, le gouvernement pourra difficilement appliquer une politique strictement socialiste. C'est un cabinet de coalition et ce sera un gouvernement de compromis. *Certes, M. Craxi a* pour lui l'absence d'alternative. Mais ce sont les cinq mêmes partis *qui, il y a un an, avaient mis au point* le programme du second cabinet Spadolini qui se sont retrouvés pour décider un nouveau pacte de gouvernement. Une nouveauté cependant : la mise en œuvre, pour la première fois en Italie, d'une politique des revenus qui doit être équilibrée par un projet de développement voulu par les socialistes. Le gouvernement *Craxi paraît cependant, d'entrée de* jeu, partagé, en matière économique, entre la rigueur et la relance et, en matière politique, entre son souhait de rester ancré à gauche et les pressions démocrates-chrétiennes pour qu'il rompe ses alliances « périphériques » – au niveau des administrations locales – avec les communistes.

Le choix des hommes est important. Le portefeuille des affaires étrangères ne peut revenir qu'à une *personnalité ayant déjà été président* du conseil, mais la D.C. ne semble, en aucun cas, vouloir renoncer à ce poste. Le second choix délicat est celui des ministres chargés des questions économiques : un domaine où le président du conseil entend jouer des cartes maîtresses. Il doit trouver des hommes ayant sa confiance et celle de la démocratie chrétienne et des républicains.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

• MME ESTELA PERON, ancienne *présidente d'Argentine*, s'apprête à rentrer à Buenos-Aires, annonce son entourage. *Mme Peron, qui vit, en exil en Es*pagne depuis 1981, se rendrait d'abord au Paraguay pour ren*contrer les dirigeants du parti pé*roniste et préparer son voyage jusqu'à Buenos-Aires. Son retour est organisé par M. Milo Vogetic, ancien membres des Oustachis croates qui ont combattu au côté de l'Allemagne nazie pendant la deuxième guerre mondiale. M. Vogetic joue maintenant un rôle prédominant dans le cercle des conseillers de Mme Peron. C'est, indique-t-on de source proche de l'ex-présidente, un ami personnel du président Alfredo Stroessner du Paraguay qui avait donné asile à Juan Domingo Peron à Asuncion après son renversement en 1955. – *(Reuter.)*

Chili

• *LE GOUVERNEMENT* a fait savoir, mardi 2 août, qu'il ne maintiendrait pas l'action engagée en justice contre l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Gabriel Valdes, arrêté le mois dernier pour avoir encouragé la journée de protestation nationale du 12 juillet. La Cour suprême a innocenté M. Valdes et cinq autres personnes en estimant que les manifestations antigouvernementales à caractère pacifique ne *constituaient pas des « délits criminels »*. Le ministère de l'intérieur indique que la décision a été *prise « en considération du récent appel du pape en faveur du dialogue, et pour faire la preuve des bonnes intentions du gouvernement »*. M. Valdes, président du parti démocrate-chrétien (interdit), avait été libéré après cinq jours de détention sur décision d'un tribunal. Le gouvernement avait fait appel mais la Cour suprême a entériné. – *(Reuter.)*

Chine

• LA VISITE DE M. WU XUEQUIAN EN THAILANDE ET AU PAKISTAN. – *Le ministre* chinois des affaires étrangères a regagné Pékin, mardi 2 août, à l'issue d'une première tournée de neuf jours en Thaïlande et au Pakistan (*le Monde* du 2 août) au cours de laquelle il a réaffirmé la fermeté des positions chinoises à propos de Cambodge. La Chine continuera à soutenir la résistance cambodgienne antivietnamienne tout en tâchant d'exercer *« une forte pression internationale sur le Vietnam dans tous les domaines »* pour créer *« les conditions nécessaires »* à un règlement politique du conflit, a-t-il notamment déclaré à Bangkok. – *(A.F.P.)*

Chypre

• DEUX LIBANAIS *CONDAMNÉS POUR LE DÉTOURNEMENT D'UN AVION LIBYEN.* – Deux mu*sulmans chiites libanais ont été* condamnés, mardi 2 août à Larnaca, à sept ans de prison pour *avoir détourné, le 22 juin, un* avion de ligne libyen se rendant d'Athènes à Tripoli, en Libye. Raja Arif Ahmed, *vingt ans, mé*canicien, et Mehdi Sadoun Hadjihassan, dix-sept ans, étudiant, ont déclaré avoir détourné le Boeing-707 pour obtenir que de nouveaux efforts soient entrepris dans la recherche de l'imam Moussa Sadr, leur chef spirituel, disparu lors d'un voyage en Libye en 1978. – *(Reuter.)*

Guinée-Équatoriale

• *LES RELATIONS AVEC MADRID.* – L'Espagne a accepté de renégocier la dette équatoguinéenne à son égard, d'un montant de 45 millions de dollars, a annoncé le premier ministre, *M. Gonzalez, à l'issue de la visite* du président Obiang, qui a quitté Madrid pour Malabo samedi *30 juillet (le Monde* du 30 juillet). M. Gonzalez a également déclaré qu'il se rendrait en *Guinée-Équatoriale* avant la fin de l'année. – *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

• VINGT ET UNE PERSONNES ont été reconnues coupables, mardi 2 août, d'appartenance à l'armée républicaine irlandaise, sur la base du témoignage d'un de leurs coïnculpés, M. Christopher Black. Ce procès, qui en est à son cent dix-septième jour et se déroule à Belfast dans des conditions de sécurité sans précédent, marque un tournant dans la lutte des autorités contre le mouvement républicain armé. L'IRA a promis pour sa part d'exécuter Christopher Black. – *(Reuter, U.P.I.)*

Pérou

• LE PRÉSIDENT BELAUNDE TERRY a annoncé, lundi 1er août, que son pays se propose de recruter des « conseillers étrangers » pour coopérer avec la police et les forces armées péruviennes dans leur lutte contre la guérilla deSentier lumineux.

Le vice-président Javier Alva a déclaré que le recrutement des « conseillers » allait se faire dans *« des pays démocratiques »* où le terrorisme a été jugulé. On indique à Lima qu'il y a déjà des conseillers argentins et israéliens au Pérou et que des membres de la police péruvienne se sont rendus en Italie, en Allemagne de l'Ouest et en Israël pour y suivre un entraînement. – (A.P.)

R.F.A.

• M. BENNO ERHARD, député *C.D.U., accuse les services se*crets yougoslaves d'être à l'origine de la mort d'un exilé croate, *Stefan Djurekovic, cinquante*-sept ans, assassiné la semaine dernière près de Munich. Stefan Djurekovic, *ancien dirigeant* d'une compagnie pétrolière et membre du parti communiste yougoslave, vivait depuis un an en République fédérale où il avait publié plusieurs livres mettant en cause le régime yougoslave.

Selon M. Erhard, les services secrets de ce pays seraient également impliqués dans une douzaine d'autres assassinats ayant eu lieu ces dernières années.

République Sud-Africaine

• L'ATTENTAT DE PRETORIA. – Deux auteurs noirs de l'attentat du 20 mai dernier contre le quartier général de l'armée de l'air à Pretoria, qui avait fait dix-neuf morts et deux cent dix-sept blessés (*le Monde* daté 22-23 mai), ont été tués par l'explosion prématurée de la voiture piégée, a révélé mardi 2 août le chef de la police de sécurité sud-africaine. Le général Frans Steenkamp a indiqué, lors d'une conférence de presse réservée aux seuls journalistes sud-africains, que les deux hommes – dont l'identité n'a pas été dévoilée – étaient des criminels connus, recrutés par le Congrès national africain (A.N.C.). Le policier a encore indiqué que l'attentat a été conçu et organisé à partir *d'un centre de commandement* de l'A.N.C. à Maputo (Mozambique), et que les *« terroristes » se sont rendus en Afrique* du Sud en passant par le Swaziland. Le chef du parti communiste sud-*africain, en* exil au Mozambique, M. Joe Slovo, serait le « cerveau » de l'opération, a également déclaré le général. – *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

• M. IVAN BENEDIKTOV, ancien ministre de l'agriculture de l'U.R.S.S., qui participa, dès 1927, à la collectivisation forcée des terres, d'abord en Ouzbekistan, puis dans la Fédération de Russie, est mort le jeudi 28 juillet, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, annonce la *Pravda* du 1er août. A partir de 1959, M. Benediktov fut diplomate, notamment en Yougoslavie de 1967 à 1971. – *(U.P.I.)*

Le Monde

politique

Point de vue

A la recherche d'un grand dessein

M. Robert Fabre est reçu en audience, mercredi après-midi 3 août, par M. François Mitterrand. Le médiateur nous expose, ci-dessous, ses vues sur la nécessaire recherche d'un « grand dessein », et sur la conduite du débat démocratique. Il le fait davantage en tant que personnalité du radicalisme et ancien président du M.R.G. qu'en tant que médiateur.

par ROBERT FABRE (*)

ON l'a dit, répété avec conviction : ce qui manque à notre pays, et en particulier à sa jeunesse, c'est un grand dessein.

Jusque-là, accord quasi général. C'est dans le choix de ce grand dessein que s'inscrivent les divergences.

Certains condamnent au nom du réalisme tout ce qui relève d'une quelconque idéologie. Voire même de la simple générosité.

« *Voyez,* disent-ils, *ses ravages au niveau de l'économie !*

» *Vieilles lunes que la recherche de l'égalité, de la justice sociale à tout prix ! Le monde dans lequel nous vivons est dur, impitoyable, insensible à la solidarité. C'est celui de la concurrence industrielle, qui nous oblige à la mobilisation, pour ne pas dire à la guerre de la production, donc de la productivité.*

» *Pas de place pour les doux rêveurs du style écologique, pour les égalitaristes à tous crins qui nous entraîneraient dans le cycle de la démobilisation industrielle. Il ne s'agit pas, poursuivent-ils, de réduire, au nom de la morale, une production d'armement si bénéfique à notre balance du commerce extérieur, au moment même où l'industrie automobile entre dans le cercle rouge des réductions d'effectifs.* »

Menace que, sans être prophète, j'avais annoncée dès 1979 dans mon Rapport sur l'emploi...

Le Club de Rome, dès 1970, n'avait-il pas évoqué la possibilité de la *croissance zéro*, ce qui lui avait valu d'être vilipendé pour son défaitisme.

Fallait-il se préparer à cette *éventualité* ? *Fallait-il lutter à tout* prix, même au prix de l'inégalité so*ciale pour maintenir la croissance ?*

Fâcheux manichéisme !

La crise est venue. Mondiale. Comme l'opposition d'*alors* avait tendance à le faire vis-à-vis du pouvoir en *place* avant 1981, *l'opposition* d'aujourd'hui veut faire porter *aux socialistes l'entière responsabi*lité des difficultés économiques et financières que connaît *notre* pays.

Constant et facheux manichéisme !

Il est regrettable que le débat politique soit trop souvent ramené à l'échange d'arguments électoraux. Mises à part quelques rares émissions télévisées d'excellente tenue, la propagande, l'invective, restant la règle générale des rapports majorité-opposition.

Ayant toujours prôné les vertus du dialogue démocratique — qui est le contraire de l'agressivité injurieuse, — je continue à condamner ces pratiques, qui desservent les responsables politiques qui y ont recours, et rejaillissent sur l'ensemble de la classe politique, en provoquant de la part de l'opinion désaffection et mépris.

Les sondages en témoignent, qui voient chuter dans l'estime du public aussi bien les leaders de l'opposition que ceux de la majorité.

Sans tomber dans l'angélisme, ni dans l'illusion d'une « *union sacrée* » qui ne se retrouve que dans les moments les plus dramatiques de notre histoire, ne serait-il pas possible d'amener les uns et les autres à *des modes d'expression plus courtois,* même lorsque, sur le fond, la *divergence reste profonde ?*

La démocratie, c'est le pluralisme et ses moyens d'expression.

L'exposé des différentes doctrines, des divers types de société proposées, ne doit pas pour autant s'accompagner de la condamnation sectaire de tout ce qui n'émane pas de son parti.

La démocratie, ce n'est pas la subordination de l'intérêt supérieur du pays à l'intérêt de son parti, ou même à un intérêt électoral personnel.

Accéder au pouvoir n'est pas un objectif en soi. Il est — ou devrait être — d'aider le pouvoir en place à sauvegarder l'avenir du pays qui nous est commun. L'opposition, dont le rôle est essentiel, ne doit jamais perdre de vue la responsabilité nationale qu'elle assume.

Que les parlementaires, les leaders politiques, débattent avec ardeur mais aussi sérénité des grands problèmes nationaux, quoi de plus normal ?

Que des « majorités d'idées » puissent, au-delà des clivages partisans, se retrouver sur quelques grands thèmes porteurs de consensus national, quoi de plus souhaitable ? Alors pourraient, sans affrontement passionnel, être débattues les grandes idées touchant à la nécessité de ce grand dessein à offrir à notre jeunesse.

Une nécessaire réflexion

Je souhaite que, dès aujourd'hui, chacun *se livre à la réflexion.*

Qu'il s'interroge sur les causes réelles de la désaffection des jeunes et des moins jeunes vis-à-vis de la « politique ».

Sur le désenchantement des uns, le renoncement des autres.

Pourquoi tant de *défilés protestataires ?*

Pourquoi tant de *violence* gratuite ? Pourquoi cette résurgence *du racisme. Cette intolérance culturelle à double sens ?*

En bref, pourquoi le peuple de France se sent-il « mal dans sa peau ? »

Pourquoi les appels à l'effort, à la solidarité, au redressement, ont-ils un si faible écho ?

Faut-il en conclure, avec ceux qui cherchent dans le passé des références historiques, que nous sommes déjà en décadence ? Il est vrai que l'égoïsme règne. Chacun défend son confort personnel, ses avantages catégoriels. Le sacrifice au profit des plus défavorisés, c'est pour le voisin, pas pour soi.

Même si les slogans des banderoles cherchent à justifier une manifestation au nom de l'intérêt supérieur, le but des contestataires est le plus souvent le maintien des situations acquises, ou même la défense de certains privilèges.

Le bulletin de vote exprime davantage le refus d'une atteinte à son portefeuille personnel, qu'une condamnation de l'orientation politique du pouvoir.

Comment, dans de telles conditions de nombrilisme, faire passer *un message* exaltant le don de soi, l'attachement aux grandes valeurs morales, à la patrie, à l'humanisme ?

C'est pourtant dans ces grands sentiments qu'il faut rechercher les motivations d'un sursaut, d'un élan de notre jeunesse.

Certes, l'économie prime, rien ne pouvant être engagé sans une *bonne marche de notre production* et un redressement financier. Certes, il faut susciter l'intérêt pour la recherche, pour l'assimilation et le développement des techniques d'avenir : informatique, robotique, espace, sans la maîtrise desquelles notre société sera écrasée par notre propre avance technologique.

Rester dans la course, dans le peloton des grandes puissances, ne pas laisser se dégrader notre niveau de vie, revenir au taux de croissance de *nos voisins,* c'est un objectif valable.

Est-il assez noble pour motiver un sursaut ? Je ne le crois pas.

« *On n'est jamais tombé amoureux d'une courbe de croissance* » disait, dans son langage imagé, Maurice Faure, à l'époque où, les *premiers,* les radicaux *dénonçaient* la recherche exclusive des avantages quantitatifs et prônaient la « *qualité de la vie* ».

Sans doute était-ce plus facile en période de prospérité que dans la grande crise que nous traversons, où nous luttons pour le simple maintien d'un niveau péniblement acquis.

Faudra-t-il cependant attendre une dégradation plus prononcée pour s'engager dans la recherche d'un mode de vie plus compatible à la fois avec nos moyens limités, et avec les désirs profonds que nous portons en nous ?

Il n'est pas vrai que le bonheur, au-delà du seuil matériel minimum indispensable, soit fait exclusivement de l'accumulation des biens de consommation.

Un renouveau significatif de la vie associative témoigne d'un retour à certaines sources de vie collective et d'épanouissement individuel.

Mais d'autres cherchent l'évasion ou le rêve dans la drogue, dans les sectes...

Quelle motivation ?

Tant qu'un peuple ne s'est pas *haussé au niveau minimum* vital, sa jeunesse peut être motivée par l'engagement sur la voie du développement industriel. Ainsi en a-t-il été en Corée, en Indonésie...

Tant qu'elle est brimée par un *système contraignant ou dictatorial,* une population peut lutter, quasi*unanimement,* pour la conquête de la démocratie et de ses libertés. C'est ce qui anime Chiliens ou Polonais...

La France, elle, *par la douceur* de son climat, la richesse de ses *terres, son patrimoine culturel,* son avancée technologique et scientifique, s'est laissée aller à la facilité. A cru que la force de l'élan acquis par les générations précédentes suffirait à nous maintenir dans le giron des grandes nations, puissantes, respectées, à haut niveau de vie. Elle n'a plus recherché qu'une meilleure répartition interne de ses richesses, ignorant le rétrécissement du gâteau pour se disputer la cerise confite qui le surmonte.

Reprocher aux autres de jouer leur propre jeu sans chercher à nous aider ? Au nom de quelle solidarité internationale ?

S'enfermer derrière nos barbelés ? Pour qu'en rétorsion nos propres produits soient boycottés ?

Il n'y a pas de solution qui soit purement économique.

Les *meilleurs économistes* ne *s'aventurent* d'ailleurs plus à faire *des pronostics, à moyen et à long* terme, que la réalité dément sans *cesse. Toute planification* — pourtant nécessaire — ne peut être qu'un à peu près, sans cesse remis en cause. On a fini par reconnaître que l'inflation avait des origines psychologiques plus qu'économiques.

Il faut donc rechercher d'autres *motivations* pour le *redressement* national souhaité, que les seules recettes de productivité, de temps de travail, de surveillance des entreprises... Ne laissons pas de mauvais conseilleurs exacerber les sentiments les plus vils — racisme... — ou dévoyer les sentiments les plus nobles (patriotisme ramené au nationalisme intransigeant).

Commençons par le dialogue

Essayons, tous ensemble, au-delà *des péripéties électorales, qui* doivent être traitées à leur vrai niveau, de *rechercher* les valeurs, nouvelles ou traditionnelles, qui peuvent être remises à l'honneur et susciter quelque enthousiasme chez des jeunes restés disponibles pour l'aventure... la bonne comme la pire !

Sans doute faudra-t-il, pour les générations à venir, réapprendre le civisme dès la première école.

Mais le temps presse. C'est de la génération actuellement responsable que doit venir, sous peine d'explosion, l'élan régénérateur.

Assez de fuite en *avant* à la poursuite d'un devenir qui nous échappe. Cherchons à maîtriser, au plan économique, social, mais aussi au plan des comportements, une société déshumanisée.

Cherchons, dans un premier temps, à combler le fossé qui sépare l'opinion de la classe politique, par l'amenuisement des disputes partisanes.

Sans renoncement à l'identité de chacun, ouvrons l'ère du dialogue *loyal* et constructif.

C'est ce que souhaite l'immense majorité des Français, lasse des querelles stériles.

Ce serait un premier consensus, dans l'attente de nouvelles espérances.

(*) Médiateur.

● *Les Verts, parti écologiste,* ont organisé leurs habituelles journées d'été à Chapeau-Cornu, dans l'Isère, du 29 juillet au 2 août. Les Verts voulaient marquer, par leur proximité de la centrale de Creys-Malville, le sixième anniversaire de la manifestation qui fit un mort et plusieurs blessés en 1977.

L'objectif principal de ces journées était la mise en place du programme européen du parti écologiste qui entend être présent aux *élections européennes de* 1984.

Le parti écologiste présente un programme non encore définitif qui se veut particulièrement novateur en matière économique. Désireux de se couper radicalement de la droite et de la gauche, les écologistes refusent également le libéralisme et le collectivisme *ainsi que tous les systèmes* issus du capitalisme et du socialisme. Ainsi en viennent-ils à prôner une conception de la propriété des moyens de production et de distribution ainsi que des moyens bancaires qui fait appel à la notion de concertaion et de contrat.

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

Une certaine mauvaise conscience

(Suite de la première page.)

Autre raison pour eux de se taire, et qui n'est pas négligeable : la mode. Ce qui distingue, entre *autres, l'intellectuel du simple* penseur, c'est que celui-ci ne s'en soucie guère, alors que le premier, homme de salons, de cocktails et de colloques parisiens, y est très sensible.

Or la mode a tourné. Les valeurs victoriennes « reviennent très fort », dirait un sportif. Et pas seulement dans le sillage de M. Reagan ou de Mme Thatcher, comme il serait trop facile de le croire, mais probable*ment sous l'effet* d'un mouvement pendulaire qui menace de s'amplifier et de durer. La droite ne peut en tirer profit que très discrètement : ces « valeurs victoriennes » ont un fâcheux relent de « Travail-Famille-Patrie ».

Les intellectuels de gauche sont assez avisés pour sentir que même leur public se lasse de les entendre ressasser les mêmes propos stéréotypés sur la noirceur du règne de la droite ; à plus forte raison quand ces propos ont pris, dans l'enivrement de la victoire, un tour carrément excessif, c'est-à-dire insignifiant. Hormis eux, et encore, qui croit sérieusement que la France est passée en mai 1981 de la nuit à la lumière en s'arrachant ce mois-là (j'en passe et de meilleurs) au gouffre du déclin et de l'étouffement programmé ?

On attend donc l'effort d'*analyse* et d'imagination qui leur ferait associer à la passion de l'égalité une juste appréciation des vertus de la concurrence et de la sélection, à leur souci des plus faibles le refus d'une société d'assistance aux médiocres, à leur goût des solutions bureaucratiques un certain dégoût de l'étatisme paperassier, à leur dogmatisme et à leur manichéisme, enfin, une renonciation *explicite* au monopole de l'idéologie politique et du savoir. On *ne peut pas raisonnablement* souhaiter que s'engage en France un large débat d'idées en sous-entendant qu'il ne s'agira que d'idées dûment estampillées « de gauche ».

On attend, et on ne voit venir, hélas ! que des mots qui poudroient et des phrases qui verdoient. Autrement dit, un silence bavard.

Admettons pourtant qu'il s'agisse du silence de la réflexion et de la reconsidération des choses. Il n'en a pas moins des causes plus générales, plus « historiques » en quelque sorte.

Les moulins à vent

Les intellectuels de gauche ont leurs grands ancêtres : Diderot et les Encyclopédistes, Rousseau, Voltaire à la rigueur. Et leur période de référence : les années 1750-1780. Tout cela n'est pas bien loin de nous. Plus près, une autre famille modèle, et une autre période : l'affaire Dreyfus. Il n'est pas inutile de rappeler ici que c'est avec le *Manifeste des intellectuels,* comme Clemenceau baptisa la pétition de janvier 1898 pour la révision du procès, qu'apparaît cette « appellation contrôlée », dès l'origine assez inséparable de la précision « de gauche » pour qu'elle *fasse* l'effet d'un pléonasme. La droite peut avoir des hommes de talent ou d'esprit; elle n'a pas d'intellectuels, à des exceptions près. La gauche les lui refuse, et elle s'y refuse elle-même.

Plus près encore, les années 1930-1940 et la résistance au fascisme : une référence qui a perdu beaucoup de sa vertu efficace aujourd'hui qu'un totalitarisme intellectuel qui est censément « de gauche » s'est appesanti sur un bon morceau de la planète.

Dans ces trois grandes aventures de l'histoire et de leur histoire, les intellectuels (« de gauche » est désormais superflu) avaient en face d'eux un ennemi à leur mesure : l'Église, l'Armée, le Racisme. C'était autre chose, et d'un autre sérieux, que le cours du dollar ou la semaine de trente-cinq heures.

Il se trouve heureusement que ni l'Église, ni l'armée, *ni même* le racisme ne pèsent d'un poids suffi*sant dans* la France de 1983 *pour* susciter cette résistance organisée de l'esprit qui est la vocation et la raison d'être des intellectuels.

On peut bien se faire des épouvantails de la survivance besogneuse de quelques écoles libres, des militants musclés de la droite ou du menton vaguement mussolinien de M. Chirac. Mais le fait est qu'il n'y a rien là-dedans qui emporte une conviction inflexible et profonde, ni qui puisse mobiliser irrésistiblement les intellectuels, et « le peuple de *gauche* » *derrière* eux.

Il leur resterait bien à pourfendre l'intolérance, le sectarisme, les privilèges et l'hypocrisie. Hélas !ceux-ci sont si notoirement le lot commun des deux clans qui se sont approprié la vie politique du pays qu'on ne peut guère, de part ou d'autre, tirer sur eux sans que l'obus vous revienne à la figure. Cela est visiblement vrai de l'intolérance et du sectarisme. Plus encore de l'hypocrisie ; un peu moins des privilèges.

Ceux-ci, cependant, ne peuvent plus être ramenés aux seuls privilèges de la possession du capital. Renvoyons ici le lecteur à ce qu'en écrivait déjà en 1900 Jan Waclav Makhaïski dans *le Socialisme des intellectuels* (1) : « *Même ceux qui ont intérêt à considérer cette classe [intellectuelle] comme non possédante, comme un prolétariat « instruit », ne peuvent dissimuler le fait que l'intelligentsia se rapproche, par son niveau de vie, de la bourgeoisie, c'est-à-dire qu'elle utilise, tout comme elle, un revenu privilégié.* »

A *plus forte* raison aujourd'hui, alors que l'intellectuel de gauche est aussi, bien souvent, un universitaire, un enseignant ou un fonctionnaire : un « capitaliste du savoir », dont le « revenu privilégié » s'augmente d'une exceptionnelle sécurité de l'emploi.

Son silence s'expliquerait-il donc par une certaine mauvaise conscience ? Ce serait une nouveauté. Et ce ne serait pas un mal.

JACQUES CELLARD.

(1) J.W. Makhaïski, *le Socialisme des intellectuels,* présentation d'Alexandre Skirda. Le Seuil, édit., coll. « Points-Politique », 1979.

★ Sur ce thème « Le Silence des intellectuels de gauche » *le Monde* a publié dans ses éditions du 26 juillet, un point de vue de M. Max Gallo ; du 27 et du 28 juillet, une enquête de Philippe Boggio ; du 29 juillet, un point de vue de M. Marc Riglet ; du 2 août des points de vue de MM. Jean-Pierre Bonnel, Jean Chesneaux et Guy Sorman.

M. Guy Hermier dans « l'Humanité » :

LE P.C.F. N'EST PAS SEUL EN CAUSE

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F. écrit, dans *l'Humanité* du 3 août : « *Je ne pense pas qu'on puisse sérieusement analyser l'attitude des intellectuels en 1983 à partir du seul examen de leurs rapports avec le parti communiste ces trente dernières années. Sinon, comment expliquer que chez nombre d'universitaires, de scientifiques, d'artistes, d'enseignants, d'ingénieurs, de cadres qui se sont sincèrement réjouis de la défaite de Giscard d'Estaing en mai 1981, ce soit la désillusion, la morosité, voire l'amertume qui semblent à présent l'emporter.* »

M. Hermier fait référence à l'article publié dans *le Monde* du 26 juillet par M. Max Gallo, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement. M. Gallo présente comme l'une des causes de « *l'émiettement* » de la gauche intellectuelle le fait qu'une génération de cette gauche qui a « *vécu la politique — et son engagement — dans le communisme* » s'est retirée « *dans ses travaux* » à partir des années 60.

M. Hermier estime pour sa part que les intellectuels n'échappent pas à la contradiction entre « *les exigences objectives de la transformation sociale et la conscience des solutions originales à mettre en œuvre pour y parvenir* ». Selon lui, le débat sur ce terrain « *progressera d'autant plus vite que, dans la voie tracée en 1981, et par les importantes avancées réalisées depuis deux ans, s'affirmera plus nettement un projet politique cohérent, ouvert sur l'avenir, mobilisateur* ».

● *L'écrivain Jean-Edern Hallier* a rencontré, lundi 1er août, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, et a télégraphié à M. Jack Lang, ministre de la culture, le mettant au défi d'organiser au plus tôt un débat public sur le silence des intellectuels de gauche, « *avec une personnalité culturelle socialiste d'envergure... s'il en reste* ». Après avoir lancé un ultimatum au porte-parole du gouvernement, l'écrivain a finalement rencontré M. Max Gallo, qui s'est récemment interrogé dans *le Monde* sur « *les intellectuels, la politique et la modernité* ». M. Gallo lui a signifié que son titre de porte-parole ne l'autorise pas à organiser de débat public, même s'il souhaite qu'une réflexion s'engage sur le rapport des intellectuels avec le pouvoir.

DÉFENSE

Les essais nucléaires français continueront quelles que soient les difficultés économiques

assure le secrétaire d'Etat à la défense

Papeete (*A.F.P.*). — Les essais nucléaires *continueront* en Polynésie, a affirmé, mardi 2 août, M. François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, s'adressant aux personnels civils et militaires des armées françaises affectés à Tahiti. M. Autain doit visiter la base avancée de Hao, dans l'archipel des Tuamotu, puis, jusqu'à vendredi, il séjournera sur l'atoll de Mururoa, site d'essais nucléaires français dans le Pacifique. Le 8 août, M. Autain assistera à un exercice des forces navales, terrestres et aériennes basées en Polynésie.

Les essais nucléaires, a ajouté M. Autain, « *sont nécessaires pour garantir l'efficacité et la crédibilité futures de notre force de dissuasion, et, par là, assurer la paix. Ils continueront à bénéficier d'une grande priorité, quelles que soient les difficultés économiques auxquelles la crise mondiale nous confronte en ce moment* ».

M. Autain a précisé que les missions essentielles des forces armées en Polynésie et les activités du centre d'expérimentation dans le Pacifique « *seront préservées* ». Cet effort est nécessaire puisque « *les tensions internationales ne diminuent pas* » et que « *la France a une vocation mondiale* ».

Le secrétaire d'Etat a rappelé, d'autre part, que la loi de programmation militaire « *nécessitera des restructurations et un ralentissement des recrutements pendant la période 1984-1988, qui portera sur 5 % du total des effectifs civils et militaires de la défense* ».

Cependant, a-t-il déclaré, « *ces mesures n'entraîneront pas de diminution des activités opérationnelles pour les forces et ne porteront pas atteinte aux déroulements de carrière des personnels. Il n'y aura, non plus, aucun dégagement d'office des cadres* ».

Les déclarations de M. François Autain sur la continuation des essais nucléaires à Mururoa sont une réplique à celles de M. Robert Muldoon, premier ministre de Nouvelle-Zélande, qui avait cru pouvoir annoncer, le 8 juillet, la fin de ces essais « *dans un temps relativement bref* ». « *Le président Mitterrand m'a fait cette déclaration dans un aparté assez rapide* », avait alors expliqué M. Muldoon.

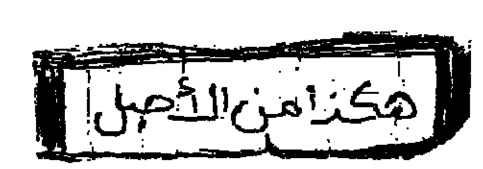
LE NIGÉRIA ACHÈTE DIX-HUIT AVIONS JAGUAR ET DOUZE ALPHA-JET

Le Nigéria vient de conclure l'achat de dix-huit avions de combat Jaguar et de douze avions d'appui tactique Alpha-jet qui sont construits, pour le premier, en coopération franco-britannique et, pour le second, en collaboration franco-ouest-allemande.

Le premier contrat, d'un montant de 100 millions de livres (l'équivalent de 1 200 millions de francs) porte sur dix-huit exemplaires de la version du Jaguar spécialement destinée à l'exportation et différente de l'avion en service dans les forces aériennes françaises et britanniques. Les industriels français associés à la fabrication de ce Jaguar recevront environ 40 % du montant du contrat. L'achat du Jaguar par le Nigéria était en discus*sion depuis plusieurs années, mais,* à ce jour, ce pays n'avait pas réussi à réunir l'argent nécessaire. Le Nigéria a déposé la somme requise au début de cette semaine à Londres, où le contrat a été définitivement conclu.

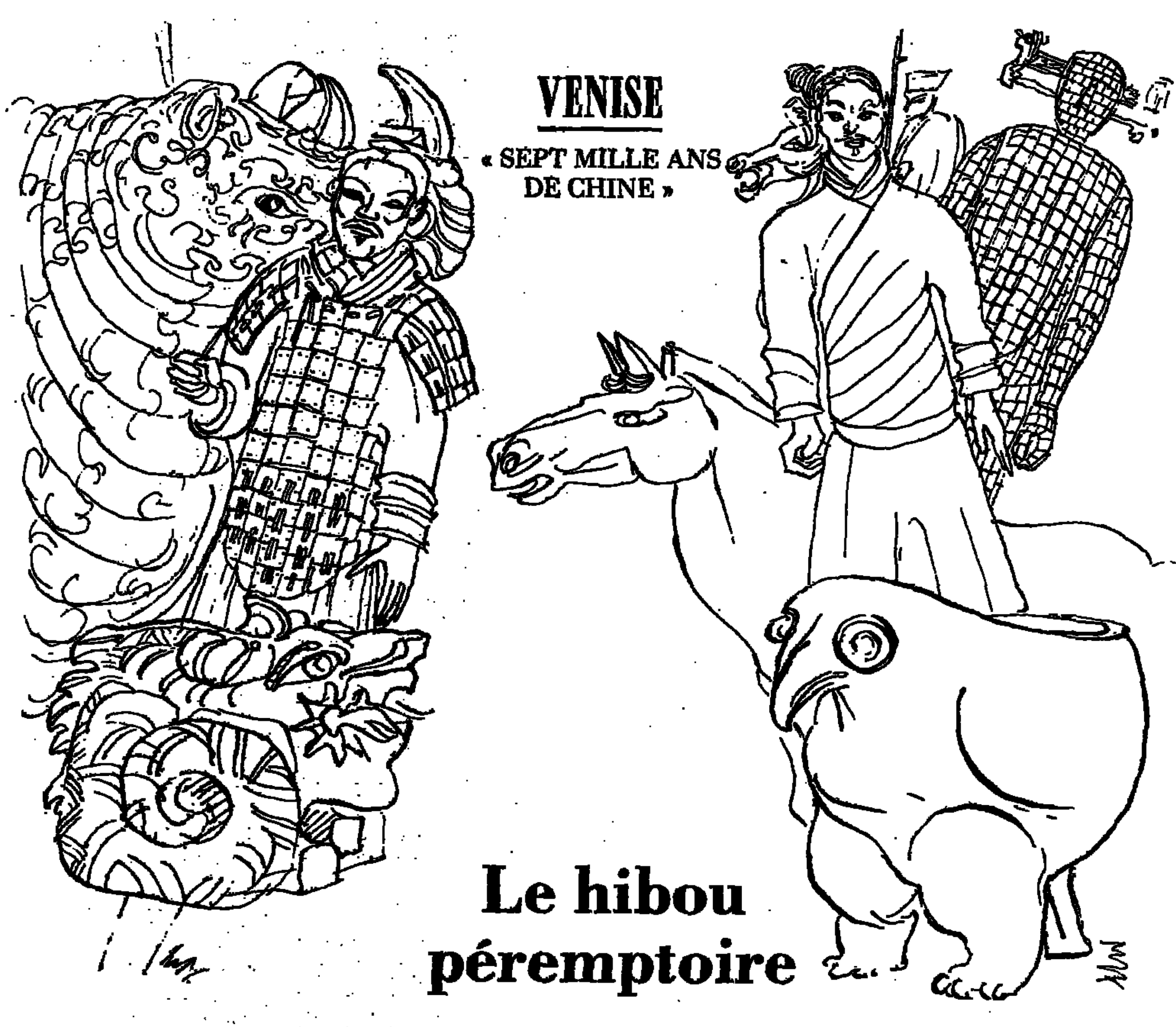
D'autre part, ce même pays vient de parapher un accord avec la société ouest-allemande Dornier pour l'achat de douze avions d'appui tactique Alpha-jet, *qui s'ajouteront* à un précédent achat de douze appareils du même type conclu en 1979. On ignore encore le montant exact de ce nouvel accord, mais on sait que les *industriels français,* associés à la construction de l'Alpha-jet, en recevront la moitié du montant.

Le Nigéria a été longtemps un client du *matériel* militaire soviétique. Depuis quelques années, on observe toutefois que ce pays s'adresse, de plus en plus, à des fournisseurs occidentaux, à commencer par la France à laquelle il a déjà acheté, outre des avions, des canonnières lance-missiles, des hélicoptères et des blindés.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



VENISE

« SEPT MILLE ANS DE CHINE »

Le hibou péremptoire

« *JAMAIS il n'avait fait si chaud* », gémissaient à la fin de juillet les Vénitiens, qui ont la mémoire aussi courte que leur histoire est longue. Michèle Viannello, épouse de Crea, de son vrai nom Franco, rituel vainqueur des régates de gondoles, précisait – tapie dans l'ombre sous un plafond bistre qui masquerait un Tiepolo, dit-on, les pieds dans une bassine d'eau tiède – qu'on atteignait 107 % d'humidité. Et il est vrai qu'entre le flot des touristes, l'eau pourrie de la lagune et la transpiration du ciel, l'atmosphère était au déluge. Les plus pessimistes n'imaginent pas un août meilleur. Cela ne décourage guère les touristes, qui tirent argument de la chaleur pour accentuer leur débraillé : l'exotisme vénitien, à pareille époque, est celui du plus odorant des vestiaires de stade, avec ses shorts de nylon colorés et rayés.

En d'autres temps, l'exotisme ne venait pas du nord de l'Europe ni même de l'Amérique. On allait le chercher, et le chercher là où est sa place légitime, en Orient. Aussi l'exposition la plus importante de l'été rend-elle indirectement hommage au plus célèbre voyageur de Venise, Marco Polo, qui, voici sept siècles, s'en fut écrire son livre en Chine, auprès de Kublaï Khan, et que la Sérénissime, alors, avait d'ailleurs pris pour un hâbleur. Un hommage, sauf que la « Mostra » du Palais des doges, dont les salles sont ordinairement réservées aux grands rejetons de la ville, concerne une période largement antérieure au périple de Meser Millione. « Sept mille ans de Chine » remonte loin le temps, quelque sept millénaires avant l'ère chrétienne pour s'achever vers le premier siècle de celle-ci, époque des Han, antérieurs là-bas, naissance de l'Empire romain de ce côté de l'Occident.

Pour la centaine de pièces proposées, Venise aurait payé l'assurance la plus élevée jamais contractée lors d'une exposition, ce qui prouve l'intérêt que porte désormais la « nouvelle » Chine à son patrimoine. Il est vrai que ces objets ajoutent à leur perfection formelle la rareté archéologique et la nouveauté, la plupart d'entre eux sortant pour la première fois de leur terre d'origine – et peut-être pour la dernière si l'assurance reste ce qu'elle est. Il ne faut pas s'attendre pour autant à un vaste déploiement des guerriers déjà légendaires du mausolée de Qin Shihuang. Ces statues de terre grandeur nature, découvertes dans la province du Chan-si en 1974 et dont le magasin du Printemps ont eu récemment le privilège de montrer des exemplaires à l'authenticité controversée, sont ici représentées par deux soldats et un cheval. Mais l'essentiel de l'exposition, à quelques célèbres objets près, relève du peu connu, parfois de l'inconnu, et ne joue à nouveau le spectaculaire qu'en fin de parcours, avec l'impressionnant vêtement funéraire de Liu Sheng, prince de la dynastie Han : un vêtement fait de deux mille cinq cents plaques de jade « cousues » de fil d'or.

Guerriers de terre et vêtement de jade sont pour l'attention fatiguée, si l'on veut. Les cent une autres pièces ne jouent ni de leur taille ni de l'accumulation des matières précieuses. La poterie, le bronze, le jade encore, mais à dose infinitésimale, sont les composants de ces chefs-d'œuvre de moindre majesté pour une plus grande finesse. On part donc du néolithique, de la culture de Peiligang – nos deux millénaires les plus reculés – avec un vase, une faucille, une pierre à écraser les céréales, trois objets qui font preuve d'un art certain, et qui, selon le principe qui régissait l'ensemble, évoquent aussi la vie quotidienne, les pratiques sociales des vivants – quoique ces témoignages proviennent des sépultures.

Les cultures Yangshao, Dawenkou et Longshan, nous conduisent à la veille du deuxième millénaire. On leur ajoute la dynastie Xia (*XXIe siècle au XVIe siècle* avant J.-C.), et l'on n'échappe pas à l'inévitable « étonnamment moderne », truisme redoutable de toute exposition archéologique. *Bon, cela désigne une simplicité*, une pureté des lignes particulièrement sensible, en effet, pour qui n'a comme image de la Chine que les « chinoiseries » en périlleux équilibre sur un piano grand-maternel. Jattes, cruches, coupes, gobelet, on s'arrête surtout devant un vase tripode, ventru, myope et péremptoire comme le hibou, dont il emprunte la forme.

L'image grand-maternelle

La dynastie Shang, du XVIe au XIe siècle environ, se rapproche en revanche de l'image grand-maternelle. De fait, c'est alors dans ce premier grand empire que commencent d'apparaître les attributs traditionnels de l'art chinois, comme apparaissent les inscriptions qui préfigurent les idéogrammes. Le plastron d'une carapace de tortue, des os gravés, l'indiquent ici. Une série de figurines de jade, un éléphant, un dragon, un tigre, un homme accroupi, sont, auprès de plus sauvages objets de bronze, les reliques les plus émouvantes de cette période formative.

L'évolution continue, mais l'on se sait maintenant en Chine, qu'il s'agisse de la dynastie Zhou occidentale (*XIe siècle, 771 av. J.-C.*), de la période dite des « Printemps et Automnes » (770-476), et jusqu'aux dynasties Qin (celle des guerriers de terre) et Han. Dans cette partie de l'exposition, la force, l'originalité des pièces écartent l'histoire pour un intérêt plus immédiatement plastique. Parmi les vases, socles comme des forteresses, on repère un âne de bronze aussi sympathique que Zhou ; deux structures de même métal, aux fonctions assez indéterminées *sinon décoratives*, et qui, dégagées de leur contexte, acquièrent une géométrique splendeur (Printemps et Automne) ; et encore un bassin à roulettes (idem), un rhinocéros aux reflets d'or et d'argent voué à contenir du vin, l'un des clous de l'exposition...

Le catalogue, en italien ou en anglais, est une perfection dans le genre, d'autant qu'il ne coûte que 10 000 lires (l'équivalent de 50 F), mais plus parfaite encore, s'il se peut, est la présentation de ces « 7000 ans d'art chinois ». Chaque objet a sa vitrine, et, pour chaque objet ou chaque série d'objets, une vitrine a été dessinée. Si l'art chinois ou l'archéologie vous ennuient, il faut quand même venir au Palais des doges voir ces architectures de bois, de verre, quelquefois de métal, ou voir encore comment le gisant de jade a retrouvé la convenance des sépultures malgré les boiseries vénitiennes.

On s'enthousiasme, on s'enthousiasme... Hélas ! Venise fait aussi des bêtises. Et la plus grosse bêtise est d'avoir rompu le charme du palais Fortuny, si longtemps resté dans la fraîcheur de ses poussières, dans son désordre généreux, et maintenant glacé comme presque n'importe quel musée, rangé, nettoyé, voué aux expositions temporaires, alors qu'il était destiné à la périlleuse éternité de la ville. On y voit donc cet été deux expositions, l'une sur « Les couleurs de la Belle Époque », série d'anciennes photographies, qui sont autant de respectables documents, et peut-être même davantage, mais qui seraient aussi bien exposées dans n'importe quelle galerie, n'importe quel arsenal. Elles interdisent maintenant d'approcher les maquettes de théâtre qu'avait inventé l'infortuné artiste. L'autre exposition, plus gênante encore *puisqu'elle occupe l'ensemble des* salles du Palais, donne un divertissement modéré sur la « garde-robe de la cantatrice au début de ce même siècle ».

La Chine, Fortuny et ses draps frappés d'or ou d'argent, l'Orient et le luxe, il manquerait un peu de sainteté à l'été vénitien si les ténèbres parfois éclairées de Jean-Baptiste Piazzetta n'avaient trouvé refuge au palais Vendramin-Calergi, casino d'hiver en hiver, précieux local d'expositions quand les jeux sont partis au Lido : là où mourut Wagner. D'ailleurs vient aussi de s'achever une exposition sur les rapports du musicien avec la ville des canaux. Piazzetta est au *deuxième étage*, et il est *encore* – mais pour ses dessins et ses gravures – à San-Giorgio-Maggiore ; les gravures du Titien, pour ne pas sortir des pensées élevées, ont trouvé refuge au musée Correr.

Venise, avec Murano pour le *verre dans les services de table*, fourmille ainsi d'expositions. Mais si grande est la chaleur qu'on nous pardonnera d'attendre des jours plus cléments pour en parler davantage. Viendront les tours de Piazzetta, du Titien, du verre, avant que les grandes régates de septembre ne donnent à Crea l'occasion de remettre son titre en jeu.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ L'exposition « 7000 Anni di Cina » durera jusqu'au 31 décembre. Signalons d'autre part l'exposition « Trésors du musée de Shanghai, six mille ans d'art chinois », qui circule actuellement aux États-Unis. Après San-Francisco (Asian Museum), elle sera accueillie par Chicago (Field Museum), Houston (Museum of Fine Arts) et Washington (Smithsonian Institut).

★ « Giambattista Piazzetta, il suo tempo, la sua scuola », jusqu'au 25 septembre ; « Piazzetta, l'incisione e l'editoria veneziana... », Fondation Cini, jusqu'en septembre.

★ Les deux expositions du palais Fortuny dureront jusqu'au 30 novembre.

★ « A Murano : il vetro a tavola ieri et oggi », Museo Vetrario, jusqu'au 16 octobre.

UN MUSÉE, UNE ÉTAPE

Chartres, à l'ombre de la cathédrale

LE musée des beaux-arts de Chartres est installé si près de la cathédrale – très exactement à son chevet, dans l'ancien palais épiscopal – qu'on le remarque difficilement. C'est son malheur. Difficile de pousser, de grandir, de s'affirmer à l'ombre d'un tel monument, à moins d'en être l'exact prolongement, comme les musées de l'« œuvre » italiens. *Ce qui n'est pas le cas.*

Ce n'est pourtant pas un musée sans importance, loin de là. Le bâtiment des dix-septième et dix-huitième siècles est fort honorable et tout à fait curieux avec ses chaînages de pierres, incroyablement vermiculées, gaufrées, striées. Les col*lections qu'il abrite ne manquent pas d'intérêt, notamment ce* fonds, unique en son genre, riche de plusieurs milliers de volumes, de brochures, de documents et d'objets rapportés du Pacifique par Louis-Joseph Bouge, administrateur des colonies au début du siècle, et entrées là en 1969-1970.

Comme beaucoup d'autres musées de province, celui de Chartres s'est constitué à partir de nombreux legs et donations depuis sa création en 1883, ce qui lui donne un caractère disparate, peu facile à maîtriser d'autant qu'aucune politique d'acquisitions, qu'aucune réflexion sur la mise en valeur des *fonds n'avaient pu jusque-là aboutir. Cela décourage un peu le* visiteur, qui doit faire tour à tour avec la cote de maille de Philippe le Bel, les masques du verrier Navarre, avec du mobilier, des tapisseries, des monnaies, des objets d'artisanat, des machines agricoles, en plus de la peinture et de la sculpture.

Mais tout peu changer, tout change même déjà, facilité par les legs récents (Bouge et Navarre). Ceux-ci ont enrichi le musée en collections, mais aussi en biens, qui, réalisés entre 1975 et 1980, ont permis l'acquisition de nouveaux bâtiments – une enfilade de maisons jouxtant le palais épiscopal – et *d'y entreprendre des travaux d'aménagement ; une méchante* publicité dirait quelque chose du genre : « Grâce au fonds Bouge, le musée bouge. »

L'empire de M. Isidore

*Une étape a été franchie en 1982 dans cette partie nou*vellement acquise, où les choses peuvent aller assez vite – elle n'est pas classée. Les travaux ont permis d'installer des salles d'expositions permanentes et temporaires pour l'art contemporain. Actuellement y sont présentés six jeunes artistes (1). En 1985 tout le lot devrait être rénové, les fonds Bouge et Vlaminck (dix toiles mises en dépôt depuis 1978) installés ainsi que la section animation et l'administration du musée.

Parallèlement des travaux vont être entrepris dans le palais épiscopal, qui en a bien besoin. La chapelle du dix-huitième siècle, la jolie salle à l'italienne, créée comme le vestibule par l'architecte Godot, la sainte Lucie de Zurbaran, les émaux commandés par François Ier, qui proviennent du château d'Anet, l'ensemble des collections méritent mieux que fissures, grisaille et murs écaillés.

Après toutes ces années de repli, malgré l'énergie dépensée à vide par son conservateur, Sylvie Douce de la Salle (assistée désormais par Patrick le Nouëne), le musée de Chartres est en mutation. La conjoncture est plutôt bonne. La ville, l'Etat, la direction des Musées de France et les conservateurs qui ne crient plus dans le désert ont l'air d'accord pour mener à bien cette mutation, qui permet même d'envisager une politique *cohérente d'acquisitions, d'expositions et d'animation.*

Une des idées, c'est de développer la peinture du dix-neuvième siècle autour de la représentation du monde rural (la Beauce n'est-ce pas ?). En 1982, le musée a pu s'offrir un intéressant tableau de Veysserat (1862) et voudrait bien tro*quer l'Eté de Puvis de Chavannes, que réclame le musée* d'Orsay, contre trois ou quatre tableaux sur ce thème. Tandis qu'à l'automne s'ouvrira une exposition sur le réalisme au dix-neuvième siècle.

En art contemporain (il y a trois ans aucun musée ne pou*vait envisager de s'en sortir sans la casquette patrimoine, mais* les temps ont changé), la ville a voté un important crédit pour les achats (300 000 F pour 1983). Jusque-là plutôt méfiante à ce sujet, elle s'est laissé convaincre, et les expositions (Kossuth, Garouste, Zeimert...) proposées, hier, par la conservatrice ne font plus tout à fait aujourd'hui figure de « coups » occasionnels.

L'art contemporain s'affiche d'ailleurs dès l'entrée du musée, où l'on tombe sur un Rancillac, un Arroyo, un Fernand Leduc (peintre abstrait canadien que le musée va exposer en association avec le musée du Nouveau Monde de la Rochelle et avec Toronto). Une autre idée, qui tient compte de la proximité de Paris, et qui déborde le cadre du musée, serait de créer les *conditions pour que les artistes viennent travailler à Chartres*, d'équiper des ateliers. Pourquoi pas ?

Pourquoi ne pas rêver un peu de choses quasi réalisables, comme la mise sous cloche transparente de la maison Picassiette, où ce M. Isidore de Chartres, de sa méchante barraque *de retraité, a fait de ses mains et de milliers de tessons un* empire de rêves ? Un empire en train, lui aussi, de s'écrouler : la maison, les jardins, les meubles décorés de morceaux d'assiettes et de pâtes de verre s'effritent de partout, sous la pluie, la chaleur, le vent, le froid. Il va falloir agir vite si on veut *en garder quelque chose.*

Propriété de la ville depuis un peu plus d'un an, elle dépend du musée, et sera classée à l'automne prochain. La mettre sous cloche ou cylindre transparent plutôt que sous hangar – les deux sont envisagés – serait tellement plus juste. *On garderait là quelque* chose de la neige et des bateaux, des boules de verre de notre enfance, si proche du merveilleux d'Isidore. Même, on pourrait y ajouter l'idée des cinquante quatre mille coquillages de notre colonial Bouge, et qui dorment quelque part près des cales du grand vaisseau royal de Chartres.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Mario Bellavia, Luis Da Rocha, Yann Dugain, Danièle Gibrat, Bruno Rousselot, Felice Varini. Jusqu'au 3 septembre.

ANNECY

TROIS EXPOSITIONS AU MUSÉE-CHATEAU

De l'éternel à l'éphémère

Le musée-château d'Annecy est assez vaste pour abriter, outre ses collections permanentes, trois expositions de première grandeur, dont la diversité avive l'intérêt. L'une promeut, à travers les *détournements volontaires* du papier, des recherches de pointe dans l'art contemporain. L'autre rend hommage à Alexandre Alexeïeff, graveur et cinéaste d'animation. La troisième, enfin, exhume de la région Rhône-Alpes un Moyen Age millénaire.

Le papier et ses métamorphoses

Chiffons de papier... Tigres de papier... Pourquoi ces sens péjoratifs ? Il est temps que cessent les calomnies dont souffre cette matière, noble porteuse de l'écriture et se prêtant par surcroît à cent usages. Mais en lui assignant d'autres fins, en la *détournant* de ses buts utilitaires, les artistes d'aujourd'hui n'en sacralisent pas pour autant les vertus plastiques (propres à être modelées), davantage attirés sans doute par sa précarité, par son côté hautement périssable. Bienvenue aux œuvres non destinées à survivre, ce qui ne va pas sans un sombre humour, celui par exemple de Gil Wolman, qui déchiquète et détourne aussi les textes. Du moins en est-on convaincu devant les œuvres rassemblées par Mme Annie Ducreux, conservateur-adjoint du musée. Signe des temps : cette exposition se préparait alors que le C.C.I. publiait le numéro double de *Traverses* sur le papier. Une somme.

Encore fallait-il initier le public à sa nature, à sa fabrication lorsque l'invention chinoise finit par supplanter tapas, papyrus, parchemin. Toute une partie didactique est offerte au visiteur, avec preuves tangibles à l'appui : le mot convient à merveille à la douceur crémeuse des feuilles toujours fabriquées par les moulins artisanaux de Vallis Clausa à Fontaine-de-Vaucluse ou Richard de Bas à Ambert, dans un combat inégal contre le monde industriel. Il en faut encore, des papiers de luxe. Et, même là, le support du graphisme ne se contente pas d'un rôle passif. Il collabore avec le graveur, s'imbibe de son encre, se prête aux empreintes, aux estampages, aux reliefs : voici ceux de Piza et leur poésie tactile, ou encore les estampes de Pierre Courtin, bien connu des Annéciens.

Quant aux « détournements volontaires », qui ne datent pas d'hier — paniers froissés renouvelés par Michaël Gaumnitz, collages, pliages, déchirures, manipulations en tout genre — ils offrent assez de ressources pour permettre de créer du neuf à jet continu. Certains fabriquent eux-mêmes leur pâte — Anne-Marie Millot la transforme en fort belles « portières » qui rappellent les écorces des tapas — ou utilisent les déchets — Christopher Hill les superpose, les pique, les assemble. Par « *la décomposition et recomposition originale du matériau* », Sylvia Elharar-Lemberg exprime son propre moi ou ses réactions face à l'événement *(Sabra et Chatila)*. Car jamais l'art ne perd ses droits, qui chaque fois prend des formes inattendues, que ce soient les papiers calcinés de Christian Jaccard, les fragiles et immenses coquillages de Marie-Thérèse Fayet, les sculptures immaculées de Krasno et celles de François Portelette, moulages de pâte à papier sur des matrices d'argile devenus légers corps de femmes. Sous les doigts de Michel Bonnier éclosent de luxuriants jardins tandis que Ramsa, passée maître en *land art*, invite le visiteur à s'embarquer pour Cythère.

Quelle fertilité dans l'invention ! Chacun trouve dans le papier impitoyablement trituré les éléments de son langage personnel. Les souvenirs de voyage de Claude Lagoutte s'inscrivent sur d'étranges pages faites de lanières découpées, reconstituées, cousues ensemble. Le papier mâché, de vénérable réputation, fournit à Gérard Fabre des blocs d'un faux béton assez compact pour bâtir de fausses ruines. Michel Gérard étire et suspend d'interminables et ténébreuses nappes issues d'une pâte de purs chiffons broyés à la cuve et teintés d'oxyde de fer. Autre résurgence d'un vieux truc, Jiri Kolar remet à l'honneur les populaires anamorphoses verticales.

Allons ! Les bibliothèques peuvent être menacées par l'informatique électronique, la presse écrite par les médias, le papier a encore de belles années devant lui.

Alexeïeff ou la gravure animée

Avec cet hommage à Alexandre Alexeïeff, pour le premier anniversaire de sa mort, Annecy paie une dette de reconnaissance au grand artiste de la gravure, statique et dynamique, qui « parraina » pour ainsi dire pendant près de vingt ans les Journées internationales du cinéma d'animation, aux côtés de Claire Parker.

Il est en effet impossible de dissocier son nom de celui de sa compagne, à laquelle il ne put longtemps survivre, pas plus que d'établir un clivage entre l'œuvre gravé et la gravure animée génératrice d'au moins trois chefs-d'œuvre désormais classiques. Une même aura de rêve nimbe l'une et l'autre, transfigurées par ce bricoleur de génie en visions à la frontière du fantastique, où « *l'indécis au précis se joint* ».

Un ingénieur doublé d'un poète.

Seul un poète pouvait donner des ailes à un Charlie Chaplin (comme dans *The Kid)* volant dans les nuages : l'eau-forte et aquatinte a été opportunément agrandie pour l'exposition.

La poésie, d'ordinaire, il est allé la chercher dans les livres, qu'il a merveilleusement illustrés — d'abord en bois gravés d'une extraordinaire finesse *(la Pharmacienne* de Giraudoux pour commencer) où, novice, il a choisi la difficulté. Car même les procédés traditionnels, il les a plus ou moins réinventés, ainsi sans le savoir, la niellure. De même pour l'eau- forte et aquatinte, qu'il dut improviser, étant aidé dans sa tentative par sa première femme Alexandra Grinevsky, graveur elle-même, et il est juste qu'une vitrine lui soit consacrée.

Le résultat, il s'impose tout seul à l'admiration des visiteurs qui sont frappés par le nombre et la qualité des planches présentées : épreuves originales, souvent inédites, ou variantes de celles publiées en volumes. Beaucoup ont été tirées dans l'atelier de J.J.J. Rigal. Ce sont toujours ces passages, en *glissando* comme il dit, du noir au blanc — de préférence à la couleur qui n'est pas pour autant méprisée — avec les mille nuances des gris intermédiaires. Comme Baudelaire, dont on voit ici un très émouvant portrait extrait des *Petits Poèmes en prose*, Alexeïeff pense déjà, avant de s'attaquer au film, que la ligne n'existe pas dans la nature. Et il a retenu la leçon de Seurat, du Seurat des fusains. Ce faisant, il s'est profondément imprégné des textes qu'il était chargé ou se chargeait de mettre en images, allant d'instinct vers ses frères spirituels : Malraux, dont plusieurs monotypes des œuvres complètes et les gravures en taille-douce profonde des *Noyers de l'Altenbourg* étaient inédits, Andersen, Hoffmann, Julien Green, etc. Et ses compatriotes, si proches de sa sensibilité. Il fallait un Russe pour traduire l'âme russe, Gogol, Pouchkine, Tchekhov, Tolstoï, Dostoievsky, Pasternak et son *Docteur Jivago*, illustrés ici avec de longues suites d'estampes. Dans le Nouveau Monde, Edgar Poe, bien sûr.

Dès 1929 trois gravures du *Colloque de Monos et Una* annoncent par leur succession les animations à venir. Et qui n'ont pas tardé à prendre vie au prix de recherches obstinées. Le célèbre écran d'épingles permettait enfin de projeter et de faire bouger de vraies répliques de gravures. Alexeïeff et Claire Parker avaient dû enfoncer ou repousser des milliers d'épingles — 500 000 pour l'écran conservé au musée d'Annecy, le double pour celui qui se trouve dans l'atelier de l'avenue Jean-Moulin, entre autres — afin de composer la scène, puis de la modifier imperceptiblement, pour la filmer image par image, à raison de seize à la seconde. La granulation à la Seurat était magiquement retrouvée.

Ainsi fut réalisé en 1933, au bout de dix-huit mois de longue patience, *Nuit sur le mont Chauve*, sur la musique de Moussorgsky, plus russe que jamais, projeté en permanence au musée d'Annecy. Par la suite, Moussorgsky encore et toujours avec les *Tableaux d'une exposition*, et *Trois Thèmes*. Ce qui n'empêchera pas Alexeïeff, outre les films publicitaires, de poursuivre ses recherches techniques dans l'estampe proprement dite, notamment par l'utilisation de l'électrolyse.

Seulement on se permettra d'avancer que sans le renom de ses films d'animation, les gravures d'Alexeïeff, si belles soient-elles, jalousement détenues par les collectionneurs, n'auraient pu être remises à leur vraie place.

Des Burgondes à Bayard

L'exposition itinérante « Des Burgondes à Bayard », survol de mille ans d'archéologie médiévale, achève sa course *in situ*. Ou presque. C'est dans la région Rhône-Alpes en effet qu'on a mis au jour les vestiges, qui s'adressent aussi à un jeune public puisqu'ils sont peu ou prou distribués par thèmes, rendus lisibles par des maquettes et tout un appareil didactique. L'exposition avait fait escale à Paris, au musée du Luxembourg : les amoureux du passé doivent s'en souvenir.

Sans doute l'apport de la ville d'Annecy est-il minime, mais la Savoie est présente, par exemple avec les « témoins » de mines exploitées dès le XI[e] siècle. La contribution du Lyonnais et du Dauphiné est plus riche. Ainsi des tombes, dont les plus anciennes remontent au V[e] siècle, ont livré leur contenu d'armes, de bijoux. Ainsi la stratigraphie révèle plusieurs basiliques funéraires à Saint-Just. C'est à Charavines, au bord du lac dauphinois de Paladru, qu'a été exhumé le site le mieux conservé, l'habitat de Colletière, un des points forts de l'exposition. La vie quotidienne de ces villageois du XI[e] siècle n'a plus de secrets pour nous ; objets en bois, outils, céramiques, restes de nourriture, rien n'y manque.

On suit l'évolution de l'architecture féodale, depuis les mottes castrales jusqu'aux châteaux du XIII[e] au XV[e] siècle, celle de l'art roman à travers maintes pièces authentiques glanées dans la région, et l'on s'achemine tout doucement vers la fin de ce Moyen Age lumineux. Un beau retable du XV[e] siècle termine-t-il la série ? Non, c'est un portrait du chevalier Bayard qui était natif de Pontcharra, dans l'Isère.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée-château d'Annecy. *Papier : détournements volontaires* et *Alexeïeff* : jusqu'au 30 septembre. *Des Burgondes à Bayard*, jusqu'au 31 octobre.

MONTE-

V[e] BIENNALE

Le jeu de l'amour

Le hasard, qui ne le sait, c'est vers le bas, dominant la mer, où les coquillages font place aux jetons : le rouge ou le noir — nous sommes loin d'Henri Beyle — le pair ou l'impair, les trente-six chiffres d'une roulette qui ironise toutes les martingales possibles. Là, le grand vainqueur est bien le hasard sans calculs. Plus haut, c'est l'amour sans hasard, niché dans la grotte d'un sporting d'hiver où la climatisation fait régner heureusement un printemps rafraîchissant contre la canicule. Oui, l'amour dicté par un choix aller et retour, celui du vendeur et celui de l'acquéreur mué de préférence en amateur.

CE n'est *pas un étalage de foire* mais la volonté de nombre d'entre les exposants d'une présentation possédant une unité ou un climat général qui fait se rattacher les objets, les meubles ou les tableaux les uns aux autres par la sorte de correspondance muette poussant notre esprit à les approfondir.

Le mobilier a la belle part à cette réunion ; dans la diversité, les qualités personnelles nous font des signes amicaux. Nous voici dans un stand où Jacques Perrin et Maurice Segoura se sont associés généreusement pour nous transporter dans les siècles de Louis XIV à Louis XVI, dans une sorte de grand salon où il n'y a qu'à choisir pour s'asseoir ou s'attabler : devant le somptueux bureau à cylindre en acajou de Feuerstein, 2 mètres environ d'une construction monumentale vous invitent au classement méthodique selon le *Discours* de Descartes. Voilà un *meuble qui invite à la puissance*, même si la puissance se fait ombre et *combien d'ombres ont passé devant* lui !

Plus avant, et qui décidément se laisse palper, un bureau de Montigny recouvert d'un cuir rouge aux fers dorés et dont le pourtour d'ébène affirme une gravité au geste d'écrire, tandis qu'à l'autre bout de champ un cartonnier et une pendule méritent aussi une attention problématique. L'œuvre de Feuerstein se situe dans la fin du XVIII[e] siècle, après une Révolution qui a cru bon de faire disparaître tant de témoignages de grandeurs passées. Il en demeure *toutefois quelques belles étoiles plus* ou moins dépoussiérées. Au même *stand, une commode* de Martin Carlin aux pans coupés et à la marqueterie comme tissée au point de Hongrie est un autre exemple de raffinement difficile à dépasser.

Autre délice, ce secrétaire de Lardin en bois de violette dont la marqueterie se dessine en ailes de papillon. A la richesse mobilière du stand s'ajoutent à la cimaise les tableaux de notre temps, choisis par Daniel Malingue parmi les signatures dont le renom est assuré tant par la mode que par la spéculation. Néanmoins, leur alliance avec les meubles se fait *sans mal et sans désaccord*. Il y a un beau Fernand Léger de 1918 où les « contrastes de formes » savent encore bâtir un espace imaginaire. Il y a mieux, le *Portrait de jeune fille* de 1915 par Modigliani et celui de Mme Cézanne par Cézanne ont tous deux une vie tant plastique qu'intérieure qui les met sur un niveau dépassant le geste du peintre. Dans ces moments-là, on tire son chapeau.

Avec l'expérience des biennales passées, Michel Meyer a mieux su tirer parti de l'espace où il opère. Plus aéré, son stand favorise la mise en valeur de l'oeuvre d'art : sur un fond de fraîcheur vert salade et à travers les croisillons de piliers à jour, tout contraste avantageusement : le *Bonheur du Jour* signé Topino, la *grande Console en* bois sculpté et doré d'époque Régence provenant de la fameuse collection Jean Bloch avec sa brèche claire veinée de-ci delà, une grande glace sculptée de volatiles et de fleurs et dont le pourtour est gravé au diamant, une petite table ronde à deux plateaux teintée d'un vert qui répond à celui de la cimaise, le tout fait de cet archipel une boisson désaltérante, alors *qu'au-dehors* une paire de petites consoles en bois peint au naturel d'époque Louis XV (vénitiennes ?) figurent ceps et grappes de vigne.

Une fausse paire de lanternes à trois et cinq lumières surplombe l'arabesque de ces consoles et nous allons de ce pas côtoyer la sévérité volontaire du stand d'Adriano Ribolzi s'opposant au précédent : en quelque sorte un palais médicéen du dix-septième siècle *florentin* où *le noir* et le blanc jouent aussi bien pour le sol *à l'image d'un damier que pour* les parois. L'austérité est de mise dans ce dépouillement, les objets se font encore mieux valoir.

D'entrée, sur un mur noir, le *Portrait de fillette au chien* par Mignard s'entoure de rares appliques à trois branches en bronze doré. Le sculpteur Baratta met sa touche de marbre blanc devant ce concept rejetant toute sentimentalité. Et l'intérieur du « palais », tapissé d'un *admirable cuir de Bologne travaillé par pression, doré, argenté et laqué, s'harmonise* avec deux peintures du Bourguignon *faisant pendant.*

L'unité a d'autres cordes à son arc. La galerie Luigi Bellini et Fils la parfait en ne comptant que sur la qualité des tableaux qu'elle représente : la plupart primitifs italiens apportent, à travers une piété religieuse, une pensée spirituelle habillée d'un coloris plus vrai que réel et toujours construit avec un sens plastique de la composition qui appartient souvent à l'enfant dans sa pureté.

Pietro Gerini nous accueille de manière grandissime avec ce panneau de la *Madeleine*, dont la chevelure blonde lui fait comme un rideau de pluie et de pleurs, et à ses pieds sont agenouillés, infimes pour marquer leur humilité, les deux donateurs entourant le blason seigneurial. Un fond d'or soutient la figure douloureuse et pathétique comme un au-delà sans appel. Il y a lieu de noter comment ce fond d'or a été remarquablement restauré par les nou-

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de Lodz. Jusqu'au 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 11 septembre.

PHOTOGRAPHES TCHÈQUES, 1920-1950. Jusqu'au 4 septembre.

TOUS LES JOURS LA DANSE. Photographies de Marc Tulane. Jusqu'au 15 août.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 12 septembre.

LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 5 septembre.

LA FORÊT RETROUVÉE. Carrefour des régions. Jusqu'au 4 septembre.

C.C.I.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

NE COUPEZ PAS ! Nouveaux médias et communication. Jusqu'au 26 septembre.

MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE. Jusqu'au 10 octobre.

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

LA COULEUR OPTIQUE. Jusqu'au 5 septembre.

Musées

MANET, 1832-1883. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F. Jusqu'au 8 août.

LA PEINTURE NAPOLITAINE, de Caravage à Giordano. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 août.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre.

DONATION J.H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

PASTELS DES XIX[e] ET XX[e] SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais, avenue Winston Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 septembre.

UTRILLO. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf mardi, de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim, de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 oct. **L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIX[e] SIÈCLE.** Jusqu'au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 18 septembre.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER. 300 photographies : 1944-1982. Jusqu'au 28 août. **HERBERT LIST :** 150 photographies 1930-1960. Jusqu'au 19 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 septembre.

JAMES LEE BYARS - GASIOROWSKI. Peintures. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. — La peinture française au XVII[e] siècle — La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso — Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE. vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 septembre. **A LA BELLE ENSEIGNE.** Jusqu'au 19 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

HOMMAGE A ODETTE CAMP : Paris disparu 1950-1970. Jusqu'au 28 août. **HENRI LEHMANN** (1814-1882). Portraits et décors parisiens. Jusqu'au 4 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

ALLART, LE ZACHMEUR, POTET : peintures et dessins. Orangerie des jardins du Luxembourg, accès face au 50, rue de Vaugirard. Tous les jours, de 10 h 30 à 20 h. Jusqu'au 11 août.

CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

CHATEAUBRIAND, BREST ET LA MER, 1783-1983. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

POUPÉE-JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au 16 octobre.

LA POSTE ET L'AVIATION. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. (et jours fériés), de 10 h à 17 h. Jusqu'au 3 septembre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

NŒUDS ET LIGATURES. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

UNE JOURNÉE A LA CAMPAGNE. — Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 août.

TROIS GRANDS PROJETS A PARIS : Institut du monde arabe, ministère des finances, hôpital Robert Debré. **LES ROCAILLEURS : BERTHOLD LUBETKIN.** Un moderne en Angleterre. **BUNKER ROMANCE,** de Jean-Marie de Busdier. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

FAUNE ET FLORE EXOTIQUES DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

5 ARTISTES DE LA SASKATCHEWAN : Bornstein, Fafard, Knowles, Lindner, Rogers. — **PORTRAIT D'UN STUDIO D'ANIMATION.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

L'ARCHITECTURE DANOISE. Tradition et formation. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim., de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 septembre.

JIJÉ. — Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

En région parisienne

BRÉTIGNY. A propos du corps et de son image. — Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

DOURDAN. Nicolas Vial. — Musée du Château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

LA DÉFENSE. Sculptures des années 80. — Galerie de l'Esplanade (796-25-49). Jusqu'au 31 août.

NEMOURS. Lalanne : sculptures, bijoux, œuvres graphiques. Château-musée (428-27-42). Jusqu'au 25 août.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au 6 novembre. Louis Hayet, 1854-1940. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SCEAUX. Colbert au pavillon de l'Aurore. Parc du château (661-06-71). Jusqu'au 25 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Karen Hansen : traces d'ombre. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre. — Mario Prassinos. Rétrospective. Cloître Saint-Louis, 60, boulevard Carnot (96-48-24). Jusqu'au 28 août.

ALÈS. Frans Masereel. — Musée municipal du Colombier (86-30-40). Jusqu'à fin août.

ANGERS. Tomi Ungerer. — Musée des beaux-arts, 10, rue des Beaux-Arts (88-64-65). Jusqu'au 18 septembre ; Visages de l'homme : sculptures à toucher. — Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). Jusqu'au 11 septembre.

ANNECY. Alexeïeff ou la gravure animée. Jusqu'au 30 septembre. — Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age. Jusqu'au 31 octobre. — Papier : détournements volontaires. Jusqu'au 30 septembre. Musée-Château (45-29-66).

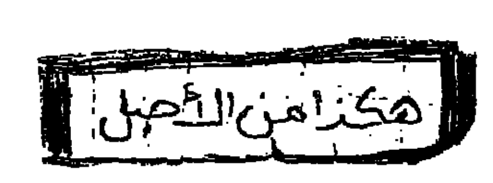
ANTIBES. Arman à Antibes : la parade des objets, 1955-1983. Picasso et la Méditerranée. — Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

AUCH. Hans Vleugels, dessins et pastels. Musée des Jacobins, 4, rue Louis-Blanc (05-74-79). Jusqu'au 26 août.

AUXERRE. Legs Zervos. — Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 31 octobre ; Bastow. Pastels. — CEDAAC, 2, place Saint-Germain (46-98-51). Jusqu'au 18 septembre.

AVIGNON. L'art gothique siennois : enluminure, peinture, orfèvrerie, sculpture. — Musée du Petit-Palais, place du Palais-des-Papes (86-44-58). Jusqu'au 2 octobre.

BAYONNE. Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire. Jusqu'au 31 août. — Raphaël : vingt dessins et leur dossier. Jusqu'au 31 août. — D'effets de mode. Jusqu'au 5 septembre. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52).



CARLO

DES ANTIQUAIRES

et du hasard

Le choix et l'école du bon goût, *ce qui n'est pas donné à tout un* chacun, bon gré mal gré dans un ensemble réduit à trente et un exposants, font que la chance de l'amateur qui a bon pied bon œil est plus grande que dans un rallye où la centaine d'exposants est souvent dépassée. Cette limitation en nombre d'une part, et d'autre part la variété recherchée des stands font de la cinquième Biennale de Monte-Carlo une attraction sans nécessité de jetons de présence.

Assurément les prix ont l'exigence probable de portefeuilles* garnis, mais, avant tout, le regard de chacun et de chacune s'enrichit aisément sans *dépenser un centime. — P. G.

velles techniques en usage aux *Offices, à la fois visible* — de très près — et invisible avec un peu de recul. Il ne s'agit donc pas ici de triche ni « remise en état » s'avérant rapidement difficile à accepter.

Sur fond d'or également et en parfait état, le panneau de Sano di Pietro — *une Madone à l'Enfant entourée de têtes d'angelots et surmontée au fronton triangulaire d'un Christ* assis les jambes curieusement croisées — participe de cette humble gloire de Sienne qui n'a eu pour concurrente et rivale que celle de Florence. Autre panneau, mais profane, où se reflète l'ascendant de Sassetta, *ce Diogène et Alexandre dans* un paysage tenant plus des collines montueuses de la campagne siennoise que d'un paysage attique, œuvre donnée au Maestro di Parigi, où le soleil s'offre en témoin de la réponse énoncée par Diogène. *Priorité ici à l'italianisme.*

Tapis et lumière

Cependant, Mario Bellini ne craint pas de présenter au revers de son stand une splendide peinture par Jan Matsys, ce Flamand qui transpose *dans un décor de palais italien traité* en grisaille la scène où David aperçoit d'un balcon lointain la Bethsabée au premier plan, dont la ten chair ruisselle en sa plénitude ignorante d'un regard.

Il n'y a qu'un pas à faire pour retrouver des Flamands demeurés flamands. Ils sont en nombre chez *Robert Finck, toujours fidèle à ses* aïeux traditionnels, Et pourquoi pas un Brueghel Le Jeune *de grandes* dimensions (1,21 × 1,70 m), *le dénombrement de Bethléem,* même si *l'original* de son père (musées royaux des beaux-arts de Bruxelles) lui a fourni tous les éléments nécessaires à son exécution, mais on ne peut dire tel père tel fils. *La vision de saint Hubert* par Patenier offre à l'œil un beau contraste de lumière : sur la *droite le mystère de* la forêt sombre qui va s'éclairer de la Vision cruciale entre les bois du cerf et auquel s'ajoute celle de la monture blanche du saint et de l'arabesque des lévriers ; sur *la gauche,* un paysage lointain noyé dans la modulation des *bleus : un petit panneau* (29,5 × 42 cm) où la ferveur de l'artiste paraît égaler celle du saint. Michel Segoura se spécialise aussi avec ravissement dans les maîtres flamands et hollandais. *Il* s'en donne particulièrement à cœur joie *dans les natures mortes,* sinon les fleurs toujours vivantes : Liégeois est bien dans la tradition des peintres français de la réalité, mais l'on peut, en un certain sens, se donner de l'air *avec l'intérieur d'une église par Pieter* Neefs Le Vieux.

Yves Mikaeloff projette le spectateur se rendant dans sa pénombre à travers un espace sidéral qu'il crée avec le matériau dont il est maître ; la présence de ce sur quoi nous avons *l'habitude de mettre les pieds* bouleverse notre optique du tapis, et grâce à un jeu de lumière lunaire ou astrale, le tapis devient chose animée. Toutes œuvres confondues *dans la qualité avec* pour origine *les* pays du Moyen-Orient en général, sinon un très curieux tapis provenant de Macao. Au sortir, il reste au spectateur de ce planétarium tissé à petits points à s'agenouiller sur un tapis de prière Heriz où un rouge *incarnat lui ouvrira les portes du ciel.* D'une horizontalité brisée on passe à la verticalité respectée de la tapisserie que présente Jacqueline Boccara. D'une scène de couronnement traversée *par un char portant les signes* du zodiaque (Bruxelles), on passe avec délice à l'écoute d'un virginal devant lequel s'assemble une *Cour d'amour* : charmante tapisserie du seizième manufacturée à Bruxelles où l'on voit que la courtoisie, délaissée *de nos jours, était encore de mise.*

Il suffit de faire un petit bond aérien pour se trouver devant le stand d'Antichita de Turin où les deux sœurs Colombari ne manquent pas de plus d'un piquant d'invention et de paradoxe. Un stand à ne pas *manquer : remarquable table de* Carlo Mollino, architecte décédé en 1973. L'usage qu'il fait du bois *d'érable et de sa souplesse l'autorise à créer des pièces uniques en leur genre. Les Colombari ne s'en tiennent* pas là : un lion en marbre antique, fragment d'un groupe vénitien de la Renaissance, se tient à l'ombre d'un arbre façonné par Liberty, pommier *en fer battu sans soudure. Ainsi,* l'art nouveau côtoie les siècles passés. Il y a là une tentation et une tentative d'abolir le temps entre des objets recelant une secrète correspondance. *C'est du moins le stand* où triomphe avec jeunesse l'insolite.

Ariane Faye, elle, poursuit autrement notre dépaysement : nous sommes en Extrême-Orient, de la Chine au Japon. C'est en vain que l'on trouverait l'exposante cachée *derrière ses paravents japonais à six* feuilles. Ils sont aux murs, dépliés, et nous content dans un style synthétique quelque épisode d'un roman plus fécond en volumes que notre *Comédie humaine ; guerriers dans les airs* ou dans les vagues, qui se cherchent, mais le regard de l'amateur est encore plus saisi par le dessin des nuées et des eaux qui avait tant impressionné nos peintres nabis.

PIERRE GRANVILLE.

★ Jusqu'au 10 août.

ARLES

RENCONTRES DE LA PHOTOGRAPHIE

Après les stars, les touristes

Cinq des sept « grandes soirées » de projection de photographies qui ont eu lieu au long de la semaine des quatorzièmes Rencontres internationales d'Arles sont actuellement reprises. Photos noir et blanc ou en couleurs ; photos à l'état de planches-contact dans les locaux de l'Ecole nationale de la photographie, où les stages continuent jusqu'au 6 août ou, au contraire, photos consacrées, *encadrées, accrochées.* Quatorze expositions ont été organisées *de par la ville sans* compter celles qui ont été réalisées « off-RIP », Certaines, et non des moindres se prolongent jusqu'au 30 septembre et valent le détour.

« RIP » est le sigle de ce festival bon enfant et important à la fois, surperbien organisé d'un côté et relativement amateur de l'autre, aidé de toutes parts (longue liste de sponsors, *collaborateurs* et autres « subventionneurs » pour un budget de 4 millions de francs), et abandonné à ses inspirations parfois fantasques.

Une manifestation vivante en tout cas, même si sa conception remonte à 1968 et même si une petite partie du milieu considère que le Mois de la photographie à Paris l'a désormais supplantée en matière de découverte, d'avant-garde, de marché *où se traitent les vraies affaires. Pas* si sûr, car le passage par Arles, plutôt délicieux comparé à d'autres séjours obligés dans certaines villes du Sud-Est, ces promenades et causettes professionnelles sans stress excessif, ressemblent à un rituel que *l'on n'est pas près d'abandonner.*

En août, les RIP continuent pour les touristes. Bonne idée.

Les aoûtiens, donc, pourront voir ces images du Japonais Eikoh Hosoe qui, dans Barcelone, a guetté longtemps *les architectures du dernier* romantique des architectes baroques ou fous : Gaudi, le 5 de ce mois. Au même programme seront proposées les prises de vues signées Manuel Litran évoquant Vérame, le Français qui a peint des hectares de rochers, *en bleu, en noir, en rouge,* dans le Sinaï. Il y aura aussi quelque vingt minutes de diapositives géantes signées Volz, montrant fidèlement les œuvres, non moins géantes, de Christo, le Bulgare émigré aux Etats-Unis, qui arrivera peut-être un jour à em*baller le Pont-Neuf, si son projet dé*posé en 1979 à la mairie de Paris est enfin mis à exécution. Il ne faut pas désespérer. L'artiste, lui, n'a pas l'air de s'inquiéter. Il a fait mention à Arles du succès public remporté récemment par ses « îles entourées » *de toile rose dans la baie de Miami.*

Ces comptes rendus d'entreprises artistiques monumentales n'ont d'autre intérêt que documentaire. Aucune réelle « vision », ou interprétation subjective, de la part des photographes — banalement « *témoins* » du travail. De l'à-plat et des illustrations sonores ou documentaires plutôt affligeants, pour ne point parler du désastre musical préenregistré pour servir de fond à une rétrospective de l'œuvre de Robert Rauschenberg présentée par l'auteur lui-même.

On n'épiloguera pas non plus sur la soirée consacrée à la jeune photographie en France, un panorama proposé par Alain Dister et Michel Nuridsany. Simplement, le nom de Martine Voyeux sort gagnant : elle invente des ombres plus vivantes et fantastiques que ses sujets mêmes. A *propos de fantastique,* le *slide show* consacré aux avatars du genre dans les années 80 est programmé à nouveau ce mercredi 3 août. Les ruines à donner le frisson de Simon Marsden, les éblouissements aquatiques de Jean-Pierre Sudre gagnent moins à être portés *sur grand écran* que les accumulations de Bernard Faucon : ses cauchemars et ses obsessions surpeuplés acquièrent agrandis une théâtralité impressionnante.

L'album de Raymond Depardon

Car toute la question est là, a été là, des spécialistes le répètent d'année en année, mais le simple visiteur entrant pour la première fois dans le théâtre antique s'en rend compte tout de suite : près de deux mille *personnes chaque soir s'installent* sur les gradins de pierre dans un grand désir de spectacle, de « spectaculaire ». Or, le plus souvent, on leur propose des enchaînements de diapos rangées dans quelques élémentaires carrousels de famille. *Toutes les œuvres ne s'en « arrangent » pas* : qu'y a-t-il à voir, en effet, entre l'intimité, la matérialité d'une photo et son agrandissement aux dimensions épiques d'une aire immaculée de 64 mètres ?

Les reprises d'août sont présentées dans un lieu plus intime, la cour de l'Archevêché (1), mais en revan*che les « auteurs » des photos, les ar*tistes à l'honneur qui étaient tous venus en juillet ne referont probablement pas le voyage et comme par hasard les deux soirées les plus spectaculaires ne seront pas reprises (2). Pourtant cela ajoute à l'« excita*tion » de savoir que le responsable* des images est présent en chair et en os. Il n'y a pas de doute, les fans des RIP aiment les vedettes, jusqu'à s'entasser, lendemain de fête après lendemain de fête, dans cet amphithéâtre, où elles viennent, ces vedettes, *répondre de leur vision* des choses, débattre.

L'effet star a marché à fond pour Raymond Depardon ; *les Années déclic,* un antifilm composé de tous ses souvenirs d'adolescent « chasseur d'images », puis de reporter et de cinéaste. *Cet album personnel,* dévidé de façon quasi exhibitionniste, a suscité l'enthousiasme général. Où le photographe voulant éviter les risques et inconvénients du banc-titre a choisi de se faire filmer, visage en gros plan, commentant « séquence » après « séquence » les « *reportages* » (photos ou films) montés, montrés — il va jusqu'à « montrer » du doigt, et l'on voit l'ombre du doigt, filmé, indiquant là sa mère, ici son frère, plus tard une femme aimée... afin que « *la dimension d'objet de l'image* » *photo* « *ne soit pas perdue* ».

Exaspérant de narcissisme quasi primaire et bouleversant à la fois de sincérité roublarde, *les Années déclic,* cet auto-document, une commande du Centre national de la photographie (350 000 F) s'arrête à 1977... Dieu sait pourquoi. La réflexion, aujourd'hui, du réalisateur de *Faits divers* aurait été intéressante... et quant à « *étaler tout* », on aurait aimé recevoir des détails supplémentaires sur certaines « ruptures » ou « angoisses », ou savoir l'histoire cachée derrière cette simple lettre initiale signalant à peine un être à qui les *Années déclic* semblent *avoir été, aussi, dédiées.*

Il y a ici les étapes passées d'une « carrière » qui finit où commence le cinéma, mais où le cinéma n'en finit *pas d'exiger du reporter qu'il* reste reporter, c'est-à-dire amoureux du « sensationnel » (au bon et au mauvais sens du mot « sensation »).

Depardon s'est prêté de bonne foi au feu des questions, Il parle comme il est : avec modestie, à la fois gauche côté vocabulaire et exact dans la pensée authentique, mais pas assez menteur justement pour faire de sa vie une œuvre d'art. Sauf aux moments où l'humour *se faufile : telle* séquence tournée en super-8 où, adolescent, il filmait ses propres pieds, ses pas descendant un escalier de pierre, ou encore sa manière, en *1974,* de *ridiculiser* le candidat Giscard d'Estaing en le montrant en campagne électorale (*50,81 %,* un film jamais diffusé jusqu'à ce jour).

Va *pour Depardon même* agaçant, son « film-photo » (comme on dit roman-photo) « marchera ». Reste à savoir à travers quels circuits.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Seront « doublées » de surcroît les soirées « Caméra obscure » (hommage à la revue *Camera* disparue le *31 décembre 1981*) *suivies de* « *La photographie* tchécoslovaque aujourd'hui » (le jeudi 4 août), ainsi que le programme consacré à « La couleur » et « Japon 1983 » (le samedi 6 août).

(2) Il s'agissait de « *Jazz-image* », soirée musicale organisée par le groupe Ecoutez voir (*le Monde* du 13 juillet) et de la soirée « Reportages » en l'honneur de Raymond Depardon et de Bruce Davidson.

Vol d'âmes sans effraction

BRUCE DAVIDSON, physi*quement, ressemble à* Raymond Depardon. Même silhouette un tout petit peu trapue, même début de calvitie ; apparence également « *humble* »... *Ces deux* grands reporters dont le travail est devenu plus que du reportage ont plus d'un point commun, c'en est troublant à observer : jusqu'à leurs mains... similaires, carrées. Depardon, originaire de Ville*franche-sur-Saône,* est « monté » à Paris en 1959. L'Américain Davidson semble appartenir à une famille parente, être une sorte de paysan de New-York... c'est-à-dire quelqu'un qui toujours sera étonné, ahuri, accroché par la réalité.

La splendeur Davidson

Davidson fait depuis déjà longtemps partie des « grands *animaux* » *de la photographie,* comme les appelle M. Jean-Marie Rouquette, conservateur en chef du musée Reattu d'Arles — celui qui, dès 1965, écrivait à deux cents photographes du monde entier. « *Comme par hasard, explique-t-il, ce sont les plus connus qui ont envoyé des œuvres, tout de suite, en nous les offrant !* »

Voilà comment la collection permanente du musée Reattu est une des plus impressionnantes *du pays. Chaque été, le musée* cependant remise son fonds, le temps d'exposer un « grand animal », et, à côté, un jeune. Le grand animal de 1983 est donc Bruce Davidson, avec sa série en couleurs : « Les gens du métro ». Une splendeur. Pas d'autre mot.

C'est dans la veine de ce qu'il a toujours fait, depuis les mineurs du Pays de Galles jusqu'à la série 110e rue Est en passant *par l'Ecosse : son regard insistant* et respectueux à la fois, monstrueusement « rapproché » et totalement honnête. C'est du vol d'âmes sans effraction. Cela effleure la poitrine des femmes lasses rentrant à Manhattan, dans ces rames hallucinées de la ligne Grand Central, les soirs de canicule où la ville devient volcan sourd : New-York. Cela restitue le grain de la peau du Noir, du *pauvre, l'humidité des yeux* de trois Jamaïquaines prises à sourire, cela livre le secret d'une jeune amoureuse (à cause seulement d'un œillet rouge dans sa chevelure) ou, au contraire, cela se fixe sur le sparadrap collé sur le front d'un gamin, bobo symbole des violences risquées.

Cela peut se passer aussi l'hiver et, par la fenêtre, Harlem blanche, tremblée, dort de froid. *Ligne aérienne : 125e rue à* Broadway... C'est le métro, et les graffiti, calligrammes démesurés, ont l'air soudain si fraîchement peints qu'ils en dégoulinent... Rouge. Noir. Stupeurs tranquilles, tranquillement saisies, sans tralala, sans souci de « cadre », comme pour dire, juste, « ce qui se voit », et comment ça respire dans ce vacarme-là. Pas de trémolos. On *ne les entendrait pas. Des faits.* L'épuisement des jours, comme en tranparence.

Le musée Reattu présente aussi un ensemble consistant consacré à l'art des photographes au temps du Bauhaus, et à Chicago depuis. On y reviendra d'autant plus que cette exposition a été coproduite par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, où elle sera présentée au printemps prochain... Une rétrospective utile. Ce n'est pas la seule à Arles, cette année. On peut voir, salle Henri-Comte, pour la première fois rassemblées trente années du travail de Georges Glasberg... ses « *reportages habités* » (*vieux sans* dents, clochards joviaux, statues muettes et symboles tristes remontant à un temps où l'on croyait que Paris était une femme). On peut voir encore, côté hommages — à l'hôtel de ville celui-là, — un accrochage quasi exhaustif des œuvres de Ruth Bernard. La grande dame californienne était à Arles pour animer un stage sur le thème « Photographier le nu ».

Bruno Heitz ne l'a pas ratée, Ruth Bernard, pour une « mise en boîte-image » garnie d'ironie tendre.

M. L. B.

EXPOSITIONS

BORDEAUX. Oskar Kokoschka, 1886-1980. — Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre ; **Sol Lewitt : murs peints et structures.** — C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Ferrière (44-88-31). Jusqu'au 27 août. — *Peinture murale romaine en Gironde.* Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret, (90-91-60). Jusqu'au 30 décembre.

BOURBON-LANCY. La nouvelle peinture en France et ailleurs. Eglise Saint-Nazaire. Août.

CAEN. Johnny Friedlaender. Gravures récentes. — Musée des beaux-arts (85-28-63). Jusqu'au 29 août ; *Cercle « carré » triangle : peintures, sculptures, mobilier 1930-1980.* — Hôtel d'Escoville (85-73-15). Jusqu'au 20 août.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. — Rétrospective des lauréats des *Grands Prix* des Festivals depuis 1979. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CAHORS. Les salles yougoslaves. — Musée (35-60-33). Août.

CASES-DE-PENE. Robert Zeko... — Fondation du château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CERET. El tretze vents : peintres et écrivains. — Georges Braque : œuvre graphique. Musée d'art moderne (87-27-76). Août.

CHARTRES. Six expositions pour les mois d'été : Bellecia, De Rocke, Dargain, Gibrat, Rousselot, Varlet. Jusqu'au 5 septembre. — **Moulins à vent en Beauce.** Jusqu'à fin septembre. — Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39).

CHATEAUROUX. Biennale nationale de la céramique contemporaine. — Couvent des Cordeliers. Jusqu'au 31 août.

CLAMECY. Tendres boucheries du Morvan. Musée, hôtel de Bellegarde (27-17-99). Jusqu'en octobre.

COLMAR. Pierre Soulages. Musée d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 octobre.

COUTANCES. Art en France, 1960-1980. — Les Unelles (45-23-73). Jusqu'au 16 septembre.

DIEPPE. Saint-Jacques-de-Dieppe. Portrait d'un monument. Château-musée (84-19-76). Août.

DIJON. Bénigne Gagneraux (1756-1795) : un peintre bourguignon dans la Rome néo-classique. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 26 septembre. — Portrait d'un village : Sainte-Colombe-en-Auxois. — Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 17 octobre.

DUNKERQUE. Gérard Schneider. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-82-00). Jusqu'au 26 septembre ; **Les peintres orientalistes, de 1850 à 1914.** — Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 septembre.

EPINAL. Frank Stella-Michel Gérard : ce qui fait sculpture. — Musée départemental, 1, place Lagarde (82-20-33). Jusqu'au 31 août.

EVREUX. Tal-Coat, parcours 1945-1983. Musée, ancien Evêché (39-34-35). Jusqu'au 30 août.

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lieu économique, social et culturel. Abbaye de Fontevraud (51-73-52). Jusqu'au 30 octobre.

GORDES. Antoni Tapiès : peintures, encres et vernis 1982-1983. Jusqu'au 29 août ; **Les cloches et leur espace.** Jusqu'en septembre. Abbaye de Sénanque (72-02-05).

GRAVELINES. Gravelines et son patrimoine. Musée du dessin et de l'estampe originale. Arsenal (23-08-15). Jusqu'au 18 septembre.

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Bolle, Deck, Gaudin. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre ; **Le roman des Grenoblois, 1840-1980.** Musée Dauphinois, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983.

HONFLEUR. Jean Sauvebin, 1891-1981. XXXVe Salon des artistes honfleurais. — Grenier à sel. Jusqu'au 31 août.

L'ISLE-SUR-SORGUE. Henri Matisse : aquarelles, dessins, planches gravées. Musée-bibliothèque René Char, hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet, (38-17-41). Jusqu'au 16 octobre.

LA CAVALERIE (Aveyron). *Mostra del Larzac.* — Les Infruts (62-70-93). Jusqu'à mi-septembre.

LA CELLE-SOUS-GOUZON. Steinlen : dessins, gravures, lithographies, livres illustrés. Centre culturel « la Forge » (62-20-61). Sam. et dim., de 15 h à 19 h. Août.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. De la charité à l'hôpital : autrefois... aujourd'hui. Cloître et salle capitulaire de l'ancien prieuré. Jusqu'au 28 août.

LA ROCHELLE. Art et ordinateur. Maison de la culture. Jusqu'à fin août.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). Jusqu'en octobre. — **Adamis. La Terre.** ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 18 septembre.

MACON-SAINT-ALBAIN. Gustave Eiffel sur l'autoroute. Autoroute A 6. Jusqu'au 5 septembre.

MARSEILLE. Alfred Hofkunst : Hommage à Marseille. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 septembre. — **L'art celtique en Gaule.** Chapelle de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité. Jusqu'au 15 octobre. — **Hommage à Stendhal.** Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 30 septembre. — **Transfiguration : Alberola, Barcelo, Blondin, Di Rosa, Panck, etc.** Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 27 août. — **Qu'importe, si c'est bleu.** Vingtième anniversaire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Parc Chanot, hall 8 (54-29-29). Jusqu'au 9 août.

MAZAMET. Les révolutions industrielles dans la région mazamétaine, XVIIIe-XIXe siècles. Maison Fuzier (77-17-83). Jusqu'au 31 août.

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou le silence du cosmos. Rétrospective. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. — Musée Fabre, 13, rue Montpelliéret (66-06-34). Jusqu'au 30 août.

MORLAIX. Yann Sohier, Ar Falz et la Bretagne des années 30. Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 29 août.

NARBONNE. Henri de Monfreid, reporter-aquarelliste (1879-1974). Musée d'art et d'histoire, palais des Archevêques (32-31-60). Jusqu'au 16 octobre.

NICE. Stefano Della Bella, Florence, 1610-1664 : Gravures. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre ; **Hercule Trachel, 1820-1872 : Peintures, aquarelles et dessins.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre ; **Francesco Clemente.** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 31 août ; **Peindre et photographier : Faucon, Le Gac, Michals, Rousse,** Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 30 septembre ; **Niko Pirosmanachvili.** Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky, château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). Jusqu'au 31 août.

NIMES. Pablo Picasso à Nîmes. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21). Août.

PAU. Aroldo Governatori. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Août.

PERIGUEUX. Deux siècles de céramique périgourdine, 1730-1930. Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 15 novembre.

POITIERS. Tony Grand. Jusqu'au 1er septembre. — **Sculptures des XIXe et XXe siècles dans les collections du musée.** Jusqu'au 15 septembre. Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53).

RENNES. Bernard Pagès. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 août.

ROUEN. Albert Aymé, Rétrospective. Jusqu'au 15 septembre. — **Les vues de l'amateur : œuvres de la donation Bedeau.** Jusqu'au 30 octobre. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

LES SABLES-D'OLONNE. Donation Sorlier : lithographies du XIXe et du début du XXe siècle. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16).

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME. Débordement textile. Collège *d'échanges contemporains* (78-01-93). Jusqu'au 1er septembre.

SAINT-NAZAIRE. Les aspects de la peinture abstraite contemporaine de 1960 à 1983. Ancienne chapelle des franciscains. Jusqu'au 31 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 5 octobre.

SAINT-TROPEZ. Roger de la Fresnaye. Rétrospective. Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 29 septembre.

SAINTE-SUZANNE. Regards sur l'art contemporain : Bezle, Bossaert, Denjean, Doucet, Fouchault, etc. Château. Jusqu'au 4 septembre.

STRASBOURG. Gustave Doré, 1832-1883. Musée d'art moderne et musée historique (35-47-27). Jusqu'au 31 août ; **Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace.** — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 8 janvier 1984.

TARASCON. La botanique en Provence au XVIIe siècle. Cloître des Cordeliers, place F.-Mistral. Jusqu'au 30 septembre.

TARBES. Hommage à Alicia Penalba : œuvres de Cardenas, César, Etienne-Martin, Hadju, Parvine-Curie, Peyrissac, Poncet, Stahly, Di Teana. Musée (36-31-49). Eté.

TOULON. Louis Chacallis-Jean Lamouroux. La peinture religieuse. Musée, 113, boulevard Maréchal-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOULOUSE. Le musée décalé : Empreinte-geste-surface. Réfectoire des Jacobins. — **Empreinte-trace-volume.** Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-21-82). Jusqu'au 14 septembre.

TROYES. Georges Jeanclos : terres cuites et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (72-64-18). Jusqu'au 19 septembre.

FORMES

Hainard

L'Eden originel, peuplé de sa flore et de sa faune « sauvages », pourrait être retrouvé ailleurs que dans les gravures de Robert Hainard (1) si les livres-plaidoyers de cet écologiste avant la lettre, au secours d'une nature en danger de mort, étaient suivis d'effet. En attendant, l'artiste genevois prêche surtout l'exemple. Prêche d'amour. Sinon passerait-il des heures, des jours et des nuits à l'affût, le crayon à la main, pour saisir sur le vif ou au vol des animaux les plus difficiles à approcher, et pas seulement dans les Alpes et le Jura suisses ou les Pyrénées, mais en Bosnie et en Slovénie, en Suède et en Laponie...

Ours (qui fut tué un an après par un notaire français pour 3 000 dollars), loups, sangliers, blaireaux, renards (et renarde allaitant ses renardeaux), marmottes, castors, chamois, veaux marins, éperviers, choucas, niverolles, perdrix, etc. – toute l'arche de Noé, quoi ! – ainsi que le lys martagon dans toute sa gloire, l'ophrys mouche, le glaïeul des marais... ont été piégés en quelque 30 000 croquis de terrain. En sont issus ces magnifiques bois gravés en couleurs (certaines épreuves ont nécessité vingt passages) tirés sur japon. Partout la précision s'allie à la poésie, le mouvement n'a pu être figé par la patience du travail. Laissons-les vivre.

Milshtein

Qu'était-il devenu, Zwy Milshtein ? On le retrouve à l'hôtel Astra (2). On reconnaît ses personnages rendus sans indulgence à leur cruelle réalité, non plus cette fois en ces estampes qui à chaque nouvelle exposition avaient entraîné mon adhésion totale : en de très grandes gouaches qui ne leur sont en rien inférieures, toutes empreintes de cet humour cocasse qui s'adaptait si bien à celui de Max Jacob par lui illustré.

On y verra peut-être un réflexe d'autodéfense en face d'un monde sans pardon, et quelque allégorie dans les attitudes qu'il prête à ces silhouettes ou graffiti, qui montent par exemple à l'assaut d'une citadelle dérisoire, laquelle les domine imperturbable, comme ce canapé rouge. Mais plutôt que d'ergoter sur d'obscures motivations, qu'on se laisse gagner par un art savamment (*mais pas faussement*) naïf, ou plus exactement « brut ». Rassurez-vous : en toute sincérité.

Milshtein conduit ici un cortège d'artistes ayant chacun leur manière personnelle, mais animés par le même esprit : toujours la face humaine trahissant toutes sortes d'instincts. Ce sont D. Pouppeville et ses dessins massifs et contrastés, capables à l'occasion de faire grouiller le troupeau ; *J.-F. Lecocq*, Patat-Kesselmark et leurs gravures ; Bia Medeiros et ses lithographies ; M.-C. Bourven, autre graveur, qui campe par exemple deux bonshommes confrontés à un décor architectural qui en atteste la démesure.

Thoraval et Cie

Denis Thoraval semble obsédé par les formes pleines, rebondies, quasi charnelles des coussins. Sans y chercher de trop faciles interprétations cliniques, même s'il arrive à ces coussins de fraterniser avec des poupées, on sera séduit par le traitement pictural d'objets d'où sont éliminées les références anecdotiques. Les couleurs sont pures, somptueuses, harmonieusement mariées, quoique Thoraval soit sans doute parvenu au *summum de ses variations dans* un assemblage monochrome de coussins rouges.

Thoraval enseigne aux Ateliers d'expression culturelle et de voisinage, et c'est avec ses collègues qu'il se produit dans ces expositions (3), organisées par l'ADAC (Association pour le développement de l'animation culturelle). Parmi les autres envois, les collages de Claire Villet vous comblent d'allégresse, fort irrespectueux pour les hommes politiques, dirigeants ou opposants, ou pour les scènes de la vie quotidienne *(le Métro à l'heure de pointe)*. La peinture sur soie est dévolue à Yasmine Bourguignon, le dessin à Chantal Leauté-Angelini *(le Chat, Métamorphose, la Princesse de Clèves*, etc.), le verre soufflé à Manuel Ferreira. Ensemble inégal pour mon goût, mais qui nous rassure sur l'avenir des Ateliers : ils sont en bonnes mains.

J.-M. D.

(1) Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice.
(2) 29, rue Caumartin.
(3) ADAC, galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul.

SÉLECTION

CINÉMA

Naruse à Locarno

Inauguré le vendredi 5 août avec la première mondiale du nouveau *film de François Truffaut Vivement dimanche !*, le Festival de Locarno présente chaque matin à 9 heures, du 6 au 14 août, un choix de vingt films du cinéaste japonais Mikio Naruse (1905-1969), de ses débuts en 1930 aux années 60. Les rapports familiaux et le monde des femmes sont souvent au cœur de son œuvre. Un catalogue très développé, écrit par une étudiante américaine qui achève un énorme travail sur Naruse, complétera la rétrospective. Alain Tanner, de son côté, a retenu pour une « carte blanche » des films d'Ozu, de Lindsay Anderson, de Robert Bresson, de Miklos Jancso, de Monte Hellman et de Steve Dvoskin.

ET AUSSI : *le Roi des singes*, de Wan Lai Ming (l'art chinois du dessin animé) ; *l'Argent*, de Robert Bresson (le mal à travers l'ascèse de la forme) ; *Dans la ville blanche*, d'Alain Tanner (une solitude) ; *la Valse des pantins*, de Martin Scorsese (le cabot et le professionnel) ; la trilogie de Satyajit Ray (contes du Bengale) ; *Ludwig*, de Luchino Visconti (en version intégrale) ; *l'Année de tous les dangers*, de Peter Weir, et *Newsfront*, de Philip Noyce (la cadence australienne) ; *Morocco*, de Josef von Sternberg (le cliché transfiguré).

THÉATRE

Festival de Hédé

Le Xe Festival de Hédé (Ille-et-Vilaine), dont le Ballet-théâtre Libault-Estier est depuis neuf ans le maître d'œuvre, propose du 9 au 15 août *Science-Friction*. Jean Dasté illustre la poésie, Gilles Méchin et Claude Legros le café-théâtre. Sans omettre Jean-François Quemener, chanteur breton, dans un festival qui accueille aussi bien le jazz et se veut un exemple réussi de décentralisation culturelle. (Renseignements : (99) 45-45-24.)

MUSIQUE

Piano à La Roque-d'Anthéron

Petit village provençal cerné de forêts, situé face aux monts du Luberon, à 60 kilomètres d'Avignon et de Marseille, La Roque-d'Anthéron sera pour la troisième fois, du 5 au 22 août, la capitale française du piano. Dans le parc de verdure qui constitue une véritable cathédrale naturelle, c'est le jeune monstre sacré Ivo Pogorelich qui ouvrira la fête le 5 août. Les frères Kontarsky lui succéderont le 7 avec un programme (Bussotti, Zimmerman, Messiaen) heureusement moins rebattu. A noter aussi la venue de l'Orchestre de chambre de Pologne (les 13, 14 et 15 août) pour les *concertos* de Mozart, de l'English Chamber Orchestra, les 21 et 22 août, avec Vladimir Ashkenazy (chef et soliste), et le premier récital en France, le 19 août, de Jean-Louis Steuerman, qui, après Bach et Rameau, ne craindra pas de proposer quelques pièces de Schoenberg. (Renseignements : (42) 50-42-32.)

JAZZ

La Drôme ou le Morbihan ?

Didier Lockwood, Henri Texier, ateliers, projections, expositions : c'est le Festival de Chousclat, dans la Drôme, du 5 au 7 août. A Vannes (Morbihan), du 4 au 6, rétrospective classique avec Charles Bellonzi, Dany Doriz, Benny Waters et Lou Bennett.

ET AUSSI : Le carnaval Combo de Pierre Blain (Cuba) à la Chapelle des Lombards.

EXPOSITIONS

Matisse à L'Isle-sur-la-Sorgue

Portrait d'Artine et autres dessins, encres, aquarelles, gravures... Sur le poème de René Char, un travail de Matisse commencé en 1947, enrichi, prolongé jusqu'à la mort du peintre, et présenté pour la première fois dans sa totalité dans le musée-bibliothèque dédié au poète.

ET AUSSI : *Jean Le Gac*, à La Roche-sur-Yon : un choix de photographies et de textes depuis dix ans pour dépister le peintre. *Michel Gérard*, à Bar-le-Duc et à Epinal : la trajectoire d'un sculpteur d'aujourd'hui qui ne craint pas les feux de la forge. *Louis Chacallis*, à Toulon : ce que devient le plus ethnologue des artistes du début des années 70. *Josum J. Walstra*, à Saint-Benoît-du-Sault : au fin fond de l'Indre, un peintre abstrait lyrique hollandais, presque inconnu en France.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), D., 15 h 30 : Coup de soleil (à partir du 5).

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), Mer., Mar., 20 h 30 : les Bonnes ; Jeu., Ven., Sam., 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), Mer., Jeu., Ven., 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Me., D. soir), 21 h., dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

CONCIERGERIE, (354-30-06), les 5, 6, 7, à 21 h : Mangeront-ils ?

DAUNOU (261-69-14) (Me., D. soir), 21 h : mat., dim. 15 h 30 : Un canapé-lit.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. à 15 h : la Bonne Femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30, Jeu. et Ven. 15 h. : le Mariage de Figaro.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play It Again, Sam. (en anglais).

LUCERNAIRE (544-57-34) I. (D.), 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. – II. (D.) 18 h 30 : L'esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz (dern. le 9) ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : l'Amour fou.

MARIGNY (225-20-74) (D.), 21 h : la Surprise.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, D., 15 h., le Vison voyageur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, D., 15 h : l'Entourloupe (à partir du 5).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D., L.) 21 h : Six heures au plus tard.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) Me., V. et L., 18 h 30 : les Pieds dans les poches ; (D) 20 h 15 : Cabaret satirique ; 22 h 15 : l'Escalier ; J., S. et M., 18 h 30 : l'Escargot.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (D.) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils (à partir du 5) ; Jeu., vend., sam., 22 h 30 : R. Bernadac (à partir du 5).

PATACHON (606-90-20) (D., L., Ma.) ; 20 h 30 : Un sifflet sur la tête ; 22 h : Chansons ; 23 h : Hommage à Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 21 h : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's Babies.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 21 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 22 h : Marianne Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : Sammy.

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.

CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), tls 21 h 45 ; ven., sam. 20 h 20, 22 h 30 et 0 h 50.

ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaï.

ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), (D., L.) 21 h : Montmartre Folie.

FOLIES BERGÈRE (246-77-11) (L.), 20 h 45 : Folies de Paris.

TOUR EIFFEL (550-34-56), ts 21 h : On chante sur la tour.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), (L.) 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 3

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Christian Ferly (guitare) (Sor, Sanz, Barrios, Albeniz, Tarrega).

JEUDI 4

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 3.

VENDREDI 5

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 3.

DIMANCHE 7

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 30 : Dominique Joubert (orgue) (Marchand, Vierne, Widor).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h 30 : Nicolas Piez (orgue) (Grigny, Frescobaldi, Bach).

LUNDI 8

ÉGLISE ST-LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h : Gabriel Fumet (flûte), Danièle Salzer (clavecin) (Leclerc, Vivaldi, Telemann, Bach, Mozart).

MARDI 9

SAINTE-CHAPELLE, 18 h et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris (musique au temps des croisades).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), (dim., lun.) 21 h 30 : Maxim Saury Jazz Music.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (dim., lun.) 22 h 30 : Pedro Wognin.

LUCERNAIRE (544-57-34), (dim., lun.) 22 h : François Allysse Group.

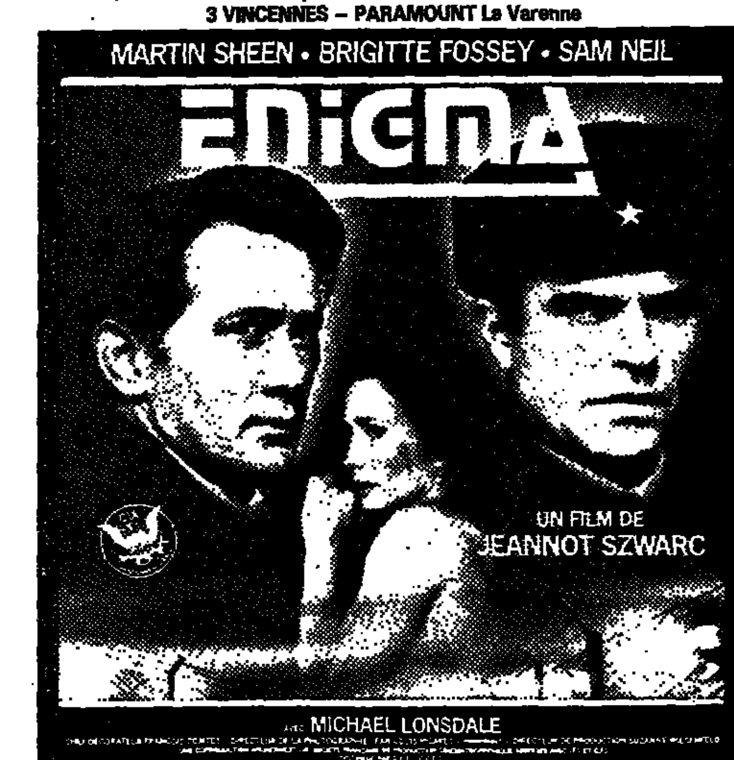
MÉRIDIEN (758-12-30) 22 h : François Guin.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Meunier, A. Mattei, B. Teissier, J.-Cl. Jouy, (dern. le 7) ; (à partir du 8) : E. Barret, A. Mattei, J. Bardy, Ch. Bellonzi

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : René Urtreger Quartet (sf les 7 et 8).

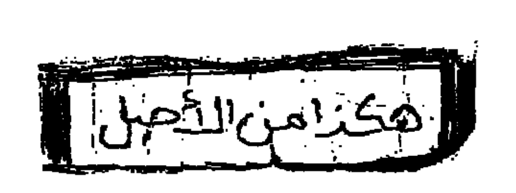
La danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam. et dim. 21 heures : les Ballets historiques du Marais.









FESTIVALS

Paris

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Mar. et mer., 20 h 15 : Tabarin (Th. de la Fontanelle) ; 22 h : Impasse du Désir (Th. de la Lune noire) ; jeu., 20 h 15 : les Cenci (Th. par le Bas) ; ven. et sam., 20 h 15 : la Folle Envie (par le Carquois d'Amiens) ; 22 h : Robinson Crusoé and Company (Th. Grottesco) ; dim. et lun., 20 h 15 : Historia de un amor (par l'Atelier Actuel) ; 22 h : Je, François Villon (Cie du Phoenix).

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(227-12-68)

A DEJAZET, le 3 à 18 h 30 : Quatuor Arcana (Mozart, Beethoven, Dutilleux).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, le 4 à 20 h 30 : Orchestre de chambre de la Communauté européenne, dir. N. Samale (Mozart) ; le 5 à 20 h 30 : Même orchestre (Haydn).

STATION AUBER (R.E.R.), le 5 à 16 h 30 : Solistes de l'Orchestre de chambre de la Communauté européenne (Mozart, Fiala).

BATEAUX-MOUCHES (pont de l'Alma), le 6 à 15 h 30 : E. et P. Kirchhoff (Mendelssohn, Mozart, Briccialdi, Michaël, Dubois).

MAISONS-LAFITTE, château, le 7 à 17 h 30 : B. Berstel (clavecin) (Rameau, Couperin, Forqueray).

MAIRIE DU Ve, le 9 à 18 h 30 : F. Aguessy (piano) (Liszt).

ÉGLISE SAINT-MERRI, le 9 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Dutilleux, Mahler).

En région parisienne

LA DEFENSE (979-00-15), ven. et sam., 21 h 30 : Musical Memories.

FONTAINEBLEAU, château (422-26-21), Festival de musique de chambre, *le 5 à 18 h* : Ch. Whittlesey, Ed. Brunner, H. Beyerle, R. Staege, E. Sebestyen, K. Iwasaki, N. Beedie, R. Levin (Bartok, Brahms, Boëly, Caplet, Debussy...).

VERSAILLES, château, théâtre de Rocailles, *les 6 et 7 à 17 h 30 : le Mariage forcé.*

En province

AQUITAINE

LOUVIE-JUZON. – Estivales (59-05-66-71) Eglise, le 4 à 21 h : Orchestre de chambre du conservatoire de Cologne « Virtuti musicae » (Mozart, Schubert).

SARLAT. – XXXIIe Festival des jeux du théâtre (53-59-37-46) aux Jardins des Enfeus à 21 h 45, les 5 et 6 : l'Opéra de Smyrne, de Goldoni, par le théâtre du Campagnol ; les 9 et 10 : la Grande Niorle de Milon s'en revenant de guerre, mise en scène : P. Orma.

AUVERGNE

MEAULNE-LE-PLAIX. – XVIIe Festival de musique en Bourbonnais le 7 à *18 h : Musici de Prague* (Mozart, Haydn, Hindemith, Dvorak).

VICHY. – Festival d'art lyrique (70-31-68-88) Casino, 20 h 30 le 6 : Princesse Czardas ; le 10 : Orchestres symphoniques de Vichy et Rouen. Dir. : P. Eyhain. Sol. : Y. Boukoff (Moussorgsky, Rachmaninov, Borodine, Tchaïkovski).

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CLUNY. – Les grandes heures, cloître (85-59-05-34) ; le 6 à 21 h : Orchestre de chambre tchécoslovaque. Dir. : O. Stejskal (Stamic, Dvorak, Bach) ; le 10 à 21 h, église Notre-Dame : H. Martinet, A. Herlant, M. Lerouge, J. Secques (Rameau, Saint-Saëns, Haendel, Bach).

DIJON. – Festival, place Rude, le 5 à 20 h 30 : Ensemble Warszawa à Saint-Bénigne, du 9 au 15 : Festival international de Carillon.

FLAGY. – *IIIe* Festival (85-59-09-42), le 5 à 21 heures, théâtre ; le 6 à 18 h ; le 7 à 18 h et 21 h : la Ménagerie de verre, de T. Williams ; les 8 et 9 à 21 h, église : M. Mc Gauchey, A. Haas (Ortiz, de Cabezon, Hume, Scarlatti) ; le 10 à 21 h : Don't push (Cie J. Watts).

LUZY. – Eglise, le 4 à 20 h 30 : J. de Ridder et C. Hommel (Bach, Torelli, Telemann...).

SEMUR-EN-AUXOIS. – Théâtre, le 5 à 21 h : Bl. Verlet (Rameau, Ballif, Ligeti).

RATILLY. – Château, le 6 à 21 h : J. Pierlot et Y. Nara (musique contemporaine française).

THIL. – Collégiale, le 6 à 21 h : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

TONNERRE. – Vieil Hôpital, le 6 à 21 h : Igo Pogorelich.

BRETAGNE

HEDE. – Xe Festival (99-45-45-34) ; Eglise, le 9 à 21 h : G. Lafitte et Wild Bill Davis Trio ; Théâtre, le 10 à 16 h : Histoire des trois laveuses ; à 22 h 30 : Deux sous pour tes pensées ; Chez Solange, le 10 à 17 h : Gilles Méchin ; à 19 h : Claude Legros ; Chapiteau, le 10 à 20 h : Séance-friction ; Château, le 10 à 22 h 15 : Ballet-théâtre de Bernard Libanlb et Michel Estier.

LANNION. – XVIe Festival (37-07-73) ; Eglise de Brelevenez, le 5 à 21 h : Quintette de cuivres de Budapest ; église St-Jean du Baly, le 10 à 21 h : Orchestre « Musici » de Prague. Sol. : G. Touvron, S. Schmid.

LORIENT. – XIIIe Festival interceltique (97-21-24-29) du 5 au 15.

CENTRE

CHARTRES. – Festival d'orgue (37-21-54-03) Cathédrale, le 7, à 17 h : Patrice Caire.

CORSE

Tournée de l'ensemble Méjean (Vivaldi et les musiciens du XVIIe), le 5, à Bastia ; le 6, à Barrettali ; le 7, à Piedicroce ; le 8, à Ville-di-Pietrabugno ; le 10, à Patrimonio ; le 11, à Aregno.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CAP-D'ADGE. – Festival méditerranéen (42-86-82-14) Eglise, le 6, à 21 heures : A. Lagoya (Carcassi, Tarrega, Paganini, Villa-Lobos) ; P. Barbizet, P. Amoyal (Brahms, Franck, Ravel) ; Orchestre de chambre B. Thomas (Bartok, Haendel, de St-Georges).

FONTCAUDE. – Abbaye, le 4, à 21 h : Ensemble vocal et instrumental du Père Gouze.

NARBONNE. – Festival méditerranéen, Palais des Archevêques, le 5, à 20 h 30 : Orchestre B. Thomas (Bartok, Haendel, de St-Georges).

PRADES. – XXXIIe Festival P. Casals (68-96-33-07). Abbatiale de Saint-Michel-de-Cuxa, à 21 heures, le 4 : F.-R. Duchable (Scarlatti, Mendelssohn, Brahms, Liszt) ; le 5 : L. Rose, A. Wolf (Barber, Beethoven, Bach, Tchaïkovski) ; le 6 : G. Poulet, M. Hasson, G. Teulières, D. Weber, P. Del Vescovo ; T. Zimmermann (Chausson, Ravel, Saint-Saëns, Brahms) ; le 7 : Orchestre de chambre tchécoslovaque (Haydn, Danzi, Dvorak) ; le 8 : Même orchestre (J.-Ph. Rameau, Mozart, Janacek) ; le 9 : L. Rose, A. Wolf, M. Hasson, B. Pasquier, A. Nicolet ; M. Nordmann, T. Zimmermann (Debussy, Fauré) ; le 10 : Trio Pasquier (Mozart, Reicha, Beethoven) ; le 11 : R. Pasquier, F. Lethiec, L. Rose, J.-B. Pommier, M. Lethiec (Brahms).

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT. – Saison musicale (63-14-99) à Aniane, église Saint-Sauveur, le 6, à 21 h 15 : Orchestre de chambre de Varsovie ; dir. : M. Sewen ; soliste : N. Afriat (Mozart).

SETE. – Festival de la mer (67-74-66-97). Théâtre de la Mer, *le 5, à 21 h 30 : le* Barbier de Séville, de Rossini. Dir. mus. : O. Holt.

SOMMIERES. – Chapelle Saint-Julien, le 6, à 18 h 30 : L. Boulgy (Ph. Rameau) ; le 7, *à 18 h 30 : Ch. Roustan*, L. Boulay (musique française des dix-septième et dix-huitième siècles) ; le 7, à 21 h 15 : Ensemble A Sei Voci (Gesualdo) ; le 9, à 18 h 30 et 21 h 15 : M.-Cl. Alain, Quatuor Viotti (Haendel, Haydn, Soler).

VILLEVIEILLE. – Festival (66-80-03-24), Château, le 6, à 21 h 15 : Berry Hayward Consort (musique médiévale) ; le 8, à 21 h 15 : Orchestre de chambre polonais (Mozart, Vivaldi, Dvorak, Stachowski, Rossini) ; le 10, à 21 h 15 : même orchestre (Bacewicz, Grieg, Rossini, Britten) ; le 11, à 21 h 15 : J. Hubeau, Quatuor Viotti (Vierne, Franck, Pierné).

LIMOUSIN

SAINT-YRIEIX. – Collégiale du Moustier (55-75-94-60), le 3, à 21 h : D. Varsano (Chopin, Satie, Debussy, Chabriel, Ravel, Liszt)

MIDI-PYRENEES

ALBI. – Xe Festival de musique (63-54-22-30), Palais de la Berbie, le 4, à 18 h : Orchestre de l'académie d'été ; à 21 h : B. Ringeissen (Haydn, Liszt, Moussorgsky) ; le 5, à 21 h : le Viol de Lucrèce, de B. Britten ; le 6, à 21 h : Arto Noras (Bach) ; le 7, à 21 h : Stéphane Grapelli.

CHATEAU DE CASTELNAU-BRETENOUX. – Les 9 et 11 à 20 h 45 : la Traviata, de Verdi.

COMMINGES. – VIIIe Festival (61-88-32-00), Cathédrale Saint-Bertrand, le 5, à 21 h 30 : A. Stricker (Praetorius, Walther, Hanff, Buxtehude, Brühns, Bach) ; le 6, à 18 h : Basilique Saint-Just-de-Valcabrère, J.-P. Brosse ; le 8, à 21 h 30 : M. Chapuis (Bach) ; le 10, à 21 h 30 : G. Leonhardt (Bach).

LECTOURE. – Festival de rock, les 5, 6, 7

FIGEAC. – Eglise Saint-Sauveur, le 4 à *21 h : Orchestre symphonique des jeunes* de Douai (Brahms, Tchaïkovski).

FUMEL. – Château de Bonaguil, le 4 à 21 h et le 5, à Saint-Céré : Orchestre des jeunes pour le Sud-Ouest (Stravinsky, Séverac, Bartok, de Falla).

TOULOUSE. – Musique d'été, salle Capitulaire du cloître des Jacobins, le 4 à *21 h : Fl. Launay, Ph. Alegre* (Fauré, Duparc, Poulenc, Satie) ; Halle aux grains, le 8 à 21 h : Ballets de Colombie.

SAINT-CÉRÉ. – Session de musique (65) 38-11-85), Beaulieu-sur-Dordogne : abbatiale, le 4 à 21 h et le 5 à 21 h, château d'Assier ; le 6, à Maurs : Orchestre à cordes 59 (Pergolèse, Vivaldi, Bach, Bartok) ; le 10 à 21 h et le 11 à 21 h 30, à Tulle : le Requiem de Verdi.

NORD - PAS-DE-CALAIS

HARDELOT. – Festival de la Côte d'Opale, Country Club, les 5, à 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30 ; le 6, à 21 h : la Double Inconstance. Spectacle J.-Ph. Rameau.

NORMANDIE

MONT SAINT-MICHEL. – Heures musicales (58-14-55) *Eglise de Carolles, le* 5, à 21 h : L. Philippe (Cimarosa, Scriabine, Chopin, Beethoven) ; Abbaye d'Hambye, le 6, à 21 h : A.-M. Holroyd (Purcell, Brahms, Debussy, Duparc, Poulenc).

BERNIERES-S.-MER. – XIe Festival des soirées de Normandie (31-84-81-25), Eglise, le 3, à 21 h : J. Menuhin (Bach, Czerny, Beethoven, Schubert)

SAINTE-HONORINE-DES-PERTES. – Eglise, le 5, à 21 h : U. Einemann, N. Lee (Schubert, Duparc, Ravel).

PAYS DE LOIRE

SABLÉ. – Centre culturel (43) 95-49-96), le 3 à 21 h : la Mégère apprivoisée, d'Audiberti.

PROVENCE-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. – Festival (42) 23-11-20), théâtre du pavillon Vendôme, le 3 à 21 h 15 : la Cenerentola, de Rossini.

AVIGNON. – Festival (90) 86-24-43), cour d'honneur du Palais des papes, jusqu'au 7, à 21 h 30 : l'Orso e la Luna (C. Carlson) ; théâtre municipal, jusqu'au 5 à 21 h 30 : Délices (R. Chopinot) ; cloître des *Célestins*, jusqu'au 5 à 21 h 30 : Echafaudage (Compagnie Radeis) ; cour de la *faculté* des sciences, jusqu'au 7 à 21 h 30 : les Petites Filles modèles ; cloître du Palais Vieux, jusqu'au *5 à 19 h : Brenda Wootton and* the Treviscoe Male Voice Choir ; chapelle des Pénitents blancs, le 4 à 15 h : Andromaque ; le 4 à 19 h : Bérénice ; 23 h : Phèdre ; cour de l'Oratoire, les 5 et *7 à 22 h ; les 4 et 6 à 24 h : Genesi* ; parking de l'Oratoire, les 3, 5, 7 à 20 h ; les 4 et 6 à 22 h : le Saperleau ; à Villeneuve-lès-Avignon, les 5, 6, 7 à 21 h 30 : G.R.C.O.P. ; clos de la Murette, jusqu'au 7 à 22 h : *King Lear* ; *les 5 et 6 à 17 h* : Circus Tosov ; Théâtre de rue, le 4 à 21 h 30, animation au cloître des Carmes ; le 6 à 24 h, fête d'artifice sur le parvis du Palais des papes.

CANNES. – Nuits du Lérins (93) 99-04-04), les 5 et 6 à 21 h 30 : Étoiles du ballet Bolchoï, Kirov, Kiev et Tbilissi.

CARPENTRAS. – Festival (90) 63-46-35, cour de la Charité, le 7 à 21 h 30 : hommage à Brassens ; théâtre du Plein-Air, le 6 à 21 h 30 : Nijinski ou le Fou de la danse ; le 8 à 21 h 30 : Ballet national de Colombie.

FRÉJUS. – *Festival (94) 51-37-56*, cathédrale, le 4 à 21 h : John William ; cour de l'Évêché, le 7 à 21 h : Ensemble B. Thomas, M.-A. Estrella.

LUBÉRON – Festival (90) 75-63-28, le 5, *en l'église de la Tour d'Aigues ; le 6, en* l'abbaye de Silvacane : Quatuor Viotti (Haydn, Mozart, Brahms).

ORANGE. – Chorégies (90) 34-24-24, cour Saint-Louis, le 6 à 18 h : A.-S. Mutter, A. Weissenberg (Brahms) ; *Théâtre* antique, le 6 à 21 h 30 : Turandot, de Puccini ; mise en scène, G. Boireau ; dir. musicale, G. Delogu.

SANARY-SUR-MER. – Festival de Provence (94) 74-11-74), théâtre, le 10 à 21 h 15 : Stephane Grappelli.

SIX-FOURS-LES-PLAGES. – Collégiale St-Pierre, le 6 à 21 h 15 : Quatuor bulgare (Schubert, Haydn, Chostakovitch).

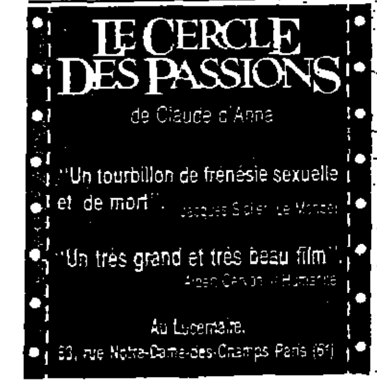
SOPHIA-ANTIPOLIS (Valbonne) (93) 33-10-10, le 9 à 21 h 30 : Échafaudages (Compagnie Radéis) ; le 10 à 21 h 30 : King Lear, de Shakespeare.

RHONE-ALPES

SAINT-DONAT. – Festival Bach (75) 45-10-29, collégiale, 21 h ; le 3 : Ensemble Caix d'Hervelois (Bach, Telemann) ; le 5 : Ensemble « Les Arts florissants », dir. W. Christie (Gesualdo, Vecchi, Rossi) ; le 6 : G. Touvron, P.-Y. Asselin (Delalande, Albinoni, Loeillet, Gervaise) ; le 7 : chorale « Audite Nova » de Paris ; Ensemble instrumental de Grenoble (Bach, Kuhnau, Buxtehude) ; le 8, cathédrale de Dié : Ensemble instrumental de Grenoble, sol. A. Bernard (Bach, Torelli, Telemann, Mozart) ; le 9 : Orchestre de chambre de Pologne (Vivaldi, Corelli, Bach, *Haydn*) ; *le 11 : P.* Perdigon (Bach).

SEYNE-LES-ALPES. – Festival, le 6 à 21 h : P. Thomas, A. Balmayer (Beethoven, Schubert, Schumann) ; le 8 à 21 h : Quintette à vent du Dauphiné ; le 10 à 21 h : Duo Bonifacio, J. Caysac (Schubert, Saint-Saëns, Schumann).

SISTERON. – Nuits de la citadelle (92) 61-06-00, le 6 à 21 h 30 : Chicago City Ballet ; cloître St-Dominique, le 9 à 21 h 30 : C. Caïffra (Chopin, Liszt, Schumann).



CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, Coïncidences, de S. Debecque ; 19 h, Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani ; Série noire choisie par F. Truffaut : 21 h, Mark Dixon détective, de O. Preminger.

JEUDI 4 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, Cargaison blanche, de G. Lacombe ; *19 h, Main basse sur la ville*, de F. Rosi ; Série noire choisie par F. Truffaut : 21 h, le Doulos, de J.-P. Melville.

VENDREDI 5 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, Dortoir des grandes, de H. Decoin ; 19 h, Miracle à Milan, de V. de Sica ; Série noire choisie par F. Truffaut : 21 h., les Désemparés, de M. Ophuls.

SAMEDI 6 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h : le Grand Pavois, de J. Pinoteau ; 17 h, l'Homme du Sud, de J. Renoir ; 19 h, Voyage en Italie, de J. Rossellini ; Série noire choisie par F. Truffaut : 21 h., Du rififi chez les hommes, de *J. Dassin.*

DIMANCHE 7 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h. : Hans le marin, de F. Villiers ; 17 h, Mirages, de K. Vidor ; 19 h, Pitié pour le prof, de S. Narizzano ; Série noire choisie par F. Truffaut : 21 h, *l'Impasse* tragique, de H. Hathaway.

LUNDI 8 AOUT

En avant-première 21 h, Vivement dimanche !, de F. Truffaut.

MARDI 9 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, Impasse, de F. Dard ; 19 h, la Couronne de fer, d'A. Blasetti ; Série noire choisie par F. Truffaut : 21 h, classe tous risques, de C. Sautet.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 3 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, l'Expédition du *Kon-Tiki*, de T. Heyerdahl ; 17 h, Ophelia, de C. Chabrol ; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : la Sœur de mon valet, de F. Borzage.

JEUDI 4 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, Magie verte, de *G. G. Napolitano* ; *17 h, la Pointe courte*, d'A. Varda ; Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : 19 h, Strange impersonation, d'A. Mann.

VENDREDI 5 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, Groenland, de M. Ichac et J.-J. Languepin ; 17 h, Vivre sa vie, de J.-L. Godard. Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : 19 h, In the Meantime, Darling, d'O. Preminger.

SAMEDI 6 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, le Paradis des hommes, de F. Quilici ; 17 h, les Mauvais Coups, de F. Leterrier ; Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : 19 h, the Lady Pays off ; 21 h, All I Desire, de D. Sirk.

DIMANCHE 7 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, l'Odyssée nue, de F. Rossi ; 17 h, l'Amour à vingt ans – Sketches de F. Truffaut, R. Rossellini, S. Ishihara, M. Ophuls, A. Wajda ; Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg ; 19 h, St. Louis Blues, de R. Walsh ; 21 h, Sa dernière course, de R. Walsh.

LUNDI 8 AOUT

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, Soledad, d'E. Gras et M. Craveri ; 17 h, Paris nous appartient, de J. Rivette ; Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : 19 h 30, Le mariage est pour demain, d'A. Dwan.

MARDI 9 AOUT

Relâche.

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18 ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

ANNA (*Port., v.o.*) : *Républic Cinéma, 11e* (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Parnassiens, 14e (320-30-19).*

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (h. sp.) : 4e (278-47-86).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; *Quintette, 5e (639-79-38) : Marignan, 8e* (359-92-82) ; V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, *18e (522-46-01).*

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : *Trois Haussmann, 9e (770-47-55).*

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Bienvenue Montparnasse, 15e* (544-25-02).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FANNY ET *ALEXANDRE* (*Suèd.*, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Franco-Espagnol) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

FLICS DE CHOC (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (h. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Bri., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HISTOIRE DE PIERRA (Franco-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

IRON MASTER, LA GUERRE DU FER (Franco-It., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Convention Saint-Charles*, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JOY (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e *(336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43)* ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (728-54-54) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN CLASS, film américain de Michaël Miller (v.o.) : Forum 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Georges-Ve, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

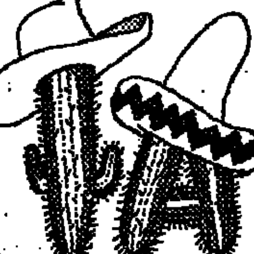
ENIGMA, film américain de Jeannot Szwarc : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; *U.G.C. Opéra, 2e* (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

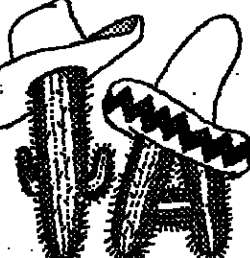
LA MÉMOIRE, film égyptien de Youssef Chahine (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE TRESOR DES QUATRE COURONNES, film américain en système 3 D de Ferdinando Baldi (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-62).

UN FLIC AUX TROUSSES, film américain de Jeff Kanew (v.o) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)* ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE DU FAUCON, italo-germano-yougoslave de V. Mimica. – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).





CINEMA

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47) (H. sp.) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (V.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NEWSFRONT (Aust.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) (H. sp.).

NOUS ETIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine (2e partie), 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse (1re partie), 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) (H. sp.).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Ursulines 5e (354-39-19).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04).

LA CHÈVRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (397-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

EXHIBITION (Fr.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS 2 FOIS (A., v.o.) (*) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'EXTRAVAGANT M. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

FREAKS (A., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (354-50-91).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Fr.-It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MASQUE DE FU-MANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

NEW-YORK NEW-YORK (A., version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80).

REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ROCKY II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. ; U.G.C. Boulevard, 19e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

SUPERVIXENS, (A.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 8e (575-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).

TRINITA VA TOUT CASSER (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60) ; André Bazin, 13e (337-74-39).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les festivals

MARCO FERRERI : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; sam., dim., lun., 11 h 50 : Pipicacadodo ; sam., dim., lun., 11 h 45 : la Dernière Femme (**) (v.o.) ; sam., dim., lun., 11 h 40 : Rêve de singe.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) ; mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : Chercheurs d'or ; ven. : la Soupe au canard ; sam. : Monkey Business ; dim. : Plumes de cheval ; lun. : Un jour au cirque ; mar. : Les Marx au grand magasin.

JOHN FORD (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62) ; mer., jeu. : les Cheyennes ; ven., sam. : les Cavaliers ; dim., lun., mar. : la Prisonnière du désert.

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 14 h : Lola, une femme allemande ; 16 h 5 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; mer. 14 h, vend. 18 h, dim. 20 h, mar. 22 h : le Quarante et unième ; mer. 16 h, ven. 20 h, dim. 18 h : Le Nôtre parmi les autres ; ven. 22 h, dim. 14 h, mar. 18 h : la Septième Balle ; mer. 20 h, ven. 16 h, dim. 22 h : les Vengeurs insaisissables ; jeu. 20 h, sam. 16 h, lun. 14 h : les Nouvelles Aventures des vengeurs insaisissables ; mer. 22 h, ven. 14 h, dim. 16 h : le Soleil blanc du désert ; jeu. 18 h, sam. 22 h : la Chevauchée mongole ; jeu. 16 h, sam. 20 h, lun. 22 h, mar. 14 h : la Dernière Chasse ; jeu. 22 h, sam. 14 h, lun. 18 h, mar. 16 h : Sur les traces du seigneur ; jeu. 14 h, sam. 18 h, lun. 16 h, mar. 20 h : le Sixième à abattre.

VITEZ ET LE THÉATRE vu par MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu. : l'Introuvable ; ven. : Boulevard du crépuscule ; dim., lun., mar. : le Coup de l'escalier.

LES STARS DE HOLLYWOOD (v.o.) : Action La Fayette (878-80-50) : mer., jeu. : Miss Manton est folle ; ven. : Vacances romaines ; dim., lun. : Un tramway nommé Désir ; mar. : l'Impossible M. Bébé.

POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : Règlements de comptes ; jeu. : Berlin-Express ; vend. : le Grand Sommeil ; sam. : la Fièvre au corps ; dim. : Gilda ; lun. : Dressé pour tuer ; mar. : Une rafle.

CYCLE L'INDE RÉELLE ET IMAGINAIRE : République Cinéma, 11e (805-51-33) : mer., 20 h, 22 h : Calcutta ; jeu., 20 h, 22 h : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; ven. 20 h, 22 h : la Femme du Gange ; sam. 16 h, 19 h, 22 h : l'Inde fantôme (1re partie) ; dim. 16 h, 19 h, 22 h : l'Inde fantôme (2e partie) ; lun. 20 h, 22 h, mar. 22 h : la Déesse (v.o.).

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 h 30 : Zorba le Grec ; 17 h : l'Avventura ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : mer., sam. : Chercheurs d'or ; jeu., lun. : Un jour à New-York ; ven., mar. : Mélinda ; dim. : la Blonde ou la Rousse.

JANE FONDA (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) : mer. 16 h 15, jeu. 18 h 30, ven. 21 h, sam. 20 h 15 : Une femme d'affaires ; jeu. 16 h 15, ven., 18 h 30, sam. 21 h, dim. 18 h 30 : le Cavalier électrique ; mer. 21 h, ven. 16 h 15, sam. 18 h 30, dim. 16 h 15 : le Syndrome chinois ; mer. 18 h 30, jeu. 21 h, sam. 16 h 15, dim. 21 h : la Maison du lac.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : mer. : Sherlock junior ; jeu. : les Lois de l'hospitalité ; ven. : Fiancées en folie ; sam. ; le Dernier Round ; dim. : la croisière du « Navigator » ; lun. : Ma vache et moi ; mar. : [illegible]

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 20 h. dim., lun., mar. 22 h 30.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

LE BATARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., sam. 21 h, dim. 19 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

CHÉRIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) ; Movies Halles, 1er (260-43-99), 12 h.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. en sem.

DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. en sem.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

FLESH (A., v.o.) (**) ; Action-Christine, 6e (325-47-46), 22 h 25.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. en sem.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 15.

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 50.

LE PROCÈS (A., v.o.) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche, 16e (527-77-55), 19 h, sauf mar.

RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Brit., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, sam. 0 h 30.

TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., dim. 18 h.

LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o. A. Corda) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim., 14 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), mar., mer., jeu., ven., sam. 13 h 45 – dim., lun., mar. 21 h 15.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., mar. 18 h., lun. 20 h. jeu., ven. 22 h.

YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), lundi 22 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., mar. 14 h., jeu., sam., dim., lun. 16 h.

COMMUNICATION

A Paris

DELAI DE GRACE POUR LES REGROUPEMENTS DE RADIOS LOCALES

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a décidé, mardi 2 août, d'accorder un délai supplémentaire de dix jours aux radios locales privées parisiennes pour émettre sur la longueur d'onde qui leur a été attribuée. Parmi les vingt-deux groupements d'associations bénéficiaires d'une autorisation, seules cinq stations avaient gagné mardi soir leur bonne fréquence sur la bande FM. Si plusieurs associations *invitées à fusionner n'ont pas réussi* à s'entendre, telles que ABC (Carol FM, Boulevard du rock, Radio-Express) et Mégal'Oblique (Mégal'O, Oblique FM), qui se disputent les temps d'antenne sur 100,6 mégahertz, la plupart d'entre elles se heurtent encore à l'occupation de leur fréquence par des stations non autorisées, qui sont environ encore une vingtaine à émettre.

Cependant, conformément aux engagements pris par le secrétaire d'État chargé des techniques de communication, M. Georges Fillioud, les pouvoirs publics ont commencé le « nettoyage » de la bande FM. Dix-huit plaintes contre X ont *été déposées par T.D.F. Deux* responsables de radios locales, M. Yves Di Tullio, président de Radio-Jet et M. Roland Fornari responsable de Radio-Mouvance, ont été convoqués à la police judiciaire.

FÊTANT SON SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

La Société suisse de radiotélévision songe aussi au satellite

Sait-on que la Suisse compte parmi les pionniers de l'aventure radiophonique ? Il y a soixante ans, en effet – *le 26 février 1923, – l'émetteur* de Lausanne commençait ses émissions régulières. Seules la France et la Grande-Bretagne, quatre mois auparavant, l'avaient précédée dans l'espace hertzien.

La concession accordée à la Société suisse de radiotélévision (S.S.R.) il y a plus de cinquante ans et qui avait été codifiée en 1964 a fait l'objet d'une nouvelle version dont la validité s'étend jusqu'à fin 1983. La S.S.R. occupe près de 3 500 personnes à poste fixe, réparties dans les trois sociétés « de langues » : alémanique, italienne et française. *On dénombre près de* 2 300 000 récepteurs de radio déclarés et un peu plus de 2 millions de téléviseurs.

La télévision suisse, même si son sort demeure enviable, connaît à peu près les mêmes problèmes que ses voisines. Pour M. René Schenker, directeur de la Radiotélévision suisse romande, « *la télévision fait un gâchis de frais de production d'émissions qui devrait inciter les différents organismes à s'associer plus souvent pour faire des coproductions* ». Rappelons en effet que le coût d'une heure d'émission dra*matique oscille souvent entre 1,5 et* 2 millions de francs français.

Avec le cinéma

La Radiotélévision suisse vit, comme la française, des recettes de la taxe – 87 francs suisses par an pour un poste radio, 174 francs suisses pour un récepteur T.V. – et de celles de la publicité qui, en 1981, par exemple, représentaient *23 % des recettes totales. « A la télévision suisse romande*, précise M. Schenker, *nous n'avons pas le droit de dépasser 20 minutes par jour.* » La S.S.R. consacre cependant une part plus importante aux émissions culturelles (40,1 %) qu'aux autres, à savoir loisirs et sports (18,4 %), divertissement (11,4 %), actualités-informations (11,3 %), société et politique (8,2 %), services (7,8 %), les spots publicitaires représentant 2,9 %.

Comme la télévision française, mais sans commune mesure, la télévision suisse recourt à la diffusion de films de cinéma. « *Il serait ridicule de se lancer dans une stratégie de concurrence avec le cinéma* », déclare M. Schenker, en précisant que la S.S.R., en 1981, a contribué à la réalisation de soixante-dix-neuf œuvres cinématographiques pour un montant de 9,5 millions de francs suisses.

Petit pays, mais bien placé – comme le Grand Duché de Luxembourg – au cœur de l'Europe, la Confédération helvétique reste attentive aux préparatifs de la bataille des satellites de télévision directe, prévue entre 1985 et 1990. Le coût de l'opération – « *au moins 1 milliard de francs suisses* », dit M. Schenker – étant trop lourd à supporter, la S.S.R. songe à une formule d'association. Des pourparlers avec les Britanniques ont rapidement tourné court. Mais déjà un autre *projet s'esquisse :* c'est ainsi qu'au début du mois de mai Tel-Sat, Rediffusion et Télésystèmes, trois *sociétés également intéressées par* un satellite de télévision suisse, se sont groupées dans une communauté d'intérêts. Opposées au monopole de la S.S.R., elles ont demandé aux autorités fédérales une politique des médias plus ouverte tout en se déclarant prêtes à partager avec la S.S.R. l'exploitation du satellite.

CLAUDE DURIEUX.

Mercredi 3 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Autour du violoniste Ivry Gitlis et du coureur automobile Didier Pironi.

21 h 35 Portrait francophone : José Van Dam.
Réal. G. Corbiau.
Le portrait d'un chanteur d'opéra (baryton-basse) sur toutes les scènes de la planète.

22 h 35 Journal (et à 23 h 10).

22 h 45 Caméra fantastique : Réflexions sur un miroir.
Suite de la série de P. Duvic et P. Le Gall sur le cinéma de science-fiction en France. Des extraits de films et des interviews intéressantes.

23 h 25 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : le Kimono rouge.
De Y. Murakami et O. Gérard (1re partie).
L'histoire de Georges Bigot, jeune peintre caricaturiste français du XIXe siècle qui, séduit par l'art de l'estampe, abandonne sa carrière parisienne pour partir au Japon... Une coproduction franco-japonaise.

21 h 35 Concert : Prokofiev.
La Ve Symphonie *par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.*

22 h 25 Document : La vie quotidienne de nos ancêtres.
Emission du C.N.R.S. Audiovisuel, réal. J. Brissot.
Les activités archéologiques en France. Le traitement des données par informatique, l'utilisation du scanner ou du microscope électronique.

22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Fregoli.
Nouvelle série en six épisodes de P. Cavara, L.-D. Demby, R. Lerici, réal. P. Cavara, avec L. Proietti, L. Polito...
Leopoldo Fregoli, esthète de pacotille au XIXe siècle, divertit si bien le Négus que ce dernier lui rend la liberté, ce qui permet à Leopoldo d'exercer ses dons d'acteur. Un ton, un mouvement proches de la commedia dell'arte, pour une histoire assez ordinaire.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Court métrage : Charlot patine.
de Charlie Chaplin (1916).
Charlot, garçon de café en patins à roulettes, provoque une succession de catastrophes. Un régal.

22 h 30 Film : Prova d'orchestra.
Film italien de F. Fellini (1978), avec B. Baas, C. Colosimo, E. Labi, R. Bonacchi, F. Villella, G. Javarone, A. Miller. (v.o.)
Une répétition d'orchestre se prépare dans un oratoire du XIIe siècle désaffecté. Les instrumentistes s'installent. Ils entrent bientôt en conflit avec le chef d'orchestre, nerveux, tyrannique, affligé d'un accent allemand. Tourné pour la télévision italienne en manière de faux reportage, ce film a été considéré comme une allégorie politique. Ce qu'a refusé Fellini. Quoi qu'il en soit, on reconnaît sa manière de mettre en scène. La musique est de Nino Rota, qui devait mourir en 1979.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Cantate Vedendo Amor, *de Haendel, par The Five Centuries Ensemble.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Communauté radiophonique.
21 h, L'opérette c'est la fête, avec Gabrielle Ristori.
22 h, Un rêveur de mots : Gaston Bachelard, le merveilleux scientifique.
22 h 30, La criée aux contes autour du monde : l'Inde, avec Anand Nayak.
22 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30, Concert (Festival) de Salzbourg, donné au Grosses Festspielhaus le 29 juillet 1983) : *Liebeslieder Walzer, Volklieder* et *Duos* de Brahms, par E. Mathis, soprano, M. Lipovsek, alto, P. Schreier, ténor, W. Berry, basse, P. Schilhawsky et E. Werba au piano.
21 h Feuilleton : Wilhelm Backhaus.
22 h 30, Fréquence de nuit : Histoires de flûtes ; à 23 h 30, Du côté de Stamboul, ou le mythe d'une ville à la croisée des chemins.

Jeudi 4 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 35 Objectif santé : dents et grossesse.
13 h 55 Série : l'Homme invisible.
16 h 10 Hippisme : quarté à Deauville.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : Les Français du bout du monde (Hongkong).
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 22 h 5).
20 h 35 Série : le Boomerang noir.
De R. Bahr et T. Roberts, réal. G. Miller, avec K. Berner.
Le fils d'un « grand savant » kidnappé par des margoulins se trouve au milieu des aborigènes. Chantages... Une série d'une particulière inconsistance.

22 h 15 Caméra festival : Sauvez les baleines-Greenpeace et La mort d'un buffle.
De C. Laperrière et B. Goulay.
Un navire de l'organisation écologique Greenpeace, au large de l'Espagne, déjoue les vigilances de la police et parvient à rejoindre l'île de Jersey.
Deuxième film : en Tanzanie, les buffles s'enlisent dans les étangs de la réserve du Sélous.

23 h 30 Journal.
23 h 45 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal *(et à 12 h 45).*
12 h 10 Platine 45.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
13 h 30 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessin animé : Tom et Jerry.
15 h 50 Sports été.
U.L.M. : grand prix de France : hockey sur glace : U.R.S.S.-Tchécoslovaquie.
18 h Récré A 2.
18 h 25 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Soirée anglaise. Club des télévisions du monde : (London Week-end Television) : le Mystère des sept cadrans, téléfilm de T. Wharmby.
Dans une maison de campagne peuplée de diplomates, un homme est trouvé mort. Suicide ou crime ? Un policier inspiré d'un roman d'Agatha Christie.
22 h 55 Variétés : On fera mieux la prochaine fois.
Une émission à succès animée par la vedette anglaise Denis Norden.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : la Femme rompue.
D'après Simone de Beauvoir, adapt. F. Verny, réal. J. Dayan, avec M. Ribowska, P. Zimmer, P. Lesieur (redif.).
Monique, une femme de quarante ans, heureuse avec son mari autour duquel elle a bâti sa vie, rencontre Noëllie, une avocate libre de mœurs. Rien ne sera plus comme avant...
22 h 10 Journal.
22 h 30 Hollywood U.S.A. : Hommage à David Niven (Redif.).
Portrait vif d'un des monstres sacrés de Hollywood, par C. Laporte-Coolen.
23 h Prélude à la nuit.
Variation sur un thème de F. Bridge, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse, sous la direction de G. Armand.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.
8 h, La vie animale en péril.
8 h 32, Les matinées de France-Culture : Petit déjeuner au soleil ; à 9 h 7, Destin des villes : Tokyo ; à 10 h, Redécouvrir Villon ; à 10 h 15, Les piétons de Paris.
11 h, Musique : Schoenberg (et à 14 h).
12 h, Les parlers régionaux : la Savoie.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Le mystère de la chambre jaune.
15 h, C'était la France : métiers du village.
15 h 30, Un saint devenu roi (quinze images de la vie de Louis IX), le rendez-vous de Corbeil.
16 h, J'avance en poésie ou Gaston Miron, poète québécois (redif.).
17 h 2, Le dormeur solitaire (redif.)
18 h, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un amour de vacances » de P. Besson, lu par B. Devoldère.
18 h 30, Entretiens avec Matta : l'artiste pour changer la vie.
19 h 20, *Survol de la Syrie :* la Syrie après Alexandre.
19 h 50, La vallée aux loups.
20 h, Communauté radiophonique.
21 h, L'opérette, c'est la fête, avec Nicolaï Gedda.
22 h, Un rêveur de mots : G. Bachelard.
22 h 30, La criée aux contes autour du monde : l'Algérie, avec Mohamed Belhalfaoui.
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Chopin, Soler, Monteverdi, Ravel, Scarlatti...
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 15, Autour de... Arcana de Varèse : œuvres d'Alkan, Roussel, Schubert...
12 h, Jeunes compositeurs du conservatoire : E. Canat de Chizy, I. Nodaïra, K. Narita-Yoshida.
12 h 35, Jazz : Parfum de femmes.
13 h, Equivalences : *Sonate nº 13,* de Mozart, et *Études symphoniques en forme de variations op. 13,* de R. Schumann.
14 h 4, Autour de... Willi Boskovski : œuvres de Strauss, Mozart, Brahms, Gounod.
17 h 5, Repères contemporains : Philippe Manoury.
18 h, Jazz : Rares, oubliés, introuvables.
18 h 30, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné le 2 juillet 1983 au Théâtre de Beaulieu, pour le Festival international de Lausanne) : *Concerto pour piano et orchestre nº 2,* de Liszt, et *Symphonie nº 5,* de G. Mahler, par le Nouvel Orchestre philarmonique, dir. H. Soudant, sol. G. Tacchino, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Histoires de flûtes ; à 23 h 35, du côté de Stamboul, ou le mythe d'une ville à la croisée des chemins.

Le départ de M. Caste de la Sofirad : une révocation attendue

M. Michel Caste vient de quitter la présidence de la SOFIRAD (Société financière de radiodiffusion) pour celle de la Loterie nationale et du Loto. Son successeur devait être désigné au conseil des ministres de ce mercredi 3 août. Ce changement équivaut à une révocation, M. Caste n'ayant pas réussi à la tête du holding d'Etat, qui contrôle notamment les postes de radios périphériques.

Nommé au conseil des ministres *du 17 juin 1981 à la tête de la Sofi*rad, M. Caste devait surtout son poste au rôle qu'il avait joué dans le rapprochement entre MM. François Mitterrand et Michel Jobert (*le Monde* du 19 juin 1981), plutôt qu'à ses antécédents de journaliste et de spécialiste de l'audiovisuel, encore moins à ses qualités de gestionnaire. En deux ans, la situation laissée par son prédécesseur, M. Xavier Gouyou-Beauchamps préfet proche de M. Giscard d'Estaing), s'est détériorée, en même temps que se dégradait le climat interne.

Pour parer au plus pressé, le gouvernement avait nommé, en janvier 1982, un directeur général auprès de M. Caste, M. Jacques Pomonti. Mais ce dernier n'a pu exercer correctement son rôle de gestionnaire ; il devait être nommé moins d'un an *plus tard P.-D.G. de l'Institut national de la communication audiovisuelle.*

M. Georges Fillioud, secrétaire d'*Etat chargé des techniques* de la communication, décide alors de préparer le remplacement de M. Caste. Il propose de nommer un nouveau directeur général, M. Bernard Miyet, son propre directeur de cabinet, appelé à succéder à M. Caste au printemps dernier. Après un premier contact avec le P.-D.G. de la Sofirad, M. Miyet refuse de travailler dans les conditions qui lui sont proposées. Il est, depuis, en attente du départ de M. Caste. Sa nomination *pourrait être rendue officielle* au conseil des ministres de ce jour.

La bonne santé financière de la *Sofirad*, a *notamment été compro*mise par deux opérations, dont la responsabilité n'incombe pas, toutefois, au seul ex-président de la Sofirad. D'une part le gouvernement a obligé celle-ci à faire fonctionner Sud-Radio à partir d'un émetteur situé à Toulouse (après le refus d'Andorre) : soit une dépense de plus de quelque 20 millions de francs en un an et demi ; d'autre part, les difficultés de Téléfrance-U.S.A. ont coûté, pendant le même temps, en *raison des accords avec Gaumont*, environ la même somme.

Y. A.

[Né le 2 septembre 1928, M. Michel Caste a été notamment journaliste à *Combat* et au *Figaro* et, plus tard, billetiste au *Monde*. Conseiller artistique à la direction de la télévision française, producteur d'émissions, conseiller en marketing et en publicité, il était, depuis le 17 juin 1981, P.-D. G. de la Sofirad.]

● *M. Bernard Chevry*, commissaire général du MIP-T.V. (Marché international des programmes de télévision) manifeste son désaccord à l'annonce par Mme Anne-Marie Dupuis, maire de Cannes, de l'avancement de la date du Festival international du film, du 27 avril au 9 mai ou du 4 au 16 mai 1984 (*le Monde* du 31 juillet). Dans une déclaration, mardi 2 août, il menace *la ville* de Cannes de poursuites judiciaires, et d'organiser le MIP-T.V. ailleurs s'il le fallait. Toute variation des dates d'une telle manifestation, estime-t-il, nécessite une concertation de l'ensemble des participants. Les deux tiers des stands du MIP-T.V. sont déjà retenus pour les dates initialement prévues (27 avril-2 mai) : les nouvelles dates proposées (22-28 mai) sont jugées trop tardives. – *(Corresp.)*

● *La revue bi-mensuelle « Afrique-Asie »*, interdite depuis près de dix ans en Tunisie, a été de nouveau autorisée à la vente dans ce pays. Le dernier numéro d'*Afrique-Asie*, paru à Paris, était en vente mardi 2 août dans tous les kiosques de la capitale tunisienne. Son interdiction avait été décidée à la suite d'une attitude « *hostile* » au régime tunisien, rappelle-t-on dans les milieux de la presse tunisienne. La levée d'interdiction a été décidée à la suite d'une visite effectuée en Tunisie, fin juillet, par M. Simon Malley, directeur politique de la revue, au cours de laquelle il s'est entretenu avec des dirigeants tunisiens, dont le premier ministre M. Mohamed Mzali. – *(A.F.P.)*.

SPORTS

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

« France-3 » éliminé

L'aventure du défi français pour la Coupe de l'America 1983 a pris fin mardi 2 août à Newport. Pour sa dernière régate, *France-3* a dû courir seul, des incidents techniques ayant entraîné le forfait du voilier australien *Advance*. Il est vrai que, quel *que soit le résultat de cette ré*gate, les deux bateaux ne pouvaient échapper à l'élimination. La requête des Français, qui avaient demandé de disputer « *pour l'honneur* » leur dernière série des courses éliminatoires, a été repoussée.

Cinq bateaux restent donc en compétition pour les quatre places en demi-finales. Pour ces dernières, disputées du 11 au 26 août, les points acquis en éliminatoires n'entreront pas en compte. Chaque concurrent rencontrera trois fois ses adver*saires et marquera un point par* victoire. A la suite des régates du 2 août, le classement provisoire est le suivant : 1 *Australia-2*, 17,88 pts ; 2. *Victory-83*, 12,44 pts ; 3. *Azzurra*, 11,3 pts ; 4. *Canada-1*, 10,72 pts ; 5. *Challenge-12*, 9,6 pts. *France-3* et *Advance* ont terminé avec respectivement 3,12 et 0,8 pts.

Avant de quitter Newport, M. Yves Rousset-Rouard, président du défi français, a voulu retenir les aspects positifs de cette aventure et annoncer sa volonté de poursuivre « *avec courage et détermination* » en vue du prochain défi de 1986. « *France-3 a été battu deux fois*, estime-t-il. *Une première fois par le dollar qui a doublé depuis 1980* et *une deuxième fois par ses concurrents sur l'eau. Le courage, la bonne volonté n'ont pas suffi à remplacer les moyens importants qui ont manqué pour assurer un entraînement comparable à celui des autres concurrents.* »

« *Cependant*, a-t-il poursuivi, *il faut noter les aspects très positifs de cette aventure collective, puisque pour la première fois en France, une association loi 1901 a regroupé les efforts de six mille particuliers de, quarante entreprises, de villes, de régions et de cinq ministères.* » En plus de l'aide technologique, près de 14 millions de francs auraient été réunis. C'était insuffisant pour acheter un bateau-lièvre, indispensable pour l'entraînement, ainsi que des voiles et du matériel de rechange.

M. Rousset-Rouard entend bien poursuivre dans la même voie, en créant, cette fois, une *base permanente d'entraînement* en Méditerranée, en association avec des industriels et les ministères concernés. Après avoir remercié tous ceux qui ont participé au défi de 1983, il a conclu : « *Vive* France-4 ! ».

FOOTBALL

HUIT PAYS EUROPÉENS SONT CANDIDATS A L'ORGANISATION DE LA COUPE DU MONDE 1990.

Huit pays européens se sont fina*lement inscrits auprès de la Fédéra*tion internationale de football (FIFA) pour obtenir, avant la date limite qui a été fixée au 31 juillet, le cahier des charges pour l'organisation de la Coupe du monde 1990. Ces huit pays sont la République fédérale d'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la France, la Grèce, l'Italie, l'Union soviétique et la Yougoslavie. Le comité exécutif de la FIFA devra faire son choix le 8 décembre à Zurich, mais l'Italie, qui pourrait d'ici là *bénéficier du désistement* à son profit de certains candidats, a les meilleures chances d'être retenue.

D'un sport à l'autre

CYCLISME. – *Bernard Hinault a subi, mardi 2 août à Lannion (Côtes-du-Nord), une synovectomie (ablation de la gaine synoviale du tendon) au genou droit. L'opération, pratiquée sous anesthésie, a duré une heure et s'est déroulée* « tout à fait normalement ». *Le champion breton devrait pouvoir quitter la polyclinique après un séjour de deux ou trois jours.*

TENNIS. – *Les Français Henri Leconte et Christophe Roger-Vasselin ont passé le premier tour du tournoi de Colombus (Ohio), doté de 100 000 dollars, en battant respectivement l'Américain Nick Saviano, 6-4, 6-1 et l'Indien Vijay Amritraj, 7-6, 6-1.*

société

JUSTICE

UN PROJET DE M. BADINTER

Les libérations conditionnelles seront accordées par des tribunaux de l'application des peines

Le garde des sceaux dispose de pouvoirs dont il se passerait bien, comme celui d'accorder ou de refuser des libérations conditionnelles. La plupart des condamnés qui bénéficient de sa clémence ne rechutent pas, mais le risque est réel. Libéré imprudemment par M. Alain Peyrefitte, Tomy Recco commit ensuite six nouveaux meurtres. Personne n'est à l'abri de telles bévues, socialement désastreuses et politiquement embarrassantes, et l'on comprend que M. Robert Badinter souhaite se débarrasser d'une telle responsabilité.

Tel est l'avantage, non exclusif mais présent à son esprit, qu'il compte tirer du projet de loi que le conseil des ministres devait adopter mercredi 3 août. Ce projet crée un tribunal de l'application des peines qui, dans les cas les plus graves, se substituera au ministre de la justice pour décider des libérations conditionnelle, des suspensions de peine et des permissions de sortir.

Le but unique du projet que devait adopter le conseil des ministres de mercredi n'est pas d'éviter aux gardes des sceaux de commettre des erreurs de pronostic sur le comportement futur de criminels à la Recco. M. Badinter en fait surtout une question de principe. Il n'y a aucune raison, estime-t-il, pour qu'un criminel condamné au terme d'une procédure solennelle à une longue peine d'emprisonnement retrouve, en catimini la liberté parce qu'un bureau *de la chancellerie*, dont le garde des sceaux entérine le plus souvent l'avis, *en a décidé ainsi. A condamnation par un tribunal*, libération par *un tribunal. Telle est la philosophie* de ce projet.

Par touches sucessives, M. Badinter complète ainsi une œuvre législative qui lui a valu récemment « *l'admiration* » des experts de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, gens généralement peu portés au dithyrambe. Cette politique vise à ramener dans l'orbite judiciaire tout ce qui touche aux libertés individuelles. La « judiciarisation » de l'exécution des peines, à laquelle le Parlement aura à procéder sans doute au printemps prochain, est un pas de plus dans cette direction.

Le régime de l'exécution des peines a été modifié — certains disent compliqué à plaisir — par des réformes intervenues en 1975, 1978 et 1981. L'abrogation de la loi « sécurité et liberté » a extirpé du code les articles introduits en 1981 mais a maintenu ceux ajoutés en 1978 que l'on doit aussi à M. Peyrefitte. Le code de procédure pénale est ainsi devenu un maquis inextricable où ne se risquent avec prudence que les spécialistes.

Le projet de réforme vise à simplifier ce régime et à lui donner une plus grande cohérence. Actuellement, les libérations conditionnelles *sont accordées par le juge de l'application des peines* (JAP) lorsque la condamnation n'excède pas trois ans d'emprisonnement et, au-delà, par la chancellerie. Le régime des permissions de sortir varie, lui aussi, selon les cas : tantôt accordées par le JAP, tantôt par la majorité d'une commission, de l'application des peines, tantôt à l'unanimité de cette commission qui comprend au moins le JAP, le procureur de la République et le chef de l'établissement pénitentiaire où le condamné est incarcéré.

Remettre de l'ordre

La réforme Badinter mettra de l'ordre dans ce maquis dont on n'a *donné ici qu'un aperçu. Désormais*, les libérations conditionnelles, les *suspensions de peine* et, dans certains cas, les permissions de sortir, *seront décidées par un tribunal* de l'application des peines lorsque la *durée de la condamnation que le dé*tenu doit encore exécuter est supérieure à dix-huit mois. Au-dessous de ce seuil, c'est le juge de l'application des peines qui décidera seul de telles mesures de clémence.

Les prérogatives du pouvoir exécutif (chancellerie, procureur de la République et chefs d'établissement) seront transférées à des juges du siège. Le tribunal de l'application des peines comprendra trois magistrats, et ses débats auront lieu à huis clos. L'avocat du condamné et celui de la victime pourront chacun se faire entendre, et le détenu pourra faire appel. Un débat contradictoire s'instaurera ainsi, identique à celui qui a abouti à la condamnation. Il y aura un parallélisme réel entre les deux procédures.

Ce projet a été favorablement accueilli par les magistrats, dont il accroît les prérogatives. Il l'a été, en revanche, beaucoup plus fraîchement par les chefs d'établissement pénitenciaire qui n'auront pratiquement plus voix au chapitre, si ce n'est dans certains cas, sous forme d'avis. Cependant ce projet risque surtout de trébucher par manque de moyens. La chancellerie a calculé qu'il faudrait cent vingt magistrats et deux cents fonctionnaires supplémentaires pour que cette réforme dont l'entrée en vigueur n'est pourtant, par prudence, prévue qu'en mars 1985 soit menée à bien.

En attendant, il risque d'y avoir une solide empoignade lorsque M. Badinter défendra au Parlement sa réforme qui prévoit aussi de réduire à quatorze ans et un mois le délai à partir duquel un condamné à perpétuité peut solliciter une libération conditionnelle. Ce délai est aujourd'hui de dix-huit ans maximum lorsque la cour d'assises le décide. M. Badinter estime ce temps trop long, car il peut, selon lui, entraîner l'effondrement psychologique du condamné ou, au contraire, provoquer un sentiment de révolte.

On imagine déjà les arguments qui seront échangés lors de cette empoignade. Les inconsolables de l'abolition de la peine de mort plaidant pour fixer cette période de « sûreté » à vingt ans et plus. Les réalistes leur faisant observer que, sans l'espoir d'être libéré dans un délai raisonnable, un condamné peut se changer en « fauve ».

M. Badinter ne se fait guère d'illusions. *Le combat sera rude*, peut-être même avec ses amis politiques. *Mais il a quelques atouts dans son* jeu. D'abord, la période de sûreté en question sera de vingt-cinq ans dans le cas de criminels condamnés à perpétuité et qui viendraient à commettre à nouveau un crime passible de la même peine, comme Rocco. Ensuite, les délinquants de moindre envergure, qui, par le jeu combiné des remises de peine peuvent obtenir aujourd'hui des réductions allant jusqu'à neuf mois par an, ne pourront plus compter que sur une remise de six mois au maximum.

Enfin il n'est pas certain que les tribunaux de l'application des peines seront moins avares de libérations conditionnelles que la chancellerie. Au contraire. Les magistrats ont tendance à avoir la main plus lourde depuis que l'opinion les accuse de laxisme, laxisme au demeurant imaginaire. Ils risquent ainsi d'être chiches en mesures de clémence.

En définitive, il serait surprenant que les condamnés tirent bénéfice *de cette réforme. Peu importe* aux yeux de M. Badinter, qui souhaite *surtout la mener à bien au nom des* grands principes, s'attirant ainsi dès louanges à *l'ONU*, à défaut d'en être accablé en France.

BERTRAND LE GENDRE.

UNE COUR DE RÉVISION DES ERREURS JUDICIAIRES

Une cour de révision des erreurs judiciaires sera bientôt créée. Le projet de loi que le conseil des ministres devait adopter ce mercredi 3 août prévoit que cette cour appréciera seule le bien-fondé des demandes en révision, alors que c'est le garde des sceaux qui filtre actuellemnt les requêtes.

Cette cour de révision aura la même composition que la chambre criminelle de la Cour de cassation. Elle sera épaulée, en amont, par une commission de magistrats de la Cour de cassation qui rejettera les requêtes manifestement infondées. Les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation ne devraient plus avoir le monopole de la dé*fense pour ces procès en révi*sion.

Alors qu'aujourd'hui il faut, pour obtenir une révision des erreurs judiciaires, faire état d'éléments nouveaux « *de nature à établir l'innocence du condamné* », il suffira qu'il existe « *un doute sérieux sur la culpabilité du condamné* ». Les requêtes en révision devraient en être facilitées d'autant.

UN EDUCATEUR ECROUÉ POUR ATTENTAT A LA PUDEUR SUR DES MINEURS

Un éducateur spécialisé de l'union départementale des associations familiales du Val-de-Marne chargé de la gestion des aides sociales aux familles démunies, a été *inculpé*, lundi 1er août, de « *viol et attentat à la pudeur sur mineurs de moins de quinze ans* » et écroué.

Claude Kerello, quarante et un ans, a reconnu avoir violé une dizaine de garçons de onze à dix-sept ans. Une plainte avait été déposée le 5 juillet. Le parquet de Créteil avait ouvert une information et confié l'enquête au service départemental des mineurs du Val-de-Marne. Au cours d'une perquisition au domicile de Claude Kerello, les policiers ont *découvert un fichier contenant* les noms, les âges et les adresses de *nombreux jeunes gens dont plusieurs* n'étaient plus sous son contrôle.

Les familles « à risques » faisant l'objet d'une *mesure judiciaire* sont placées sous tutelle par les juges des *enfants. Les unions départementales* des associations familiales nomment *pour ces familles des tuteurs* chargés de gérer les allocations et de « *suivre* » *les mineurs en danger. M. Ke*rello exerçait cette profession depuis *plusieurs années. Il était estimé* au sein de l'UDAF du Val-de-Marne pour son sérieux et sa conscience professionnelle.

A Saint-Denis

L'AGE DU TIREUR

On pensait tout naturellement à un « Dupont-la-joie » excité par la chaleur. Salah Djennane, huit ans, avait été blessé, jeudi 28 juillet, par une balle de 22 long rifle alors qu'il jouait sous les fenêtres d'une cité-dortoir à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) [*le Monde* du 30 juillet]. Les grands ensembles dégradés, la promiscuité, le bruit...

*En perquisitionnant dans en*viron quatre-vints appartements de la cité des Francs-Moisins, les policiers de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris ont découvert plusieurs armes, dont le pistolet qui avait blessé Salah.

L'auteur du coup de feu a été arrêté *mardi 2 août. Il ne sup*portait pas les cris des enfants. *Le tireur embusqué est à peine* plus âgé que sa victime. Quinze ans et les nerfs à *vif*.

ÉDUCATION

L'enseignement de la technologie

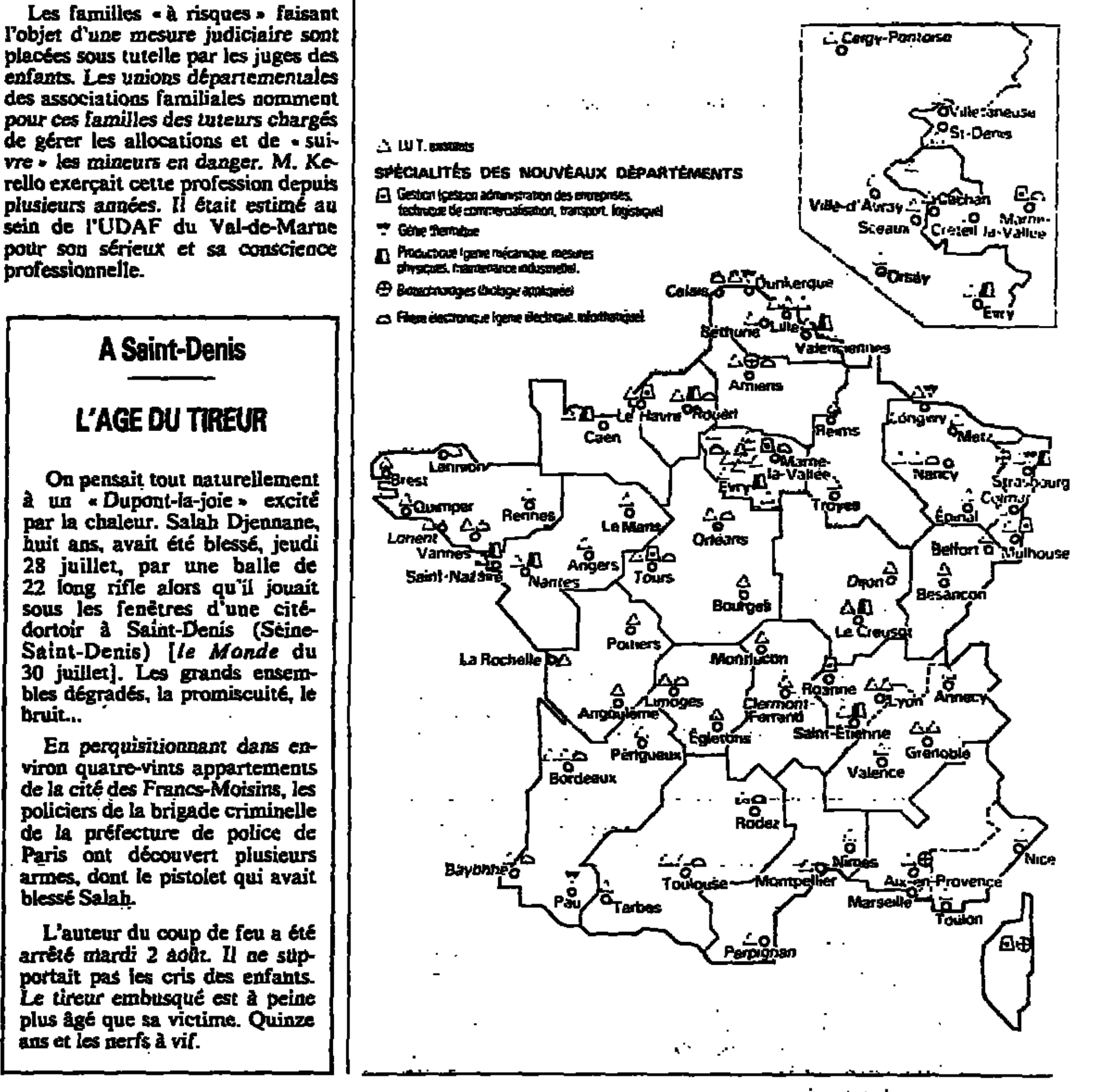
Un plan pour accroître la capacité des I.U.T.

Le ministère de l'éducation nationale et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ont présenté, lors du comité interministériel d'aménagement du territoire du 27 juillet (*le Monde* du 30 juillet) un schéma directeur du développement des instituts universitaires de technologie (I.U.T.).

La carte établie à cette occasion, que nous publions, précise les localisations des nouveaux départements d'I.U.T. qui devraient être créés pendant la période d'application du IXe Plan (1983-1988). Au cours de chacune de ces six années, la capacité d'accueil des I.U.T. doit être accrue de mille étudiants. Outre une extension des capacités actuelles d'accueil, une trentaine de nouveaux départements, au total, seront créés dans des spécialités répondant au développement des nouvelles technologies ainsi qu'à la nécessité d'améliorer les méthodes de gestion : filière électronique, biotechnologie, productique, génie thermique, gestion.

Les propositions du ministère de l'éducation nationale et de la DATAR correspondent à l'engagement pris par le président de la République de doubler, en quatre ans, la capacité d'accueil des I.U.T. dans les *disciplines liées* aux technologies de pointe (*le Monde* du 8 avril 1983). *Les localisations des nouveaux dé*partements ont été choisies dans un souci de participation à l'aménagement du territoire, en faisant notamment porter l'effort sur les régions les plus touchées par les difficultés économiques.

Dès la rentrée 1984, sept départements devaient être créés : informatique à Bayonne, Calais et Orléans, génie thermique à Longwy, génie électrique à Rouen et à Nancy, mesures physiques à Saint-Étienne.



LE TOMBEAU DES ZEMOUR

Le malheur parfois s'accélère. Division 66, au cimetière parisien de Bagneux, le caveau de la famille Zemour s'est une nouvelle fois ouvert cette année. Et tandis que les caméras de télévision plongent pour un inutile contre champ sur le cercueil de bois précieux, une constatation s'impose. Sur la pierre tombale de marbre gris, le nom d'Edgar Zemour, tué le 18 avril 1983 à Miami par un *sniper* et enterré ici, ne figure pas encore. Et celui de Gilbert, son frère abattu le 28 juillet avenue de Ségur, à l'heure du laitier, par un autre tueur à gages, pas déjà.

Le malheur s'accélère. Les enterrements se suivent. Et se ressemblent trop. Gilbert Zemour a été porté en terre par les siens ce mardi matin 2 août. La cérémonie fut simple : un enterrement dans ce qu'il serait convenu d'appeler la plus stricte intimité, si cette intimité n'avait pas été brisée par la présence des journalistes et le bruit des appareils. Quarante parents, alliés, amis, vassaux, pour accompagner Gilbert Zemour à son tombeau. Quarante photographes et journalistes pour les y voir. Quarante policiers, un peu partout dans le cimetière, pour veiller sur tout le monde.

Gilbert Zemour avait rêvé de réconcilier sa famille avec la presse dans la négation d'une réputation perdue et la quête d'une réhabilitation du clan. La presse, cette presse qui connaît trop le chemin de la division 66, était bien là au rendez-vous. Mais pour faire son métier, parfois indécent, à ainsi fouiller le chagrin et les visages. Ou, dans ce cas précis, à traquer les survivants, le survivant. Elle n'était pas là, la mère des quatre fils Zemour, morts par balles.

On murmure qu'on n'a pas osé lui dire pour Edgar, pour Gilbert. Il était là, le dernier de ses cinq fils, Théodore-André, homme d'affaires aux Antilles, juste derrière la veuve et les enfants de Gilbert, objet de toutes les curiosités, de tous les objectifs.

La cérémonie fut simple, les prières rituelles, un bref hommage du rabbin au « *cher disparu* », l'éloge « *d'un père au dévouement sans bornes, à l'exquise bonté avec ses enfants* », un rappel « *sur la précarité de la vie ici bas* ».

Légende

Les pères de famille dans le clan Zemour ne meurent pas dans leur lit. Dans la fraîcheur de cette matinée d'août, tandis que quelques proches exapérés avaient des mots avec les photographes, comment devant ce caveau ouvert ne pas imaginer la légende finissante et naissante tout à la fois des frères Zemour ?

Il y avait, il y eut, bien avant cette légende, Roland, une photo *sur une tombe, le feutre sur l'œil* à la Borsalino, et une erreur de *date : 1926-1947. Le graveur* s'était trompé. C'était en 1957, *rue Blondel, le premier règlement* de comptes.

Il y avait Williams, mort au bar du Thélème en 1975 sous les *balles* de l'antigang et enterré avec les fastes et les honneurs *dus à un caïd*.

Il y eut Edgar, rescapé du Thélème, qui disait : « *J'ai vu trop d'enterrements* », avant de revenir en cercueil plombé d'un refuge en Floride.

Il y a enfin M. Gilbert, le petit boxeur de Sétif, qui espérait tant conjurer « *les grands malheurs de la famille* ».

PIERRE GEORGES.

FAITS DIVERS

● *Un ouvrier mineur a été tué*, deux autres blessés et douze commo*tionnés, le 2 août en fin de matinée*, par un glissement de charbon au *puits* Reumaux des houillères du bassin de Lorraine à Cocheren (Moselle). *Cet accident aurait pour ori*gine, selon les responsables des Houillères, « *une décompression de terrain qui a balayé le soutènement de la galerie et a provoqué un délavage (rupture du front de taille) entraînant un glissement de charbon* ».

La direction des Houillères a d'autre part indiqué qu'elle avait appris, auprès de l'institut de physique du globe de Strasbourg, qu'une secousse sismique le magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter avait été enregistrée dans la région de Freyming-Merlebach au moment même de l'accident.

Gendarmes contre gendarmes

(Suite de la première page.)

Ces deux gendarmes verront *d'emblée s'accumuler* les bizarreries : absence des futurs inculpés durant la perquisition, appartement sens dessus dessous, armes et explosif découverts dans des conditions troubles... Deux gendarmes qui devront, comme ceux de Paris à la veille de leur audition par le juge d'instruction, se plier deux mois plus tard à une répétition générale, organisée à la caserne Bastion-XIV par le commandant Beau et le major Windels, qui leur demanderont de mentir sur leurs rôles respectifs et la présence des inculpés. Deux gendarmes enfin qui feront éclater la vérité en mai dernier (*le Monde* daté 21 et 22-23 mai) : Pierre Caudan d'abord, alors que l'on venait de le « démissionner » de la gendarmerie après une inculpation pour escroquerie à l'assurance; Michel Lemonnier ensuite, qui confirma et précisa les dires du premier.

Or la brigade de recherche de *Vincennes connaît actuellement un* mouvement d'ampleur. Sur la bonne dizaine de *gendarmes qui la compo*sent, huit sont mutés, sanctionnés à des *titres divers ou carrément* « *démissionnés* ». D'abord M. Jean Pineau, *commandant la compagnie* de Vincennes, connu pour sa longue expérience *en police judiciaire*, ayant notamment participé durant son affectation *précédente* à l'*identifica*tion du gendarme « tueur de l'Oise ». On invoque à son *sujet* une falsification de procédure dans une affaire de proxénétisme pour le muter à Bergerac, comme chef du service technique d'une école de formation de gendarmes auxiliaires, c'est-à-dire hors de tout travail de police judiciaire. Puis son adjoint, le major Robert Durand, dont la mutation est envisagée pour Rosny-sous-Bois; l'adjudant Mouillard, muté à Melun; le chef Lemonnier, réprimandé officiellement par M. Hernu après ses révélations au *juge... pour avoir* « menti » dans l'affaire de Vincennes, muté près d'Arpajon; le gendarme Claude Marty, muté à Taverny, en raison de « relations ambiguës » avec une prostituée; enfin le gendarme Duchaufour, mis en cause par une prostituée et qui a choisi de démissionner. Six cas auxquels il faut ajouter les deux ex-gendarmes de la brigade inculpés et écroués dans une affaire de droit commun : Caudan et Bachelard.

Droit commun

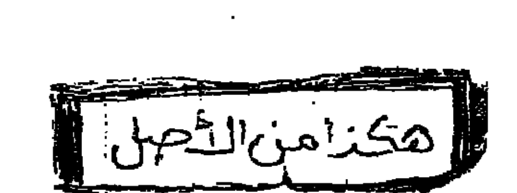
Huit, pas moins. A croire que cette brigade, qui manifesta des « états d'âme » après l'opération de Vincennes, était un repaire de gendarmes peu scrupuleux. Selon son défenseur, Me Rémy Hassan, l'affaire pour laquelle Pierre Caudan fut « démissionné », inculpé et incarcéré à Fresnes — une escroquerie à l'assurance dont se fit complice son collègue Bachelard en l'apprenant sans le dévoiler — relèverait, au plus de la faute professionnelle. Caudan a été mis en liberté le 13 juillet après soixante-sept jours d'emprisonnement. Le fait surprenant est que, dans cette affaire de droit commun comme dans celles qui motivent d'autres mutations, c'est la section de recherche de... « Paris-Minimes » — celle qui participa à l'affaire irlandaise — qui, sous la direction du commandant Beau, réalisa l'enquête et les gardes à vue. En somme : gendarmes contre gendarmes.

Rien ne semble avoir été ménagé afin de discréditer les Vincennois : écoutes téléphoniques de la compagnie de Vincennes par les gendarmes parisiens et accusations d'indicateurs « retournés » dont la fréquentation est inévitable dans tout travail de police judiciaire.

Ces mutations « *dans l'intérêt du service* » ne peuvent pas être rapportées à l'affaire irlandaise elle-même. *L'instruction fait en effet apparaître* que, dès l'automne 1982, le commandant Pinaud, qui était en vacances lors de l'arrestation des trois terroristes présumés, se fit l'écho auprès de sa hiérarchie des doutes et réticences de ses hommes. C'est sa « déclaration sur l'honneur », rappelant les confidences répétées de Pierre Caudan sur ses « mensonges », qui, en mai, lors de l'arrestation de ce dernier, permit au juge, M. Verleene, de faire le lien et d'entendre à nouveau Caudan, qui se rétracta. N'est-ce pas aussi Caudan qui s'étonna de ne voir revenir du laboratoire central que trois pellicules développées sur les quatre qu'il avait envoyées ? Manquaient — et manquent toujours — *les photos* des armes et de l'explosif prétendument trouvés dans l'appartement de Vincennes. N'est-ce pas Michel Lemonnier qui très tôt *jugea fort troubles* certaines des pièces à conviction « trouvées » à Vincennes — *armes* et explosif, — alors que l'appartement *avait déjà été manifestement* fouillé ? La perquisition, illégale *puisqu'on y a procédé en l'absence* des inculpés, permit de trouver des armes *curieusement fort mal* cachées. Enfin et surtout, ce sont les *registres de la compagnie de Vin*cennes, où sont relevés scrupuleusement toutes les allées *et venues du* personnel et tous les appels téléphoniques, qui *permirent en juin* dernier, lors de l'enquête de commandement, d'établir *mathématiquement* l'absence des inculpés durant la perquisition.

Bref, la brigade de recherche de Vincennes a tenu à ce que la vérité éclate. Aussi, face à la rumeur sur *les mutations* et sanctions déguisées qui la frappent, s'étonne-t-elle de son *sort actuel* : « *N'a-t-elle pas, au fond, sauvé l'honneur de la gendarmerie ?* », entend-on dire ici et là.

EDWY PLENEL.



CARNET

Naissances

– M. Christian GIRAUD et Mme, née Béatrice LAPOSTOLET,
Marie-Amélie et Stanislas,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Benjamin
et Anne-Hortense,
le 14 juillet 1983.
Parque Conde de Orgaz.
Avenida de los Madronos,
76 Madrid 33.

Décès

LOUIS SIEFRIDT

Nous apprenons le décès survenu le jeudi 28 juillet, à l'âge de quatre-vingt-dix-ans, de
M. Louis SIEFRIDT,
ancien député de la Seine-Maritime.

[Né le 27 février 1893, au Havre, M. Siefridt avait été conseiller municipal et maire de Sanvic, avant le rattachement de cette commune au Havre, de 1945 à 1956. Député M.R.P. de 1946 à 1956, il avait également été conseiller général de Seine-Maritime de 1945 à 1951.

Avec lui disparaît le dernier des sept fondateurs du quotidien départemental « le Havre libre », créé à la libération, et dont il était resté membre du conseil d'administration.]

– Jules Bomel, proviseur du lycée des Eucalyptus à Nice,
Le conseil d'établissement, l'administration, les professeurs et personnels du lycée,
ont la peine de faire part de la disparition de

Robert AMORETTI,
agrégé de sciences physiques,
professeur de classe de mathématiques supérieures technologiques,
membre du jury du CAPES de sciences physiques,

décédé subitement le 28 juillet, à Nice, à l'âge de trente-huit ans.

– Mme Georges Bourgeois,
Christiane, René, Virginie et Frédéric Bourgeois,
font part du décès de
M. Georges BOURGEOIS,
survenu le 30 juillet 1983, dans sa soixante-douzième année, à Lyon.
Son courage fut à la dimension de ses si longues et cruelles souffrances.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Monnet-la-Ville.

– M. Pierre Dumont, son époux,
M. et Mme Jean-Pierre Dumont,
Isabelle, Jérome et Bruno,
M. Robert Dumont, prêtre de l'Oratoire,
M. et Mme Jacques Dumont,
Pierre, François, Hubert et Laurence,
M. Patrick Louisy et Mme, née Valérie *Dumont,*
M. et Mme Dominique Dumont,
Stéphane, Séverine et Patrice,

ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre DUMONT,
née Jeanne Bonhomme,

décédée à Fresselines (Creuse), le 25 juillet 1983, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse ainsi que l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Fresselines, le 27 juillet 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Rivaud,
23450 Fresselines.
3, avenue Elisée-Rechus,
75007 Paris.

– M. Jean-Pierre Hourtiguet,
son époux,
Julien et Thomas,
ses fils,
M. et Mme Raymond Lesur,
ses parents,
Marielle, Monique,
ses sœurs,
Patrick,
son frère,
Gilbert, Mathieu,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Mme Jean-Pierre HOURTIGUET,
née Josiane Lesur,
survenu dans sa trente-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu le 1er août 1983.
24220 Beynac-Cazenac.

– M. René Regnault,
son père,
Mme François Regnault,
son épouse,
Isabelle et Anne-Catherine,
ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de
M. le docteur
François REGNAULT,
professeur agrégé,
ophtalmologiste des hôpitaux,
chef du service d'ophtalmologie
du centre hospitalier de Bicêtre,
directeur du centre de recherches
sur les maladies de la rétine,
survenu, dans sa cinquantième année, le 27 juillet 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 29 juillet 1983.
Une messe sera célébrée à son intention, le 7 octobre 1983, à 15 heures, à la paroisse Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– On *nous* prie d'annoncer le décès de

Mme Jean SEYDOUX,
née Suzanne Peugeot,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.
De la part de
M. et Mme *Georges* Friedel
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Gosset
et leurs enfants,
Mme Catherine Seydoux-Laffitte
et ses fils,
Mme François Seydoux
et sa fille,
Géraldine et Thomas Seydoux,
Les *familles Peugeot, Sandoz,* Seydoux et Krug.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Reims, le 29 juillet 1983.
Un service sera célébré ultérieurement en l'Eglise réformée de Reims.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Touati, Levy, Vray, Faruch, Marthan, Goodstikker et Ben Zenou,
ont la douleur de faire part du décès de

Désiré TOUATI,

survenu à Casablanca, le 24 juillet, à *l'âge de cinquante-sept ans.*
Les obsèques auront lieu au cimetière de Dijon, le jeudi 4 août 1983, à 16 heures.

– Mme Esther Treger, son épouse,
Mme Mathilde Treger,
M. et Mme Roger Treger,
ses enfants,
Olivier et Carole Treger,
ses petits-enfants,
Ainsi que tous les parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Bernard TREGER,

survenu le 30 juillet 1983, dans sa *quatre-vingt-septième année.*
L'inhumation a lieu le 3 août 1983, au cimetière du Père-Lachaise.
On se réunira, à 14 h 30, à la porte principale du cimetière.
21, rue Montrosier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. Martin Zerner et Mme, née Monique Chardavoine, *et* leurs filles Sylvie, Hélène et Jeanne,
M. Henri Zerner et Mme, née Catherine Wilkinson, et leurs enfants Rachel et Charles-Théodore,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Elisabeth ZERNER,
née Lazarsfeld,
survenu, dans sa quatre-vingt-unième année, le 31 juillet 1983.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 5 août.
237, rue Marcadet,
75018 Paris.

Remerciements

– Mme Daniel Toyon,
Ses enfants,
Sa famille,
très touchés par les marques de sympa*thie témoignées lors du décès de*

M. Daniel TOYON,
ingénieur de la marine et E.S.F.,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a un an, le 4 août 1982, Dieu rappelait à Lui
Elie LAURIOL,
pasteur.
Que tous ceux qui l'ont aimé gardent son souvenir.

Avis

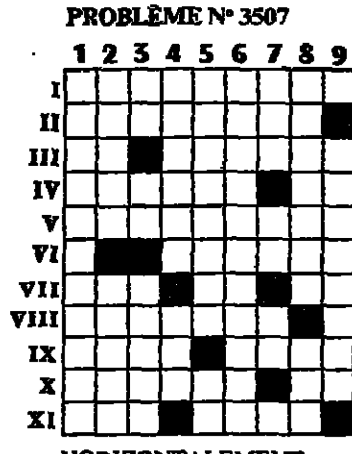
– On nous prie d'insérer l'avis suivant :
M. Jean-Paul HEYRARD, voyageant en Grèce, est prié de téléphoner *d'urgence à sa famille* à Bras.



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3507



HORIZONTALEMENT

I. *Cela n'est pas saucer, mais c'est* lécher. – II. Favorise le rapproche*ment des peuples mais pas toujours* leur bonne entente. – III. Dans une *formule scientifique ou enfantine.* Ne renouvelle pas beaucoup son air, mais est toujours dans le vent. – IV. Bras dans lequel les Bretons ne risquent pas de s'endormir. D'un auxiliaire. – V. Télévision pour grand public (pluriel). – VI. Très sombre ou très gai. – VII. A découvert à la suite d'un retrait important. Quelque chose de frappant. Remplace le cachet. – VIII. Sont donc très attachées mais ne sont pas très tendres. – IX. Ne manque pas d'appuis pour aller de l'avant. Retrait qui en amène souvent un autre. – X. Peut donc rivaliser en matière de défense. Personnel. – XI. Période *de rapprochement. Ne manque donc* pas d'un solide soutien.

VERTICALEMENT

1. Voué à tous les diables ou dévoué à Dieu. – 2. Ne put sauver une entreprise qui battait déjà de l'aile au départ. Vide-ordures bien pratique. – 3. Fait partir l'Américain et rester le Japonais. Ce n'est pas un « endroit » pour un saint. Avec lui, c'est « bonjour bonsoir ». – 4. N'est pas privé de désert. Ses travailleurs ont toujours la pêche. – 5. Son aide est précieuse pour « faire » le fond de la caisse. Occupation japonaise. – 6. Vieux cadres dynamiques. – 7. Sort donc d'un four. Symbole chimique. La suite est généralement royale. – 8. Action qui ne se concrétise pas par un but. Ce n'est pas parce qu'on a le ticket qu'on a gagné. – 9. Mère indigne.

SOLUTION DU N° 3 506

HORIZONTALEMENT

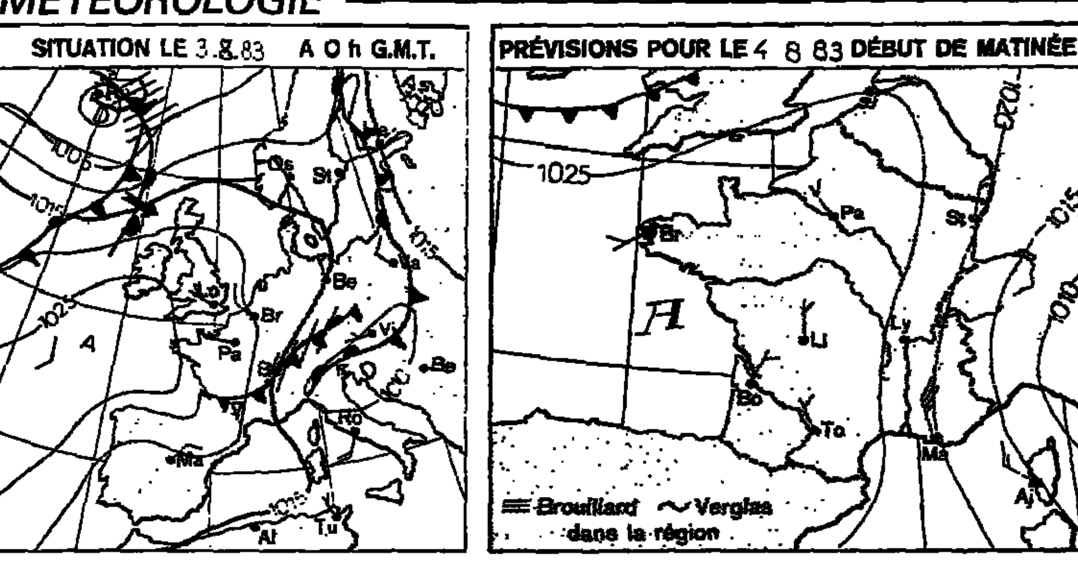
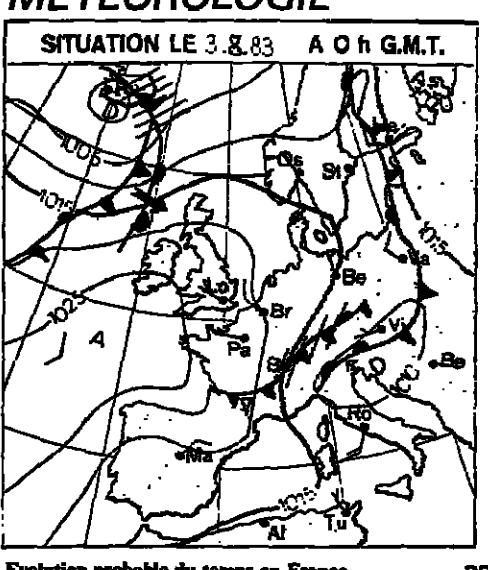
I. Matelassier. Mat. – II. Inégale. N.S. Sème. – III. No. Rollmops. Na. – IV. Irrésolu. Repend. – V. Amon. Erminette. – VI. Taïaut. Météores. – VII. Ultimatum. Ni. – VIII. Rée. Roue. – IX. Teinture. – X. Stentor. Réas. – XI. Auto-école. Lampe. – XII. Té. Er. Né. Nari (Iran). – XIII. Ire. Inquisition. – XIV. Oiseleur. Avenue. – XV. Netteté. Tresses.

VERTICALEMENT

1. Miniaturisation. – 2. Anormale. Tuerie. – 3. Te. Roitelet. Est. – 4. Egrenai. Noé. Et. – 5. Laos. Um. Stérile. – 6. Allô ! Tas. Oc. Net. – 7. Selle. Tronque. – 8. Murmure. Leur. – 9. Ino. Mémoire. – 10. Esprit. Une. Tsar. – 11. Séné. Etal. Ive. – 12. Péon. Usantes. – 13. Ménétrier. Mains. – 14. Amante. Proue. – 15. Té ! Désir. Veines.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France *entre le mercredi 3 août à 0 heure et* le jeudi 4 août à minuit.

En altitude, le thalweg axé sur l'est du pays en début de période achèvera de le traverser. Il sera suivi d'une hausse du champ de pression, accentuant dans un premier temps le gradient sur l'est du pays d'une part, rejetant vers le nord une perturbation atlantique d'autre part.

Jeudi, le matin, le temps sera brumeux dans l'ouest avec quelques brouillards près de la Manche et sur la Picardie.

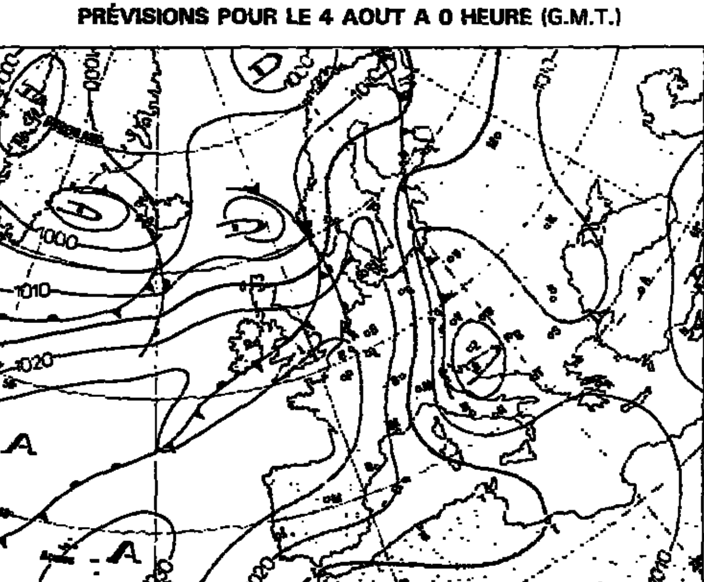
Tramontane et mistral encore forts en début de journée, faibliront dans l'après-midi.

Le temps sera bien ensoleillé sur l'ensemble du pays avec lente hausse des températures maximales qui débutera par l'Ouest. Toutefois, le ciel deviendra nuageux le soir près de la *Manche et sur le Nord en bordure de la* perturbation atlantique.

Les températures minimales seront de 10° à 12° dans le Sud-Ouest, 14° à 16° sur les régions méditerraniennes, 16° à 18° en Corse et, sur les autres régions, 10° à 13° près des côtes, 7° à 9° à l'intérieur. Les températures maximales de l'ordre de 20° dans le Nord-Est atteindront 24° à 27° dans le Sud-Ouest, 27° à 29° sur les régions méditerranéennes, 21° à 23° ailleurs.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 3 août à 8 heures : 1 024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 août ; le second le minimum dans la nuit du 2 août au *3 août) :*



PRÉVISIONS POUR LE 4 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Ajaccio, 33 et 20 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Bourges, 21 et 9 ; Brest, 18 et 8 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 11 ; Dijon, 23 et 12 ; Grenoble, 25 et 14 ; Lille, 19 et 9 ; Lyon, 25 et 12 ; Marseille-Marignane, 30 et 18 ; Nancy, 22 et 12 ; Nantes, 22 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 34 et 20 ; Paris-Le Bourget, 20 et 8 ; Pau, 22 et 12 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 24 et 13 ; Tours, 22 et 7 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 25 degrés ; Amsterdam, 19 et 8 ; Athènes, 33 et 21 ; Berlin, 25 et 16 ; Bonn, 21 et 11 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Le Caire, 37 et 25 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 21 et 13 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 34 et 27 ; Genève, 22 et 10 ; Jérusalem, 34 et 20 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 19 et 7 ; Luxembourg, 20 et 10 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 25 et 14 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 30 et 23 ; Palma-de-Majorque, 32 et 21 ; Rome, 32 et 22 ; Stockholm, 24 et 13 ; Tozeur, 41 et 31 ; Tunis, 36 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 3 août :

UN DÉCRET

● Pris pour l'application de l'article 2 de la loi du 5 juillet 1983 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives à la garantie de ressources des travailleurs privés d'emploi.

DES ARRÊTÉS

● *Fixant le taux du* remboursement forfaitaire à verser par les *exploitants agricoles employeurs de* main-d'œuvre étrangère parmanente introduite ou contrôlée par l'Office national d'immigration.

● Portant agrément d'accords collectifs de retraite concernant les voyageurs, représentants, placiers (I.R.R.E.P.).

DES AVIS

● Aux exportateurs relatifs au *tarif des prélèvements*, des taxes et des montants compensatoires monétaires applicable aux *exportations* vers les pays tiers.

● Aux *importateurs relatifs* au tarif des montants compensatoires applicable dans les relations intracommunautaires.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 AOUT

« La basilique Saint-Denis », 15 heures, devant la basilique, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Montmartre », *15 heures*, métro Abbesses, Mme Legrégeois.

« Passy », *15 heures, métro Passy*, Mlle Oswald.

« L'hôpital Laënnec », 15 heures, 42, rue de Sèvres, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Manet », 15 h 45, Grand Palais (Approche de l'art).

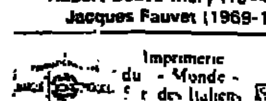
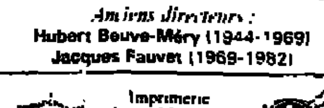
« L'Opéra », 15 heures, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais illuminé », 20 h 30, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, angle *quai de Bourbon, Pont-Marie*, Mme Romann.

« *Ruelles moyenâgeuses* », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Le Vieux Paris).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395 - 2037

LA MAISON

Bricolage à loisir

Poussés par la nécessité de travaux à réaliser ou, simplement, pour satisfaire la passion *d'un loisir manuel, les bricoleurs* de l'été se mettent au travail.

*Après l'indispensable investis*sement dans une perceuse, puis ses diverses adaptations, vient la tentation de s'équiper pour se lancer dans des travaux de soudure. Pour les réparations de plomberie, chauffage, serrurerie ou automobile, le brasage et le soudo-brasage se font avec un *chalumeau. Un nouvel appareil* léger, le « Brazit » Métalarc, a une température réglable jusqu'à 2 850° C. Il fonctionne avec deux bouteilles jetables (oxygène et butane-propane) qui s'insèrent dans un support s'accrochant à *la ceinture, 400 F* environ.

Les soudures miniaturisées sur *des composants de circuits inté*grés ont, à présent, des pratiquants non professionnels. Pour effectuer ce bricolage électronique (Hi-fi, systèmes d'alarme, micro-informatique) le nouveau fer à souder basse tension *T 3 000 Weller (440 F environ)* a un système de régulation électronique logé dans la manche de l'outil. La température de soudage se règle, ainsi, de façon continue de 200 à 450° C.

En décoration, la pose de tissu mural ayant pris une place importante, les agrafeuses sont deve*nues des outils nécessaires. Pour* des travaux de moyenne envergure, une agrafeuse manuelle peut suffire. La nouvelle Arrow T-55 de Markt-France est à action démultipliée simple : c'est la pression de la main sur le levier qui tend le ressort. Elle pose des agrafes d'une longueur de 6 à 14 mm (185 F environ). *L'agrafeuse-cloueuse électrique* de Black & Decker permet des *travaux variés, sans effort. Outre* la tenture murale, elle sert à agrafer des matériaux isolants, à clouer des lambris ou du vitrage. Sa régulation électronique sélectionne la force de pénétration des clous ou agrafes dans le matériau, 300 F environ.

La taille réduite d'un nouveau carreau de *plâtre – 30 cm × 22,5 cm* seulement – permet di*vers travaux délicats : habillage* de baignoire ou d'évier, camouflage de tuyauteries, séparation pour créer un coin de douche, etc. Ces carreaux « Bricoplâtre » se montent par emboîtement et se fixent avec une colle en poudre à diluer dans de l'eau. Ils sont vendus en paquet de dix, au *prix de 68 F environ.*

Le travail du bois est égale*ment simplifié avec le nouveau* procédé « Provit », mis au point par Probois. Les montants de petits meubles, bibliothèques ou paravents sont réalisés avec des éléments en bois exotique clair dont l'assemblage est astucieux. *Deux types de profils*, l'un à rainures symétriques et l'autre à *rainures perpendiculaires*, s'assemblent par des clips en U formant tenons. Les rainures des profils sont ensuite habillées avec une baguette crantée.

JANY AUJAME.

★ Ces outillages et produits sont vendus dans les magasins de bricolage.

BREF

CONSOMMATION

HUITRES : LEVÉE DE L'INTERDICTION DES HUITRES DANS LE CALVADOS. – La pêche et la commercialisation des huîtres est de nouveau autorisée sur les rivages de la Manche, de la baie des Veys à la baie de Somme depuis le 2 août. Les tests effectués ces derniers jours ont constaté la disparition de toute toxicité.

ÉDUCATION

ÉCOLE OCCITANE D'ÉTÉ. – L'Escola occitana d'estiu organise, du 21 au 28 août, à Penne d'Agenais (Lot-et-Garonne) sa neuvième école occitane d'été, *pour un apprentissage et un per*fectionnement de la langue (cours, débats, exposés, ateliers, veillées, danse, chant...).

★ **Escola occitana d'estiu, Saint-Antoine-de-Ficalba, 47340 Laroque-Timbaut.**

STAGES

MUSIQUE EN HAUTE-MAURIENNE. – L'association Théâtre *et Musique organise* un stage de musique axé sur l'art lyrique et les *chœurs d'opéra* du 20 au 31 août, dans les villages de Haute-Maurienne, dans le cadre de la troisième rencontre européenne de chant choral.

★ **Théâtre et Musique, 64, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél.508-85-57 (le matin).**

Le Monde

économie

SOCIAL

QUARANTE LICENCIEMENTS CHEZ THOMSON A ANGERS

Qualité de vie contre compétitivité

Ils sont quarante salariés, en majorité des femmes, dont deux déléguées du personnel C.G.T., à refuser, à l'usine Thomson d'Angers, le travail en équipe parce qu'« *il désorganise la vie* ». Quarante à risquer le licenciement après le comité d'établissement prévu le 9 août, parce que, à partir à l'aurore pour commencer à travailler à 6 heures du matin ou à rentrer à la nuit tombée, « *on élève ses enfants comme des orphelins* ».

A cette logique de vie s'oppose la logique industrielle. Cette usine, qui fabrique trois mille téléviseurs par jour et emploie dix-neuf cent cinquante personnes, s'est largement automatisée ces dernières années. « *L'investissement dans l'automatisation des chaînes entraîne la nécessité du passage au travail en équipe pour couvrir l'amortissement* », affirme donc la direction. Faire tourner les équipements le plus possible — y compris avec, éventuellement, une équipe de nuit embauchée à l'extérieur, — c'est rester compétitif sur un marché hautement concurrentiel.

En outre, l'automatisation s'est accompagnée d'une réduction simultanée du travail intégralement compensée et de l'introduction du travail en deux équipes de sept heures 6 minutes soit un horaire hebdomadaire de trente-cinq heures trente pour un salaire moyen de 5 100 F, auxquels s'ajoute une prime de 534 F par mois. Voilà deux ans que huit cents salariés tournent à ce rythme.

Aux autres, avec l'automatisation d'une nouvelle chaîne de montage, on a proposé ces horaires : soit un mi-temps avec exactement un demi-salaire, soit encore trente heures par semaine réparties sur six jours avec une réduction de salaire de 6 %. Toujours l'obsession de faire tourner les équipements le plus possible, mais un travail le samedi qui n'a guère eu de succès.

Les syndicats ont proposé pour leur part une réduction d'une demi-heure de travail en équipe (soit trente-cinq heures par semaine) ou la création d'équipes courtes (trente et une heures). Mais surtout, ils demandent — C.G.T. et C.F.D.T. réunies — que l'adoption du travail en équipe soit volontaire et non obligatoire.

Pour la direction de l'usine du groupe nationalisé, après huit réunions du comité d'établissement et trois rencontres direction-syndicats, il est temps de trancher : les quarante réfractaires seront licenciés et immédiatement remplacés. « *Nous avons,* dit la direction, *quatre cents lettres de demande d'embauche.* » Avec pourtant un problème pour la direction départementale du travail : le code prévoit, en cas de licenciement collectif, « *une priorité de réembauchage pendant un an* » pour les licenciés...

L'accroissement prévisible du chômage première préoccupation du gouvernement

(Suite de la première page.)

Parfois combattue et critiquée, au point qu'on avait pu la croire abandonnée, l'idée de M. Ralite de créer de nouveaux contrats emploi-formation, liés à la production (*le Monde* du 2 juillet 1983) est ici réintroduite, sous une forme modifiée. Débarrassée de ses aspects protectionnistes, et du risque du contrôle bancaire qui pouvait effaroucher les chefs d'entreprises, la proposition devient plus large puisqu'on envisage d'encourager les sociétés qui veulent produire davantage et se développer en embauchant. Les conditions seraient plus souples que dans le projet initial.

Au chapitre des « grands chantiers », il y a encore la constitution d'un grand service public de l'emploi, coordonnant les interventions de l'A.N.P.E., de l'UNEDIC et de l'AFPA et qui devrait progressivement voir le jour, mais dont le sort est lié à l'adoption d'une réforme de l'A.N.P.E. et au règlement des difficultés de l'UNEDIC.

Retraite anticipée

A plus court terme, et pour tenter d'agir sur la montée du chômage, le gouvernement cherche les moyens d'alléger le stock des chômeurs par ce que M. Mauroy appelle « *une gestion sociale et personnalisée* ». Comme au cours des deux derniers mois de 1982 pour les chômeurs de longue durée, on va donc multiplier les entretiens, « *au cas par cas* », avec les demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. à trois mois, à six mois et à douze mois, sachant combien il est redoutable, pour un salarié privé depuis longtemps d'emploi, de reprendre contact avec le marché du travail.

Mais le plus nouveau, dans ce domaine, pourrait être le départ à la retraite anticipée pour les travailleurs de plus de cinquante-cinq ans ayant effectué des travaux pénibles. Evoquée par le premier ministre (*le Monde* du 2 août), cette mesure est encore à l'étude et non chiffrée. On sait seulement que cette retraite anticipée pourrait être une obligation pour les chômeurs de plus d'un an qui, ayant atteint cet âge, ne peuvent souvent plus espérer retrouver un travail salarié, et représentent « *30 % à 40 % des handicapés partiels* », selon l'expression du premier ministre.

La même mesure pourrait-elle s'appliquer aux actifs de plus de cinquante-cinq ans ayant effectué des travaux pénibles ? On s'interroge à Matignon sur cette possibilité qui ne serait alors qu'un droit utilisé individuellement et devrait s'accompagner d'une embauche équivalente. On souligne, toutefois, que cela correspondrait au souci de justice sociale du gouvernement. En outre, la référence à l'âge éviterait d'avoir à se prononcer sur la pénibilité de tel ou tel emploi (la frontière est difficile à établir), sachant que ces travailleurs ont fréquemment commencé jeune et ont atteint les 37,5 années de cotisations.

Par de telles dispositions, qui amèneraient un départ volontaire du marché du travail, M. Mauroy espère trouver des emplois pour les jeunes que le plan 16-18 ans puis le plan 18-25 ans ont entrepris de former. Ainsi, jeunes et anciens sortiraient du chômage — et des statistiques, — les uns par la formation puis le travail, les autres par la retraite anticipée.

L'addition de mesures

Ensuite, viendraient un ensemble de dispositions qui auraient pour objectif de partager le travail existant. Plusieurs solutions sont envisagées qui, additionnées, pourraient avoir un effet sur le chômage et, par ailleurs, maintiendraient le chômeur en contact avec l'entreprise, l'idée étant de faciliter une insertion du chômeur, même pour une durée limitée.

On pourrait voir le congé parental étendu aux entreprises de moins de cent salariés, le congé sabbatique enfin institué et le congé pour la création d'entreprise facilité.

En outre, on préparerait un assouplissement des ordonnances sur les contrats à durée déterminée et le travail à temps partiel, tandis que serait développé le travail à temps choisi avec l'instauration d'un double temps collectif (la référence n'étant plus, alors, les seules 39 heures hebdomadaires).

Ne seraient pas repris, pour l'heure, bien qu'ils aient été évoqués lors du conseil des ministres du 6 juillet, des thèmes comme ceux de la réduction du temps de travail liés à des contrats de solidarité, du chômage partiel ou, encore, du déplafonnement des cotisations d'assurance-maladie. S'ils ne sont pas mis en veilleuse, ces dossiers présentent tous des difficultés soit techniques, soit politiques, qui incitent à la prudence. Ils ne réapparaîtront qu'en leur temps...

Confronté au chômage, le gouvernement a donc choisi de réagir tous azimuts, même si l'ampleur du problème et la difficulté de trouver des moyens adaptés lui interdisent toute mise en scène spectaculaire. Pour faire face aux difficultés de la rentrée, il va tenter d'ouvrir plusieurs fronts avec tout un arsenal de mesures.

Mais cela sera-t-il suffisant pour se maintenir sur la « crête » des deux millions de chômeurs dont le gouvernement a voulu faire son objectif ? Cela sera-t-il assez efficace pour que la volonté du premier ministre « *de ne pas laisser filer le chômage* » se traduise dans les faits ?

ALAIN LEBAUBE.

Le maire de Levallois-Perret maintient sa décision d'expulser les syndicats de la Bourse du travail

M. Patrick Balkany, nouveau maire (R.P.R.) de Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine, a opposé, le 2 août, une fin de non-recevoir à l'intervention faite auprès de lui par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, à propos de l'expulsion des organisations syndicales de la Bourse du travail de la ville (*le Monde* daté 31 juillet-1er août).

Dans sa lettre de réponse au ministre, M. Balkany indique sa volonté de maintenir sa décision de demander aux organisations syndicales de libérer les locaux mis à leur disposition par l'ancienne équipe municipale (communiste) et qu'elles occupaient depuis 1966. Il confirme ainsi le courrier qu'il avait adressé aux organisations syndicales, leur demandant de quitter la Bourse du travail pour la fin du mois de juillet, sans offrir de nouveaux locaux, et annonçant son intention d'utiliser le bâtiment à d'autres fins.

La C.G.T. et la C.F.D.T avaient protesté à l'annonce de cette décision et avaient organisé des manifestations, les 27 et 28 juillet. M. Bérégovoy était intervenu et des membres, C.D.S., de la majorité municipale de Levallois-Perret avaient pris leurs distances avec l'initiative du nouveau maire.

Celui-ci, donc, persiste. Dans sa réponse au ministre des affaires sociales, il affirme qu'« *il n'est pas du ressort d'une commune de mettre obligatoirement à la disposition d'organisations syndicales — qui ne sont pas celles du personnel communal de Levallois — les moyens en locaux et matériel dont elles bénéficient jusqu'à présent* ». Il ajoute : « *Il me paraît évident que, si la situation venait à se dégrader, il serait difficile de faire accepter à la majorité municipale le maintien global des aides pécuniaires, pourtant importantes organisations syndicales.* » Le maire de Levallois-Perret, qui juge que la ville accorde aux « *disproportionnée la polémique qui vient de s'instaurer* », suggère en outre que l'État apporte une « *aide* » aux syndicats pour leurs activités et préconise le dépôt d'un projet de loi en ce sens.

A la Bourse du travail de Levallois-Perret, d'autre part, un incident se serait produit au cours de la nuit du 2 au 3 août, vers 4 h 30, selon la C.G.T.

Un couple de syndicalistes, qui occupait les locaux, aurait été emmené en voiture pendant deux heures par un groupe d'une dizaine de personnes, non identifiées, qui s'était introduit dans la Bourse du travail en brisant la porte vitrée.

Une réunion syndicale a été organisée sur place, en fin de matinée, pour réagir « *contre ce coup de force du maire R.P.R. Patrick Balkany* », indique un communiqué.

SOCIAL

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ PEUGEOT-TALBOT

Plan industriel ou sauvetage social ?

La Fédération des métaux-C.G.T. devait rencontrer, le 3 août, sur sa demande, la direction de Peugeot-Talbot au siège parisien de P.S.A. La C.G.T. réclame *« l'ouverture d'une véritable négociation syndicats-direction »*. Deux semaines à peine se sont écoulées depuis l'annonce, le 21 juillet, par la direction de Peugeot-Talbot (81 700 salariés) d'un plan de 7 371 suppressions d'emplois, dont 2 861 licenciements pour la seule usine Talbot à Poissy (Yvelines). Ainsi le groupe perdrait-il un emploi sur onze. L'affaire a suscité immédiatement une vigoureuse polémique. Le débat a, jusqu'à présent, porté davantage sur la politique économique et industrielle de la firme que sur les aspects sociaux proprement dits du plan de la direction. La C.G.T. y est pour beaucoup. Peugeot-Talbot a fermé ses portes pour les congés du mois d'août. Rendez-vous a été pris pour la rentrée de septembre. Le comité central d'entreprise d'automobiles Peugeot a été convoqué le 9 septembre, celui de Talbot le 8. A chacune des parties, d'ici là, de préciser sa stratégie.

« Pas d'argent pour la casse » : M. André Sainjon, secrétaire de la Fédération des métaux C.G.T., refuse que soient prises pour Peugeot-Talbot les mesures appliquées jadis à la sidérurgie. Pas question de donner des fonds publics à une firme sans garantie précise sur sa politique industrielle. L'indemnisation des *suppressions d'emplois envisagées* par la direction est fort coûteuse. Déjà, cette dernière a demandé aux pouvoirs publics de prendre en charge la part patronale du financement F.N.E. Ce serait environ un milliard de francs supplémentaires à sortir des caisses publiques, dit-on au cabinet de M. Ralite.

En la matière, que décidera le gouvernement ? Nul ne le sait. Mais déjà, *tirant parti de cet argument*, la C.G.T. affiche une stratégie précise qui semble de mieux en mieux comprise au gouvernement, et pas seulement au ministère de l'emploi. Pour cette *confédération, il y a eu mau*vaise gestion. Une réorganisation est nécessaire mais sans suppression d'emplois pour le moment. La C.G.T. veut obliger la direction et les pouvoirs publics à discuter du plan industriel, posé en préalable à toute négociation du volet social.

C'est, en substance, ce qu'affirme M. Sainjon. La C.G.T. se met à l'heure de la gestion industrielle. *« Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. »* Le proverbe a du vrai. C'est chez M. Fabius, ministre de l'industrie, que dès le 20 juillet M. Sainjon s'est rendu – à sa propre demande – et non chez M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, où se sont rendus après le 21 – et sur leur demande, – les autres organisations syndicales. Tout un symbole (1).

Pour sa part, la C.F.D.T., ne niant pas un sureffectif, propose d'éviter les licenciements par la réduction du temps de travail accompagnée éventuellement d'une réduction de salaire. Pour la C.F.D.T., le contrat de solidarité-réduction du temps de travail est préalable à la négociation d'une convention F.N.E. F.O., tout en refusant les licenciements, est hostile à une réduction du temps de *travail sans compensation ; elle* est favorable au système F.N.E. ; enfin, elle mise sur les programmes de formation pour faciliter les nécessaires reconversions. La C.G.C. et la *C.F.D.T. demandent des garanties* sociales pour accompagner le plan de suppressions d'emplois. Enfin, la C.S.L. refuse les licenciements, demande l'embauche de gens de haute *technicité et la création* d'une convention de protection sociale pour l'automobile. De fait, hormis la C.G.T., c'est l'orientation dans laquelle se situent avec des nuances et pour le moment les organisations syndicales. Qui triomphera ?

Le structurel

La C.G.T. a, depuis le 21 juillet, marqué quelques points. Elle a fait admettre *la* thèse du « structurel » (2). Elle fait progresser l'idée d'une discussion d'ensemble sur la gestion et le plan industriel de Peugeot-Talbot. Pour les autres organisations *syndicales, la* confédération cégétiste vise, à terme, la nationalisation de P.S.A. M. Sainjon se garde bien d'afficher ce slogan, contrairement à ce qu'il fit jadis. La *C.G.T. ferait-*elle son deuil pour la législature d'autres nationalisations ? M. Sainjon s'interroge sur les formes de contrôler qu'auraient à exercer les salariés et l'État si ce dernier *s'engageait* financièrement dans un soutien à la firme. La C.G.T. entend bien participer à la gestion industrielle.

Faire de la concertation sur ce terrain un préalable à toute négociation d'un plan social est depuis quelques mois de plus en plus fréquent à la C.G.T. Ainsi en est-il à La *Chapelle-Darblay*, un groupe papetier en pleine restructuration, ou encore à la fonderie Montupet de Nanterre (Hauts-de-Seine) pour ne parler que de conflits de ces der*nières semaines. Chez S.K.F. à* Ivry, la C.G.T. a contraint, dit-elle, la direction à annuler la semaine de chômage technique qu'elle voulait instaurer chaque mois. Le syndicat *cégétiste a, pour ce faire, « révélé »* et dénoncé les importations concurrentes en provenance d'Espagne faites par S.K.F. Chez Renault, la C.G.T. comme le P.C.F. critiquent la *stratégie mise en œuvre* depuis deux ans. Il y a quelques mois, chez Dufour, la C.G.T., revenant sur les avantages acquis, a même accepté des baisses de salaire pour maintenir l'entreprise en activité.

La confédération s'est équipée de cabinets d'audits qu'elle vilipendait autrefois, refusant alors la *« collaboration de classe »*. Les temps ont changé. Nouveaux droits des travailleurs, règlement des conflits... la *C.G.T. se lance dans la gestion* économique, voire dans la cogestion. Dès septembre prochain, Peugeot-Talbot sera un test d'importance pour la nouvelle stratégie cégétiste. Pour sa part, M. Bergeron de FO redoute un nouveau mai 1968. Certes, comme déclare M. Sainjon, *« il faut s'appuyer sur l'ensemble des salariés »*. Les troupes, début septembre, seront rentrées de congé...

DANIELLE ROUARD.

(1) La C.F.D.T. métallurgie se plaint de n'avoir pas encore été reçue par M. Fabius depuis l'arrivée de ce dernier au ministère de l'industrie.

(2) Le 30 juin 1983, le tribunal de Versailles a condamné M. Parayre pour non-respect du fonctionnement des institutions légales, les licenciements effectués *fin 1980 et début 1981* chez Peugeot-Talbot ayant un caractère structurel et non conjoncturel.

Agents de fabrication contre robots

Chez Peugeot-Talbot en pleine crise, les salariés ne sont pas, tant s'en faut, également menacés par le plan de la direction. La situation varie selon le lieu, la qualification ou la nationalité. A Talbot-Poissy (17 000 per*sonnes) sont annoncées* 4 130 suppressions d'emploi, dont 3 830 pour les ouvriers. Ce plan touche donc un ouvrier sur quatre parmi les 14 000 que *compte l'usine, et dont* plus de la moitié sont immigrés. Chez les employés, techniciens et cadres, le départ en préretraite pour ceux âgés de cinquante-cinq ans d'ici fin 1984, supprimerait un emploi sur huit. Les licenciements proprement dits – 2 861 – ne visent que les ouvriers.

Chez Peugeot, seules sont *prévues des suppressions par dé*part en préretraite. Pas de licenciements. A Sochaux (31 000 personnes), sur 1 671 emplois supprimés, trois sur quatre sont ouvriers. Même répartition à Mulhouse (14 000 personnes), l'usine la plus robotisée du groupe, qui perdrait 332 emplois.

Parmi les ouvriers, ce sont les agents de fabrication (ex-O.S.) qui feraient massivement les frais de l'opération. Et cela précisé*ment dans* les usines les moins robotisées, comme à Talbot-Poissy, où ils forment les trois quarts de l'effectif ouvrier. Y a-t-il un lien de cause à effet ? Commentant les grèves dures de l'été 1982, un responsable C.G.C. de Mulhouse, dès la fin de 1982, voyait dans le maintien de la main-d'œuvre immigrée sur les chaînes l'obstacle majeur à une avancée des robots, selon lui nécessaire au développement de la productivité et de la compétitivité de la firme. La direction a an*noncé sa volonté d'installer* 2 000 robots au lieu de 300 actuellement en place dans l'ensemble du groupe.

En région parisienne, et dans un moindre degré à Mulhouse ou à Sochaux, les agents de fabrica*tion sur les chaînes de montage* sont principalement immigrés. Dans certains ateliers de Talbot-Poissy, ils forment jusqu'à 80 % de l'effectif. Ces taux chutent de moitié *ou plus à Sochaux ou à* Mulhouse. De là à penser que la main-d'œuvre immigrée serait la première visée par la direction, il n'y a qu'un pas. Pour la C.F.D.T., c'est une évidence.

Agents de fabrication contre robots : tel serait l'enjeu du changement. La région parisienne est *particulièrement* visée : la main-d'œuvre y est, dit-on, plus indisciplinée...

D. R.

MONNAIES

Stabilité du dollar

Une nette accalmie était perceptible mercredi 3 août sur l'ensemble des marché des changes où le dollar a marqué un palier tant à Hongkong et à Tokyo, en début de matinée, que sur les places européennes par la suite.

A Paris, la monnaie américaine s'est négociée à 8 F, voire très légèrement au-dessous de ce seuil psychologique par instants, sans changement sur son cours de la veille (7,9985 F durant la séance officielle du *« fixing »*, lorsque la Banque de France est intervenue en vendant environ 80 millions à 100 millions de dollars). Par rapport au mark allemand, le franc français est pratiquement inchangé : 3,010 F contre 3,0088 F mardi *après-midi*. Le *« billet vert » n'a guère* varié non plus à Francfort, où il s'est traité dans une « fourchette » de 2,6565 à 2,6575 DM contre 2,6570 à 2,6580 DM la veille en fin de journée.

Interrogé par TF 1 mardi 2 août sur l'évolution de la monnaie américaine au cours de ces derniers jours, M. Jacques Delors s'est déclaré *« satisfait dans l'adversité »* par l'action concertée des banques centrales, qui devrait *« décourager la spéculation »*. Le ministre de l'économie, des finances et du budget a rappelé que la France avait pris en 1982 l'initiative de proposer à ses partenaires une procédure d'intervention en cas de *trop fort*, remous sur les marchés des changes et dont *« tous ont reconnu »* l'utilité lors du dernier sommet de Williamsburg. *« Ce que je dénonce, c'est le désordre, l'imprévisibilité. Nous voulons retrouver un système plus stable »*, a affirmé, une fois de plus, M. Delors.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

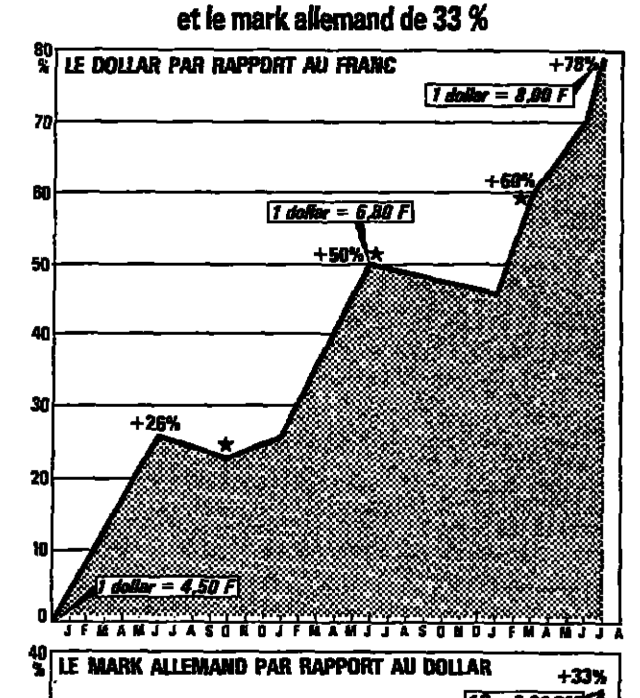
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. –		SIX MOIS Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,9985	8,0010	+ 120	+ 170	+ 215	+ 275	+ 400	+ 530
$ can.	6,4844	6,4880	+ 127	+ 187	+ 246	+ 315	+ 588	+ 725
Yen (100)	3,2855	3,2879	+ 144	+ 182	+ 278	+ 325	+ 851	+ 930
DM	3,0090	3,0107	+ 173	+ 200	+ 333	+ 368	+ 915	+ 980
Florin	2,6931	2,6948	+ 138	+ 160	+ 270	+ 300	+ 750	+ 815
F.B. (100)	15,0235	15,0324	+ 380	+ 500	+ 685	+ 870	+ 1490	+ 1900
F.S.	3,7371	3,7400	+ 220	+ 250	+ 440	+ 480	+ 1280	+ 1360
L (1 000)	5,0852	5,0881	– 249	– 186	– 491	– 415	– 1680	– 1534
£	12,0535	12,0631	+ 240	+ 350	+ 439	+ 570	+ 944	+ 1190

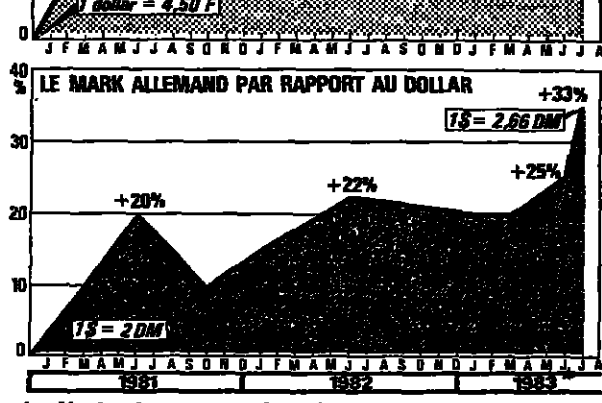
TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/4	10 1/8	9 15/16	10 1/8	10 3/16	10 9/16	10 13/16	11 3/16
DM	4 3/4	5 1/8	5	5 1/4	5 1/16	5 7/16	5 11/16	6
Florin	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 9/16	5 1/2	5 7/8	6	6 5/16
F.B. (100)	8 3/4	9	9 1/4	9 1/2	9 1/2	9 3/4	9 1/2	10
F.S.	4 1/8	4 7/8	4 13/16	5 3/16	4 13/16	5 3/16	4 7/8	5 3/8
L (1 000)	14 3/4	15 1/4	16 3/4	17 1/4	17 1/4	17 3/4	18 1/2	19 1/4
£	8 13/16	9 3/16	9 3/8	9 3/4	9 5/8	10	10 5/16	10 11/16
F. franç.	12 3/8	12 1/2	13 1/4	14 1/4	15	15 3/4	16 1/2	17 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Depuis le début de 1981, le franc français a baissé de 78 % par rapport au dollar et le mark allemand de 33 %





Les trois dévaluations successives du franc sont, dans le graphique supérieur, signalées par des étoiles.

TRANSPORTS

Dure année pour Air Inter

(Suite de la première page.)

Au total donc, la S.N.C.F. — son plus gros actionnaire avec Air-France — va faire perdre à Air Inter 714500 passagers, le pire restant à venir l'année prochaine où l'évasion devrait atteindre 1200000 personnes. La compagnie intérieure qui, sans le train rapide, aurait pu espérer transporter 4500000 passagers sur son réseau radial à destination du Centre-Est et du Sud-Est, n'en conservera donc que 3300000, et elle voit ainsi filer quelque 11 % de son trafic total.

La ligne Paris—Lyon subira le choc le plus rude avec, en 1984, un taux de chute de la fréquentation de 63 % par rapport aux prévisions du début de la décennie : en lui prenant 753000 voyageurs, la S.N.C.F. ne laissera à Air Inter qu'une portion congrue de 425000 clients — moins de la moitié de son trafic de 1980... Les répercussion seront proportionnellement plus sensibles sur les autres destinations du Centre-Est. Le premier tronçon du T.G.V. n'avait retiré qu'une vingtaine de milliers de passagers par an à l'avion sur Paris—Grenoble ; le deuxième en soustraira d'un coup 45000 autres en 1984, en attendant que l'électrification de Lyon—Grenoble, l'année suivante, en convertisse encore davantage au train. Et sur Paris—Saint-Etienne, où la ligne nouvelle n'avait eu jusqu'ici aucun effet sur le trafic aérien, Air Inter s'attend à perdre 23000 usagers en 1984, soit 28 % d'un trafic qui, bien que modeste, rendait la ligne bénéficiaire.

Menace sur les petites lignes ?

Comparativement, l'impact, après son achèvement complet, du T.G.V. sur les liaisons aériennes entre la capitale et le Sud-Est sera moins important : 353000 passagers perdus, soit 12 % du trafic attendu, sur Marseille, Montpellier, Nîmes et Toulon. Il est vrai qu'à l'inverse sa mise en service partielle partir de septembre 1981 avait eu des répercussions plus lourdes qu'escompté. Au point que, pour la première fois dans son histoire, Air Inter voit, depuis le début de l'année, le trafic de sa première ligne, Paris-Marseille, régresser de 2,3 % par rapport à 1982, alors que le taux de croissance y atteignait antérieurement 15 à 20 % par an.

Une contre-performance aux conséquences encore incalculables. Paris—Marseille est en effet une des vingt lignes bénéficiaires d'Air Inter, de celles dont les profits servent à payer les pertes enregistrées sur les trente-cinq liaisons déficitaires du réseau. Comme deux autres lignes « gagnantes », Paris—Saint-Étienne et Paris—Toulon, vont également subir la concurrence du train, le jeu des vases communicants en sera contrarié au détriment des petites lignes, celles dont le caractère social et le rôle dans l'aménagement du territoire sont le plus évident. A terme, le manque à gagner pourrait bien infléchir toute la stratégie de desserte et de développement de la compagnie intérieure.

D'autant que, un malheur n'arrivant jamais seul, une autre grosse ligne voit à son tour sa prospérité menacée : la plus rentable d'entre elles, cette fois, Paris—Nice, dont Air Inter partage l'exploitation avec Air France. A la faveur du déménagement à Roissy du transporteur national, Air Inter avait réussi à conquérir 56 % du trafic vers la Côte d'Azur. Ce qui déplut vivement à Air France, laquelle sollicita — et obtint — des pouvoirs publics l'autorisation de rapatrier à compter de novembre prochain 26 de ses 48 vols hebdomadaires vers Nice à Orly-Ouest, dans la même aérogare qu'Air Inter.

Du coup, Air Inter s'attend à y perdre une partie de son avantage. D'autant que le nouveau partage, s'il la favorise au plan de l'offre, en lui attribuant 56 % des capacités, donne aussi un avantage à sa grande rivale, qui obtiendra 56 % des vols, soit un plus grand nombre de fréquences (48 vols par semaine contre 38). Dure année pour elle, décidément...

JAMES SARAZIN.

Limoges, plaque tournante

De notre correspondant

Limoges. — Une liaison aérienne biquotidienne reliera Limoges à Agen à partir du 5 septembre. Cette liaison, assurée par Air-Limousin-T.A., remplacera la liaison directe Agen-Paris qui était assurée jusqu'au début de l'été par la compagnie TAT (Touraine-Air transport).

Ce vol de quarante-cinq minutes permettra d'assurer, à partir de l'aéroport de Limoges-Bellegarde, les correspondances pour les voyageurs en provenance d'Agen vers Paris, mais aussi vers Lyon et Nantes. Il devrait représenter un apport annuel de dix-sept mille à vingt mille passagers, ce qui permettra notamment un meilleur coefficient de remplissage de la Caravelle qui assure depuis un an la liaison Limoges-Paris, et dont Air Inter avait un moment envisagé le remplacement par un appareil plus petit.

Depuis une décennie, les promoteurs de l'aéroport de Bellegarde (chambre de commerce et d'industrie de Limoges, municipalité, conseil général de la Haute-Vienne) et la compagnie Air-Limousin-T.A., qui assure l'essentiel de son trafic, se sont attachés à en faire une « plaque tournante » du transport aérien pour le Centre-Ouest. Ils ont cherché à y attirer des « lignes d'apport » drainant la clientèle des villes moyennes vers la capitale limousine, qui offrait des correspondances vers Paris et Lyon. Ils augmentaient ainsi la fréquentation sur ces deux liaisons interrégionales qui amélioraient d'autant leur rentabilité. Cette politique a été victime de l'engouement pour les liaisons directes vers Paris : Limoges a ainsi perdu, l'an dernier, les « lignes d'apport » en provenance de Bergerac et de Périgueux, qui ont à présent des liaisons sans escale avec Paris.

Mais le coût croissant du transport aérien pour les collectivités locales, qui doivent souvent le subventionner, impose maintenant un retour à cette politique des « plaques tournantes », beaucoup moins onéreuse. Limoges-Bellegarde espère bien en bénéficier. Outre la liaison vers Agen, des pourparlers sont en cours pour la création d'une liaison Limoges-Angoulême. Une liaison habdomadaire Limoges-Nice, créée pour l'été, sera en outre maintenue après la rentrée. Enfin, est envisagée, à partir d'avril 1984, une desserte quotidienne Limoges-Marseille.

GEORGES CHATAIN.



Faits et chiffres

Etranger

ÉTATS-UNIS

● **Près de 15 % de la population vivait en 1982 au-dessous du seuil de pauvreté.** — Selon un rapport rendu public le 2 août par le service américain de recensement en 1982, près de 15 % de la population se trouvait au-dessous du seuil de pauvreté, fixé par le gouvernement fédéral à 9 862 dollars de revenus par an pour une famille de quatre personnes. Sur une population totale de deux cent trente millions d'habitants, le nombre de pauvres, en augmentation de 8 % par rapport à 1981, s'élevait à 34,4 millions de personnes, le chiffre le plus élevé depuis 1965. Le revenu moyen de ces familles avait diminué de 1,4 % par rapport à 1981. La communauté noire est la plus touchée, avec un taux de pauvreté de 36,5 % contre 12 % pour la population blanche. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● **Maintien de l'ordonnance sur la pureté de la bière.** — Le gouvernement ouest-allemand est décidé, malgré l'injonction de la Commission de Bruxelles, à maintenir l'ordonnance sur « la pureté de la bière » (*le Monde* du 30 juillet), qui date de 1516 et est le principal obstacle à l'importation en R.F.A. de bières étrangères. — *(A.F.P.)*

VENEZUELA

● **2,4 milliards de dollars remboursés depuis le début de 1983.** — Au cours des sept premiers mois de l'année, le Venezuela a versé 2,41 milliards de dollars au titre du service de sa dette extérieure, a indiqué, le 2 août, le directeur des finances publiques du gouvernement.

Social

● **Quatre militants des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'entreprise** Nicolas (fabrication d'engins de transport lourd) de Champs-sur-Yonne (Yonne) ont reçu une lettre de licenciement pour « faute lourde » en raison de leur action lors d'une grève. Cette mesure prend effet immédiatement, les syndicalistes n'ayant pas de mandat électif au sein de l'entreprise. Les salariés de Nicolas avaient fait grève pendant cinq semaines en mai et en juin derniers. Le mouvement, suivi à 90 % selon les syndicats, visait à empêcher la direction de procéder à 150 licenciements environ, sur les 485 salariés que compte l'entreprise.

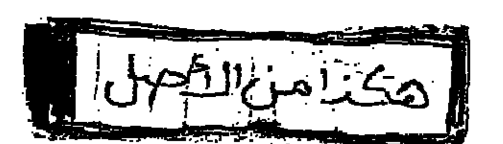
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MERLIN GERIN

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1983 a été de 2 813 millions de francs hors taxes, en progression de 23,4 %, à structure homogène, sur celui de la période correspondante de 1982.

Pour MERLIN GERIN S.A., le chiffre d'affaires a été de 2 408 millions de francs hors taxes, en progression de 33,8 %.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 août

Légère hausse

Le dollar au-dessous de 8 F

Une fois de plus, le dollar a occupé le devant de la scène mais la monnaie américaine a esquissé un mouvement de repli qui a permis au « billet vert » de repasser mardi au-dessous du seuil psychologique de 8 F pour s'établir à 7,9985 lors de la séance officielle sur le marché des changes (contre 8,0240 F lundi midi). De son côté, le mark allemand s'est négocié à 3,0088 F, en légère hausse sur la veille (3,0076 F).

Les cambistes ont trouvé un motif de satisfaction dans la décision annoncée par les principales banques centrales – dont la Réserve fédérale américaine – d'intervenir pour peser sur le dollar.

Cette action concertée est saluée comme il se doit par l'ensemble de la communauté financière, où l'on sait fort bien ce que coûte à la France l'irrésistible ascension du « billet vert ».

Tout en affichant encore une certaine réserve, encouragée par le faible volume des échanges en cette période estivale, les actions françaises ont fait preuve de bonnes dispositions et l'indicateur instantané gagnait 0,4 % de hausse à l'approche du son de cloche final.

Jeumont s'est adjugé 8 %, suivi par BIS, Générale Biscuit, T.R.T., Cetelem, Dumez et C.S.F. (+ 2 % à + 4 %). Tandis que Creusot-Loire, Pompey, Saulnes, Club Méditerranée, et Europe 1 perdaient 3 % à 5 %.

Peu de changements sur le marché de l'or. Le lingot a perdu 700 F, à 106 600 F, tandis que le napoléon se contentait de reproduire son cours de la veille : 709 F. A Londres, le métal fin s'est traité à 413,75 dollars l'once (413,25 lundi midi).

Repli du dollar-titre à 10,73/76 F (10,80 la veille).

Nouvelle réservation à la baisse de S.G.E.-S.B.

NEW-YORK

Nouveau repli

Pour la cinquième journée consécutive, les cours ont baissé à Wall Street. Comme la veille, plusieurs tentatives de reprise ont été enregistrées, mais elles ont toutes échoué, et l'indice des industrielles, parvenu un moment à refranchir de justesse la barre des 1 200, s'établissait en clôture à 1 188, soit à 6,20 points en dessous de son niveau de la veille.

Le bilan de la journée a été toutefois beaucoup moins mauvais que lundi. Sur 1 913 valeurs traitées, 833 se sont repliées, 700 ont progressé et 380 n'ont pas varié.

Une activité modérée a continué de régner, et 74,46 millions de titres ont changé de mains contre 77,2 millions précédemment.

Le vice-président de la firme Oppenheimer and Co a eu beau prêcher : *« le marché est mûr pour la reprise »*, les opérateurs ne l'ont pas entendu. Autour du « Big Board », l'on ne prêtait l'oreille qu'aux bruits parvenant du front monétaire, et la hausse des taux sur les Federal Funds n'a pas fait bonne impression. Depuis que les économistes ont prédit que les déficits budgétaires favorisaient un enchérissement du loyer de l'argent et menaçaient la reprise économique, le marché réagit nerveusement à toute information se rapportant au phénomène.

La baisse des résultats de Goodyear pour le second trimestre a provoqué une baisse voisine de 10 % de l'action.

VALEURS	Cours du 1er août	Cours du 2 août
Alcoa	38	37 5/8
A.T.T.	60 3/4	60 3/4
Boeing	42 1/8	40 7/8
Chase Manhattan Bank	48 3/8	48
Du Pont de Nemours	47 1/2	47 3/8
Eastman Kodak	72 1/2	71 3/8
Exxon	36 1/2	36 3/4
Ford	59 3/4	57 3/4
General Electric	49	49
General Foods	45	44 3/4
General Motors	73	71
Goodyear	29 1/8	27 1/4
I.B.M.	120 5/8	120 1/4
I.T.T.	45 1/4	45
Mobil Oil	30	30
Pfizer	37 1/4	37 1/4
Schlumberger	55 1/8	55 5/8
Texaco	36 3/8	35 7/8
U.A.L. Inc.	34 1/2	33 1/2
Union Carbide	64 3/8	64 7/8
U.S. Steel	24 5/8	24 1/4
Westinghouse	45 5/8	44 3/4
Xerox Corp.	45 1/2	45 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ATARI. – Toujours de très mauvais résultats pour le pionnier américain des jeux vidéo et des ordinateurs domestiques appartenant au groupe Warner Communications.

La perte d'exploitation pour le second trimestre atteint 310,5 millions de dollars, dépassant ainsi les prévisions les plus pessimistes. Pour les six premiers mois, le déficit d'Atari s'élève à 356,1 millions de dollars, alors qu'en 1982 à pareille époque un bénéfice d'exploitation de 212,4 millions était enregistré. De ce fait, les comptes du groupe Warner sont dans le rouge : 302,3 millions de dollars de pertes au 30 juin.

A l'origine des difficultés d'Atari : des annulations massives de commandes, des retours considérables de cartouches vides par les détaillants et, bien sûr, la désaffection de ces jeux.

BOEING. – Le constructeur d'avions de Seattle annonce une augmentation de 29,6 % de son bénéfice pour le second trimestre : 92 millions de dollars contre 71 millions en 1982 à pareille époque, pour un chiffre d'affaires accru de 31,2 % à 3,15 milliards de dollars.

GROUPE MIDLAND BANK. – Cette importante banque britannique de dépôts a réalisé au cours du premier semestre 1983 un bénéfice avant impôts de 136,4 millions de livres sterling, en hausse de quelque 43 % sur les six premiers mois de l'exercice précédent. Dans le même temps, les provisions pour créances douteuses se sont établies à 118,6 millions de livres (contre 120,8 millions pour les six premiers mois de 1982, et 196,1 millions pour l'ensemble de l'année précédente).

Afin de poursuivre son expansion et d'accroître notamment ses investissements dans des secteurs de pointe (techniques de communications et informatique), le groupe Midland Bank va procéder à une augmentation de son capital de 154,6 millions de livres sous la forme d'émission d'actions nouvelles à 350 pence chacune et sur la base d'une nouvelle pour quatre actions anciennes. Enfin, un dividende intérimaire de 11 pence par action sera mis en paiement le 7 novembre pour les actionnaires inscrits avant le 28 septembre 1982.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	1er août	2 août
Valeurs françaises	131,1	131,6
Valeurs étrangères	155,9	155,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	1er août	2 août
Indice général	128,9	129,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 3 août .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 août	3 août
1 dollar (en yens)	242,20	242,50

BOURSE DE PARIS Comptant 2 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	2 515
5 %	41	2 507
3 % amort. 45-54	....	0 016
4 1/4 % 1963	105 60	3 982
Emp. 7 % 1973	9895	..
Emp. 8,80 % 77	111 05	1 731
9,80 % 78/93	88 45	0 589
8,80 % 78/86	90 50	5 642
10,80 % 79/94	91 30	9 853
13,25 % 80/90	100	2 208
13,80 % 80/87	101 80	11 002
13,80 % 81/99	101 20	7 562
16,75 % 81/87	110 25	15 006
16,20 % 82/90	111 30	8 855
16 % juin 82	111	2 404
E.D.F. 7,8 % 61	137	8 088
E.D.F. 14,5 % 80-82	100 50	2 353
Ch. France 3 %	143 50	..
CNB Bques janv. 82	101 10	1 256
CNB Paribas	101 10	1 255
CNB Suez	101 10	1 255
CNI janv. 82	101 10	1 255
B.S.N. 10,50% 77	2090	216
Carrefour 6,75% 75	295	29 800
Interbail (obl. conv.)	206	19 800
Lafarge 6 % 72	314	31 500
Martell 8,75 % 77	970	97 500
Michelin 5,50% 70	622	62 200
Moët-Henness. 8%77	1499	149
Pétr. (Fse) 7,50% 79	207 20	20 720
Peugeot 6 % 70-75	343	..
Sanofi 10,25 % 77	552	..
SCREG 9,75 % 78	140	14 100
Télém. 7 % 74	153 50	15 550
Thom.-CSF 8,9% 77	217	21 500

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	41 10	42 50
A.G.F. (St Cent.)	380	370
A.G.P. Vie	3120	3125
Agr. Inc. Madag.	80 50	....
Alfred Herlicq	80	78
Allobroge	291	296
André Roudière	56 60	58
Applic. Hydraul.	300	298
Arbel	40 30	40
Artois	315	....
At. Ch. Loire	15	14 40
Aussedat-Rey	14	14
Bain C. Monaco	81	80 50
Banania	403	404
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	280 30	....
B.N.P. Intercontin.	82	85
Bénédictine	1190	1197
Bon-Marché	72	75
Borie	295	295
Bras. Glac. Int.	535	520
Calif	365	364
Cambodge	165	164
C.A.M.E.	98	97
Campenon Bern.	196	200
Caout. Padang	208	216 d
Carbone-Lorraine	54	53 50
Carnaud S.A.	108	108
Caves Roquefort	761	781
C.E.G.Frig.	130 10	129
C.E.M.	30	30 70
Centen. Blanzy	728	727
Centrest (Ny)	126 60	113 o
Cerabati	67	67 10
C.F.F. Ferrailles	109 80	111
C.F.S.	567	580
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	8 40	8 40
C.G.V.	89	74 d
Chambon (M.)	380 10	348
Chambourcy (M.)	1170	1170
Champex (Ny)	102	103
Chim. Gde Paroisse	52 80	52 80
C.I. Maritime	305	302
Ciments Vicat	196	182 c
Citram (B)	128	....
Clause	275	271 80
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	5 40	....
Cochery	52 50	....
Cofradel (Ly)	410	406
Cogifi	208 50	200
Comindus	362 10	366 20
Comiphos	152	160 20
Comp. Lyon-Alem.	187	188
Concorde (La)	250	240 50
C.M.P.	12 15	12 60 d
Conte S.A. (Li)	17 20	....
Crédit (C.F.B.)	190	....
Créd. Gén. Ind.	388 50	388 50
Crédit Univers.	384	399
Crédital	100 20	101
C. Sabl. Seine	116	....
Darblay S.A.	145	145
De Dietrich	317	....
Degremont	192	184 30 o
Delalande S.A.	170	170

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	550	531
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111 20	111 80
Didot-Bottin	270	275
Dist. Indochine	290	295 10
Drag. Trav. Pub.	184	183
Duc-Lamothe	225	....
Dunlop	4 45	4 45
Eaux Bass. Vichy	1100	1120
Eaux Vittel	718	718
Ecco	1955	1955
Economats Centre	450	450
Electro-Banque	220	212
Electro-Financ.	436	453
Elf-Antargaz	163	....
E.L.M. Leblanc	600	600
Entrepôts Paris	277 90	266 80
Epargne (B)	1178	1200
Epargne de France	275	288
Epeda-BF	1091	1080
Escaut-Meuse	350	350
Eurocom	449	451
Europ. Accumul.	27 10	27 90
Eternit	206	206 50
Félix Potin	1094	1060
Ferm. Vichy (Ly)	135	127 o
Files-Fourmies	2 90	....
Finalens	95 50	95
FIPP	75 70	78
Fnac	198 50	195
Focep (Chât. eau)	1500	....
Foncière (Cie)	185	182 10
Fonc. Agache-W.	77 80	78
Fonc. Lyonnaise	1270	1280
Foncina	130	129 10
Forges Gueugnon	12 90	12 50
Forges Strasbourg	119	120
Forinter	1211	1221
Fougerolle	120	120
France I.A.R.D.	105	106
France (La)	445	449
Frankel	155	156
Fromageries Bel	535	550
From. Paul Renard	395	396
GAN	675	675
Gaumont	588	579
Gaz et Eaux	1130	1100
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24	23 10
Gerland (Ly)	580	576
Gévelot	82 50	....
Gr. Fin. Constr.	161	161 40
Gds Moul. Corbeil	82	82
Gds Moul. Paris	260	263 90
Groupe Victoire	351	364
G. Transp. Ind.	128	130
Huard-U.C.F.	33 50	34 80 d
Hutchinson	31	29 80
Hydro-Energie	85 50	86
Hydroc. St-Denis	53	....
Immindo S.A.	166 50	170
Imminvest	120	115 20
Immobail	247 20	248
Immobanque	390 50	405 d
Immob. Marseille	1200	1191
Immofice	334	334
Imp. G.-Lang	3	....
Industrielle Cie	580	580
Interbail (act.)	301 50	309
Jaeger	50	49
Kinta S.A.	605	610
Lafitte-Bail	235	235
Lambert Frères	36	37 40
Lampes	106	106 50
La Brosse-Dupont	48	49
Lebon Cie	584	601
Lille-Bonnières	238	238
Locabail Immob.	385	399
Loca-Expansion	142	140
Locafinancière	183	181 50
Locatel	320	329 80
Lordex (Ny)	101	....
Louvre	263	263
Luchaire S.A.	125	127
Machines Bull	36 60	36
Magasins Uniprix	55	55
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	133 50	....
Marocaine Cie	30 60	....
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	285	285
M. H.	48	48
Mic	243	....
Mors	415	415
Nadella S.A.	62 60	65 d
Naval Worms	126 50	126 50
Navig. (Nat. de)	53	53 50
Nicolas	327	327 50
Nodet-Gougis	60 70	....
OPB Paribas	109	109
Optorg	84	84
Origny-Desvroise	140 20	142
Palais Nouveauté	300	300
Paris France	135	137 50
Paris-Orléans	115	113
Part. Fin. Gest. Im.	227	....
Pathé-Cinéma	167 10	173 80 d
Pathé-Marconi	119	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piles Wonder	87	....
Piper-Heidsieck	274 50	275
P.L.M.	136	....
Porcher	175	172
Profils Tubes Est	6 70	6 65
Prouvost ex-Lain.R.	36	....
Providence S.A.	321	322
Publicis	820	842
Raff. Souf. R.	180	181
Ressorts Indust.	93 30	92 30
Révillon	495	495
Ricqlès-Zan	139 60	139
Ripolin	45	....
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	80	76 80
Rochette-Cenpa	16 90	16 25
Rosario (Fin.)	85 80	89 d
Rougier et Fils	57	57
Roussalot S.A.	420	....
Sacer	35 10	39 50
Sacilor	2 37	2 57 d
SAFAA	67	....
Safic-Alcan	180	180
SAFT	136	135 20
Saunier Duval	31	29 80 o
SGE-SB	163 80	146 80
Saint-Raphaël	73	....
Salins du Midi	225	225 10
Santa-Fé	189 50	188 50
Satam	41 50	43 10
Savoisienne (M)	82	81
SCAC	195	191
Sellier-Leblanc	255	257
Senelle Maubeuge	150	145
S.E.P. (M)	91	....
Serv. Equip. Véh.	38	37
Sici	42	42
Sicotel	209	208
Sintra-Alcatel	630	630
Sinvim	117	116 10
Siph (Plant. Hévéas)	175 10	....
Slminco	405	410
SMAC Acieroid	152 50	153
Sofal financière	332	328
Soffo	158	158
Soficomi	340	340
S.O.F.I.P. (M)	100	....
Sofragi	725	725
Sogepal	211	211
Soudure Autog.	82	....
S.P.E.G.	88 50	88 50
Speichim	160	160
S.P.I.	152 40	152 60
Spie Batignolles	140	142
Stemi	230	238 20 d
Synthelabo	260	265
Taittinger	470	463
Testut-Aequitas	100 20	96 20 o
Thann et Mulh.	46	46
Tissmétal	29 50	30 10
Tour Eiffel	300	294
Traitor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	152	156
Ugimo	174 70	174 50
Unibail	425	440
Unidel	129 80	136
U.A.P.	554	555
Union Brasseries	52 80	54
Union Habit.	215	215
Un. Imm. France	228	221
Un. Ind. Crédit	265	275
Usinor	1	1
U.T.A.	194	....
Vincey Bourget (Ny)	4 80	5 d
Virax	55	52 80 o
Waterman S.A.	202 80	210 80
Brass. du Maroc	141 10	142 10
Brass. Ouest-Afr.	20 30	22

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	271	....
Akzo	275	265
Alcan Alum.	400	380
Algemeine Bank	1420	1400
Am. Petrofina	550	....
Arbed	210	....
Asturienne Mines	81	....
Banco Central	97 50	97 50
Bco Pop Espanol	87 50	89 c
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37000	37000
Barlow Rand	118	....
Blyvoor	177 30	....
Bowater	39	38 60
British Petroleum	67	....
Br. Lambert	450	....
Caland Holdings	127 90	121 10
Canadian-Pacific	401	401
Cockerill-Ougre	20	....
Cominco	474 80	474
Commerzbank	729	....
Courtaulds	15	....
Dart. and Kraft	720	719
De Beers (port.)	107	....
Dow Chemical	356 50	360 50
Dresdner Bank	746	....
Entrep. Bell Canada	241	229
Femmes d'Auj.	82	....
Finoutremer	275	....
Finsider	0 35	0 34
Fosaco	19 80	....
Gén. Belgique	397	391 50
Gevaert	420	....
Glaxo	141	....
Goodyear	318 50	319 90
Grace and Co	485	....
Grand Metropolitan	57 70	59
Gulf Oil Canada	162 30	160
Hartebeest	902	890 c
Honeywell Inc.	1200	....
Hoogovens	128	....
I. C. Industries	505	600
Int. Min. Chem	456	459
Johannesburg	1370	1410
Kubota	14	14 95
Latonia	253	251 50
Mannesmann	558	....
Marks-Spencer	34 90	34 70
Midland Bank S.A.	68	66
Mineral-Ressourc.	140 10	....
Nat. Nederlanden	595	582
Noranda	250	238 50
Olivetti	18 50	18
Pakhoed Holding	194	202
Petrofina Canada	850	....
Pfizer Inc.	870	840
Phoenix Assuranc.	48	....
Pirelli	11	11 30
Procter Gamble	580	551
Ricoh Cy Ltd	39 50	39
Rolinco	1118	1105
Robeco	1137	1127
Shell fr. (port.)	87	....
S.K.F. Aktiebolag	208	206
Sperry Rand	468	450
Steel Cy of Can.	253	248
Stilfontein	210 30	....
Sud. Allumettes	272	....
Tenneco	400	....
Thorn EMI	86	....
Thyssen c. 1 000	300	....
Toray indust. inc	19 50	19 45
Vieille Montagne	520	650
Wagons-Lits	390	390
West Rand	104	100 20

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	730	735
Dafsa	248	253
Far East Hotels	1 39	1 34
Merlin Immobilier	1850	1840
Métallurg. Minière	118 80	123 60
M.M.B	284	285
Novotel S.I.E.H.	1260	1270
Petit Bateau	365	369
Petrofigaz	460	472
Sodexho	1872	1947
Sofibus	217	217
Rodamco	491 70	488 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	8 10	....
Alser	181	170
Cellulose du Pin	32	29 80
Coparex	378	407 d
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61	....
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	697	692
Sabl. Morillon Corv.	128	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	103 60	105
Total C.F.N.	64	....
Ulinex	235	234

SICAV 2/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	197 08	188 14
Actions-Investiss.	265 08	253 04
Actions sélectives	296 47	283 03
Aedificandi	320 94	306 39
A.G.F. 5000	223 58	213 42
Agfimo	......	......
Altefi	222 81	212 71
A.L.T.O.	180 81	172 61
Amérique Gestion	546 98	522 18
Associc	20588 13	20588 13
Bourse-Investiss.	255 38	243 80
Capital Plus	1169 84	1169 84
C.I.P.	809 47	772 78
Convertimmo	284 56	271 66
Cortexa	1022 56	976 19
Credinter	398 94	380 86
Croiss. Immobil.	344 49	328 87
Démêter	61095 37	60912 63
Drouot-France	268 12	255 96
Drouot-Investiss.	676 85	646 16
Drouot-Sécurité	189 23	180 65
Energie	245 51	234 38
Eparcourt Sicav	5811 10	5782 19
Epargne Associations	22595 69	22528 11
Epargne-Croiss.	1414 87	1350 81
Epargne-Industr.	408 05	389 55
Epargne-Inter	679 13	648 33
Epargne-Oblig.	169 61	161 92
Epargne-Unie	843 63	805 37
Epargne-Valeur	332 84	317 75
Eparoblig	1018 63	1018 63
Eurocic	8428 08	8043 99
Euro-Croissance	389 48	371 82
Foncier Investiss.	594 04	567 10
France-Garantie	268 26	263
France-Investiss.	397 04	379 04
Fr.-Obl. (nouv.)	388 71	371 08
Francic	220 94	210 92
Fructidor	229 50	219 09
Fructifrance	385 46	367 98
Fruchar	58086 36	55946 49
Gestion Associations	106 49	103 89
Gestion Mobilière	554 91	529 75
Gest. Rendement	475 86	454 28
Gest. Sél. France	343 59	328 01
Haussmann Oblig.	1175 48	1122 18
Horizon	561 78	536 31
I.M.S.I.	339 03	323 66
Indo-Suez Valeurs	642 47	613 34
Ind. française	12025 68	12025 68
Interoblig.	10032 76	9577 81
Intersélect France	251 88	240 46
Intervaleurs Indust.	374 35	357 37
Invest. Obligataire	11748 47	11725 02
Invest. St-Honoré	693 03	661 60
Laffitte-crt-terme	112081 82	112081 82
Laffitte-Expansion	626 21	597 81
Laffitte-France	177 55	169 48
Laffitte-Oblig.	134 44	128 34
Laffitte-Rend.	198 62	189 61
Laffitte-Tokyo	834 49	796 65
Lion-Associations	10571 47	10571 47
Livret portefeuille	479 30	457 57
Mondiale Investissem.	325 60	310 84
Monecic	51927 61	51927 61
Multi-Obligations	453 83	433 25
Natio.-Assoc.	21469 87	21427 02
Natio.-Epargne	11647 62	11532 30
Natio.-Inter.	903 35	862 39
Natio.-Placements	57534 51	57534 51
Natio.-Valeurs	460 90	440
Oblisem	159 88	162 61
Pacifique St-Honoré	408 86	390 32
Paribas Epargne	11228 43	11183 70
Paribas Gestion	533 91	509 70
Patrimoine-Retraite	1070 37	1049 38
Phénix Placements	221 96	220 86
Pierre Investiss.	389 95	372 28
Provence Investiss.	254 36	242 83
Rendem. St-Honoré	11244 65	11188 71
Sécur. Mobilière	391 25	373 51
Sél.court terme	11266 67	11182 80
Sélec. Mobil. Div.	327 49	312 64
Sélection-Rendem.	164 86	157 38
Sélect. Val. Franç.	179 83	171 68
Sicav-Associations	1011 97	1009 89
S.F.I. fr. et étr.	444 61	424 45
Sicavimmo	445 60	425 39
Sicav 5000	189 57	180 97
Slvafrance	311 11	297
Slvam	305 62	291 76
Slvarente	186 77	178 30
Slvinter	361 40	345 01
S.I.-Est	932 23	889 96
S.I.G.	779 24	743 05
S.N.I.	1057 76	1009 79
Sofinvest	429 96	410 46
Sogepargne	324 62	309 90
Sogevar	849 59	811 06
Sogister	1086 92	1036 68
Soleil Investiss.	456	435 32
U.A.P. Investiss.	333 23	318 12
Unifrance	232 58	222 03
Unifoncier	619 90	591 79
Unigestion	605 14	577 70
Uni-Japon	1038 28	991 20
Unirente	1687 74	1632 24
Univer	12389 36	12389 36
Valorem	393 95	376 09
Valorg	10435 53	10383 61
Valrea	114853 51	114538 97
Worms Investiss.	698 43	666 76

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. *Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2125	4,5 % 1973	2188	2210	2199	2175
3076	C.N.E. 3 %	3075	3080	3058	3050
....	Accor	169 90	173	172 90	173
720	Agence Havas	780	760	750	740
415	Air Liquide	430	425 10	425	425
285	Als. Superm.	301 50	298	298	298
58	A.L.S.P.I.	58 10	58 40	58 40	57 25
144	Alsthom-Atl.	140	140 50	140 50	140
980	Amrep	936	960	950	932
335	Applic. gaz	317	317	317	314
280	Arjom. Prioux	272 80	273	278	269
940	Aux. Entrepr.	985	997	997	980
450	Av. Dass.-Br.	449	449	448	440 10
198	Bail-Equipem.	208	209 50	212	206 50
460	Bail-Investiss.	480 50	482	482	490
250	Cie Bancaire	282 50	285	283 60	285
108	Bazar H.-V.	104 50	105	105	104 10
....	B.C.T. Midi B.	152 10	152	152	149
290	Béghin-Say	305 20	308	312	302
545	Bic	585	583	580	583
240	B.I.S.	235	245	241	240
1190	Biscuit (Géné.)	1300	1345	1345	1348
1590	Bongrain S.A.	1589	1600	1600	1600
730	Bouygues	748	755	755	755
1980	B.S.N.-G.D.	1949	1940	1940	1935
1290	Carrefour	1290	1265	1265	1260
830	Casino	820	820	820	820
490	Cedis	508	508	508	508
184	Cetelem	194 50	200	201	200
475	C.F.A.O.	470	470	470	470
63	C.F.D.E.	67 50	68	68	67 90
7 70	Ch. France Dunk.	7 80	7 65	7 65	7 70
225	Charg. Réunis	232 50	236	235 80	230 30
14	Chiers-Châtill.	14 50	14 50	14 50	14 20
172	Ciments franç.	173	175	174	172
1170	C.I.T. Alcatel	1230	1235	1240	1211
720	Club Méditerr.	715	681	695	686
97	Codetel	98 10	96 80	96 80	96 05
174	Cofimeg	171	169	169	168
210	Colas	218	224	224	220
107	Compt. Entrepr.	116	116	115 10	115 90
240	Compt. Mod.	240	245	245 10	240 10
416	Créd. Foncier	432	442	442	444
183	Crédit F. Imm.	185	185	185	181 40
360	Crédit Nat.	339	337	337	343 70
30	Creusot-Loire	37	36	36 50	36 60
108	Crouzet	123	125	128	127 40
290	C.S. Saupiquet	290 20	290	290	290
800	Damart-Servip	835	840	840	830
615	Darty	627	615	615	625
475	Docks France	510	515	515	506
54	D.M.C.	69 45	69	70	67 70
[illegible]	Dumez	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Eaux (Gén.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Elf-Aquitaine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	— (certific.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Essilor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Esso S.A.F.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
410	Eurafrance	449	445	445	441
705	Euromarché	700	700	700	710
690	Europe n° 1	669	650	660	641
630	Facom	621	620	620	620
850	Fichet-Bauche	879	851	851	834
137	Finextel	146	147	147	144 10
157	Fives-Lille	160	161 50	161 50	161 50
23	Fonderie (Gén.)	22 60	22 20	22 05	21 80
88	Fraissinet	88	88	89	86 80
350	Francarep	362	369 80	368 80	365
134	Gal. Lafayette	136 50	135	135	135
1070	Gén. Géophys.	1099	1080	1080	1076
330	GTM-Entrepose	340	338 20	338 20	338 20
300	Guyenne-Gasc.	329 90	327	327	327
1040	Hachette	1052	1052	1052	1050
280	Hénin (La)	292	294 70	294 70	289
63	Imétal	64 35	65	65	65 10
220	Imm. Plaine-M.	223	228	228	225
305	Ind. et Particip.	294	295	288	299
670	Inst. Mérieux	740	740	740	740
1300	Intertechnique	1285	1305	1305	1305
149	J. Lefebvre	157	157	157	159
142	Jeumont Ind.	133	144	144	141 20
335	Lab. Bellon	375	382	380	375
280	Lafarge-Coppée	285	285	286	285
1870	Legrand	1915	1902	1923	1902
1080	Lesieur	1160	1152	1151	1150
240	Locafrance	239	241	237	244
515	Locindus	530	530	530	530
590	Lyonn. Eaux	677	682	685	670
425	Mais. Phénix	449	453	453	449
845	Majorette (Ly)	857	880	880	870
132	Manurhin	135	137	136 90	135 20
56	Mar. Wendel	55 40	55 20	55 20	55 10
960	Martell	990	985	985	969
880	Merlin-Gerin	833	845	850	830
1040	Métra	1048	1045	1045	1045
730	Michelin	722	720	720	710
920	Midi (Cie)	929	945	945	930
125	Mines Kali (Sté)	128 20	128 40	128 40	128
42	M.M. Penarroya	48 10	47	47 50	48 10
1240	Moët-Hennessy	1200	1200	1210	1200
515 c	Mot. Leroy-S.	500	505	518	495
81	Moulinex	80 90	81	80 80	79 40
380	Mumm	405	410	409	414
185	Navig. Mixtes	187	187 50	187 50	186
8	Nobel-Bozel	7 05	6 95	6 95	7 10
52	Nord-Est	47 30	47 20	47 50	46 30
300	Nordon (Ny)	300	300	300	300
88	Nouvelles Gal.	68	68	68	66 70
695	Occident. (Gén.)	726	728	730	736
178	Olida-Caby	173 80	173	173	171
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
395	Penhoët	435	426	430	425
675	Pernod-Ricard	700	712	718	712
180	Pétroles (Fse)	176 70	171 50	172	170
41	— (certific.)	41 30	41 50	41 50	41 50
127	Pétroles B.P.	121 80	121 50	121 50	121 50
177	Peugeot S.A.	177 80	177 80	178	175 80
82	Poclain	83	81 30	81 30	80
325	Poliet	351	353	355	347
131	Pompey	121	116 80	116 80	114 50
285	P.M. Labinal	308	304 50	304 50	298 50
1190	Presses Cité	1161	1155	1150	1132
700	Prétabail Sic.	700	701	701	714
235	Primagaz	242	243 80	243 80	239
110	Printemps	104 40	105 10	105	105 10
960	Promodès	1003	1005	1005	991
355	Radiotechn.	365	369 50	368 50	369 40
95	Raffin. (Fse)	97 80	96	96	96
980	Redoute (La)	979	981	981	981
330	Roussel-Uclaf	367	367	367	360
865	Rue Impériale	878	901	901	883
136	Sade	140	143	143	143
1160	Sagem	1168	1170	1170	1170
285	St-Louis B.	288	275	275	269 50
375	Sanofi	410	419	422	419
245	S.A.T.	258	257	257	257
15 50	Saulnes	14 90	14 40	14 40	14 10
81	Schneider	91 80	91 10	91 10	92
26	S.C.O.A.	27	27 20	27 20	27 60
99	S.C.R.E.G.	101	101 80	102	103
360	Seb	321	321	320	327
240	Sefimeg	238	236 20	236 20	236 20
680	S.F.I.M.	655	664	664	651
123	S.G.E.-S.B.	163 80	149 70	149	146 80
690	Sign. Ent. El.	685	685	685	686
430	Silic	418	410	410	410
255	Simco	285	282	282	281 50
121	Simnor	118 80	120	120	119
920	Skis Rossignol	915	913	913	910
400	Sogerap	398	386 50	386 50	388 50
340	Sommer-Allib.	379	387	387	390
330	Source Perrier	338 10	338	338	335
300	Talcs Luzenac	311	311	311	306 60
1040	Tél. Elect.	1037	1050	1050	1045
139	Thomson-C.S.F.	143	147	148 80	147
1640	T.R.T.	1685	1725	1715	1710
164	U.F.B.	172	173	173	170
415	U.I.S.	419	420	420	416 50
148	U.C.B.	169	168 80	168 80	167
290	Valéo	283	282	283	276 40
70	Vallourec	83 30	82 80	82	81 30
1470	V. Clicquot-P.	1490	1490	1490	1485
735	Viniprix	860	879	879	862
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Amax Inc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Am. Express	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Amer. Teleph.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Anglo Amer. C.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Amgold	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
910	B. Ottomane	940	930	930	915
610	BASF (Akt)	627	618	618	630
620	Bayer	622	631	631	619
655	Buffelsfonz.	685	682	683	690
47	Charter	46 50	45 80	45 80	46 40
545	Chase Manh.	540	535	542	537
330	Cie Pétr. Imp.	331	330	330	327 50
105	De Beers	108	109 70	109 10	107 80
1360	Deutsche Bank	1362	1372	1375	1382
185	Doms Mines	179	179 70	181 80	180
385	Driefontein Cté	395	390	390	390
490	Du Pont-Nem.	520	518	518	508
720	Eastman Kodak	765	771	772	770
205	East Rand	203 50	205	205	205
590	Encasso	570	570	570	570
355	Exxon Corp.	390	397 60	397 50	399
610	Ford Motors	666	655	660	648
495	Free State	506	500	509	500
260	Gencor	267 50	267 90	266	265
375	Gén. Belgique	402	398	396	391 50
545	Gén. Electr.	544	534	536	534
785	Gen. Motors	798	792	794	781
89	Goldfields	92 10	92 50	92 50	91
250	Harmony	249	249 50	250	247
37	Hitachi	38 90	39 05	39 35	38 15
640	Hoechst Akt.	647	638	638	648
81	Imp. Chemical	89 60	90	90	90
157	Inco. Limited	164 90	164 90	164	165
1290	IBM	1312	1311	1310	1313
56	Ito-Yokado	56 10	56 55	56 60	57 60
470	ITT	491	493	495	496

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Matsushita	72	72 20	72 60	72 20
990	Merck	1010	1013	1000	1028
880	Minnesota M.	857	857	857	868
320	Mobil Corp.	322	328 50	328 50	325
20100	Nestlé	20850	20030	20110	19630
650	Norsk Hydro	737	735	727	727
1090	Petrofina	1172	1163	1163	1155
610	Philip Morris	650	643	653	643
183	Philips	183 50	189 30	188	186
500	Pres. Brand	505	505	510	496
560	Président Steyn	571	581	581	581
1340	Quilmès	1290	1300	1310	1295
1630	Randfontein	1606	1620	1615	1688
475	Royal Dutch	480	493	494	485
86	Rio Tinto Zinc	94 70	95 90	95 50	94 90
485	St Helena Co	470	473 50	473 50	474 60
585	Schlumberger	585	586	590	588
89	Shell transp.	91 90	93	93 05	93 20
1470	Siemens A.G.	1474	1474	1474	1491
150	Sony	146 50	149	149 80	150
235	T.D.K.	244	243 40	243 40	245
735	Unilever	732	738	738	....
735	Unit. Techn.	738	733	733	735
1330	Vaal Reefs	1430	1405	1415	1405
630	West Deep	632	632	634	630
585	West Hold.	593	592	595	582
485	Xerox Corp.	489	483	484	480
2 95	Zambia Corp.	3 13	3 15	3 11	3 10

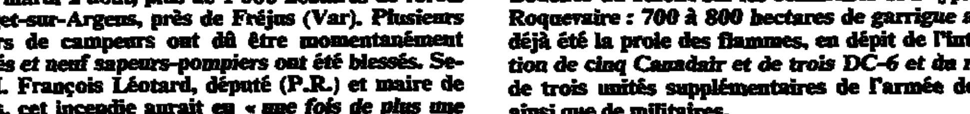
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 024	7 998	7 800	8 200
Allemagne (100 DM)	300 760	300 880	290	310
Belgique (100 F)	15 034	15 025	14 500	15 800
Pays Bas (100 fl.)	269 240	269 400	256	276
Danemark (100 krd)	83 640	83 690	80	88
Norvège (100 k)	107 600	107 770	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 149	12 096	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	9 460	9 445	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 087	5 083	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	373 440	373 950	361	382
Suède (100 krs)	102 980	102 710	98	105
Autriche (100 sch)	42 830	42 806	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 317	5 315	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 580	6 570	6 100	7 550
Canada ($ can 1)	6 506	6 488	6 330	6 650
Japon (100 yens)	3 298	3 292	3 150	3 310

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/8
Or fin (kilo en barre)	107300	107200
Or fin (en lingot)	107300	106600
Pièce française (20 fr)	709	709
Pièce française (10 fr)	403	.....
Pièce suisse (20 fr)	691	687
Pièce latine (20 fr)	649	650
Souverain	830	834
Pièce de 20 dollars	4405	4405
Pièce de 10 dollars	2202 50	2080
Pièce de 5 dollars	1260	.....
Pièce de 50 pesos	4345	4395
Pièce de 10 florins	699	696





UN JOUR DANS LE MONDE

2 000 hectares de forêts sont ravagés par des incendies dans le Var et les Bouches-du-Rhône

Un violent incendie, attisé par le mistral, a dévasté, mardi 2 août, plus de 1 000 hectares de forêts à Puget-sur-Argens, près de Fréjus (Var). Plusieurs milliers de campeurs ont dû être momentanément *évacués et neuf sapeurs-pompiers ont été blessés*. Selon M. François Léotard, député (P.R.) et maire de Fréjus, cet incendie aurait eu « *une fois de plus une origine criminelle* ».

Six cents sapeurs-pompiers et cent quarante véhicules, ainsi que d'importants moyens aériens, ont été engagés pour combattre le sinistre.

Plusieurs autres feux se sont déclarés, le même jour, à l'ouest et au nord du département du Var et dans les Bouches-du-Rhône.

Mercredi 3 août, le feu de Puget-sur-Argens était considéré comme circonscrit, mais un nouvel incendie important avait cependant pris naissance dans les Bouches-du-Rhône sur les communes de Peypin et de Roquevaire : *700 à 800 hectares de garrigue avaient* déjà été la proie des flammes, en dépit de l'interven*tion de cinq Canadair et de trois DC-6 et du renfort* de trois unités supplémentaires de l'armée de l'air, *ainsi que de militaires.*

Des colonnes de secours des Hautes-Alpes, du Gard, de la Corrèze, du Tarn, de l'Isère et de la Saône-et-Loire devaient arriver dans l'après-midi. « *Nous sommes très pessimistes en raison de la persistance d'un fort mistral*, a déclaré le capitaine Yves Lefèvre, responsable du Bureau « opération » d'Aix-en-Provence. *Toute la carte est au rouge des Pyrénées-Orientales au Var.* »

De notre correspondant régional

Cannes. — L'incendie de Puget-sur-Argens, qui s'était déclaré en début d'après-midi, a rapidement menacé plusieurs terrains de camping-caravaning. Vers 16 heures, le commissaire de la République du Var, M. Pierre Julia, *décidait de faire évacuer* trois d'entre eux, le domaine du Pin-de-la-Lègue, d'une capacité de sept mille personnes, Holiday Green (deux mille cinq cents personnes) et le camping de la Pierre verte. Une bonne partie des occupants de ces terrains se trouvaient, heureusement, à cette heure de la journée sur les plages de Fréjus et de Saint-Raphaël, distantes de quelques kilomètres.

« *Je faisais la sieste*, raconte un campeur parisien en séjour à Holiday Green, *lorsque j'ai été réveillé par des sirènes de pompiers. Dix minutes plus tard, une voiture de police est arrivée dans le camp et l'on nous a demandé de partir aussitôt en laissant toutes nos affaires. Le feu était de l'autre côté de la route.* »

Dix mille personnes environ ont été ainsi tenues éloignées de l'incendie *jusqu'au milieu de la nuit*. Un grand nombre sont restées bloquées *dans leur voiture sur* le littoral, où la circulation a été totalement paralysée. Environ cinq cents personnes ont été accueillies et réconfortées par la population de la petite commune de Bagnoles-en-Forêt transformée en caravansérail. La situation demeurant incertaine, un important dispositif d'hébergement avait été mis en place vers la fin de l'après-midi avec le concours des autorités militaires du camp du Colonel-Lecocq de Fréjus — lui-même léché par les flammes — et des communes. Mais les campeurs devaient être finalement autorisés à regagner leur lieu de vacances à 22 h 30.

Neuf blessés

Neuf sapeurs-pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Sept d'entre eux, appartenant au corps de Cavalaire et du Plan-de-la-Tour, ont *été victimes* d'un largage d'eau (12 000 litres) par un DC-6 à une trentaine de mètres de hauteur et dans une épaisse fumée, face au terrain de camping du Pin-de-la-Lègue. Six « soldats du feu » souffrant de fractures et de traumatismes craniens — ont *été* transportés à l'hôpital intercommunal de Fréjus. Les autres ont été moins sérieusement atteints. « *En quelques heures, la presque totalité du patrimoine forestier de la commune a été détruite*, a déclaré le maire (R.P.R.) de Puget-sur-Argens, M. Robert Lassagne. *L'incendie a notamment ravagé une magnifique forêt de pins parasols, celle des Terres-Gastes, gérée par l'Office national des forêts, à proximité de laquelle le feu s'était déjà déclaré en juillet 1982.* »

GUY PORTE.

LE RAPPORT VIDAL REMIS AU PREMIER MINISTRE

Des jeunes chômeurs pour débroussailler ?

Il faut imaginer une procédure de *déclaration* d'utilité publique simplifiée permettant aux communes de débroussailler les sous-bois même si les propriétaires ne sont pas d'accord. Telle est l'une des propositions que formule M. Marcel Vidal, sénateur *(P.S.)* de l'Hérault et président de l'association forestière *de ce même département* dans le document de 150 pages qu'il a remis, mardi 2 août, à M. Pierre Mauroy. M. Vidal avait été chargé il y a six mois de réfléchir sur les moyens de mieux protéger la forêt méditerranéenne contre les incendies.

Son travail, qui vient à point nommé, comprend deux parties bien distinctes. La première a *trait au statut des* 16 000 sapeurs-pompiers professionnels que compte le pays et qui sont souvent engagés dans la lutte contre les feux de forêt. Les mesures que suggère M. Vidal sont restées confidentielles et seront négociées avec *les syndicats d'ici* au mois d'octobre.

Dans la seconde partie de son rapport, M. Vidal examine tous les facteurs qui pourraient concourir à la protection des massifs méditerranéens et il avance une vingtaine de propositions. Certaines tendent simplement à renforcer les moyens d'un certain nombre d'orga*nismes ou de dispositifs existants* : le CIRCOSC (Centre régio*nal* de coordination opérationnelle de la sécurité civile), le BECRIF (Bureau d'étude et de centralisation des renseignements sur les incendies de forêts), le plan ALARME (plan d'alerte lié aux risques météo exceptionnels), *le* C.S.R.F.E.N. (Comité de sauvegarde et de rénovation *des forêts et des espaces* naturels), les C.R.P.F. (Centres régionaux de la propriété forestière), les C.C.F.F. (commissions communales de feux de forêts), le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole), etc.

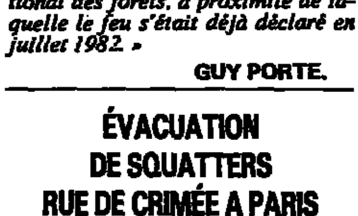
On découvre ainsi qu'une multitude de structures, administratives ou privées aux dénominations curieuses s'occupent de la forêt sans nécessairement coordonner leurs efforts. Devant ce maquis institutionnel, M. Vidal propose de créer un « conseil de *la forêt mediterranéenne » qui* s'efforcerait d'harmoniser des *actions parfois dispersées et de promouvoir* une politique globale de mise en valeur de la forêt.

Car — et la constatation n'est pas nouvelle — les forêts du Midi et de Corse ne seront réellement protégées que lorsqu'elles seront entretenues. Cela suppose qu'on les débroussaille en faisant appel à des forestiers-sapeurs, à des équipes de jeunes chômeurs à *des militaires du contingent et* même à des agriculteurs payés *pour cela à temps partiel*. C'est ce que suggère M. Vidal qui insiste sur la nécessité d'améliorer les pâturages pour éviter l'écobuage c'est-à-dire la mise à feu des herbes sèches à la fin de l'hiver.

Il faudrait aussi planter des espèces feuillues comme le mimosa, l'amandier, le chêne-truffier qui sont peu combustibles. *Il serait bon surtout de* promouvoir les bois locaux pour *que, par contre-coup, la forêt* soit exploitée comme elle l'était autrefois. On en revient donc à l'organisation de la fameuse filière bois, sujet de très nombreux rapports qui ont eu jusqu'ici peu d'effets.

Le sénateur de l'Hérault pense qu'il serait plus économique — à tous les sens du terme — d'aider à la mise en valeur de la forêt plutôt que de multiplier pompiers et bombardiers à eau. Mais peut-on faire *l'un sans l'autre* ? Et pour les pouvoir publics, n'est-il *pas plus gratifiant* et *plus* spectaculaire d'acheter des Canadairs que d'installer des pionniers dans la forêt ?

MARC AMBROISE-RENDU.



ÉVACUATION DE SQUATTERS RUE DE CRIMÉE A PARIS

La police a expulsé, le 2 août, une douzaine de squatters qui occupaient depuis deux ans un immeuble de la rue de Crimée, dans le dix-neuvième arrondissement, à Paris. Deux évacuations similaires avaient déjà eu lieu les 28 juin et 19 juillet derniers rue de Flandres, dans le même arrondissement. Près de deux cents occupants sans titre avaient été expulsés à cette occasion.

Ces opérations longtemps différées étaient réclamées avec une insistance croissante par la population et les élus du quartier — toutes *nuances politiques confondues* — qui jugent cette situation comme préjudiciable à la sécurité.

La section P.S.U. du dix-neuvième arrondissement a *protesté* contre l'expulsion des jeunes gens de la rue de Crimée qui s'intitulaient « les occupants rénovateurs » et qui contribuaient à l'animation et à la vie culturelle de l'arrondissement.

Il y a 4 459 068 étrangers en France
Les curieux calculs de M. Defferre

Combien y a-t-il d'étrangers en France ? 4 300 000, expliquait hier dans *le Monde* Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat *auprès du ministre des affaires sociales*, très exactement 4 459 068 le 1er janvier de cette année, affirme aujourd'hui le très officiel *Bulletin d'information* du ministère de l'intérieur. *Les services* de M. Defferre en comptent *donc* 159 999 plus. Qui se trompe ?

Renseignements pris, ce sont les statisticiens du ministère de l'intérieur qui ont raison. Alors pourquoi cette « erreur » de Mme Dufoix, qui ne peut ignorer ce qu'il en est ? Le secrétaire d'Etat aurait une excuse : celle d'avoir emboité le pas... à M. Defferre. Après un article publié dans *le Monde* au début du mois *dernier, article faisant état* d'une augmentation significative du nombre des étrangers en France, le ministère de l'intérieur avait aussitôt publié un communiqué en forme de *démenti. Ce* communiqué insistait sur le fait que cette augmentation *était* minime et citait un chiffre, 4 318 068, auquel se réfère sans doute Mme Dufoix.

Or, non seulement ce chiffre était inexact, mais il apparaît que M. Defferre a minimisé à dessein *le nombre d'étrangers* vivant en France. A dessein, parce qu'on sait aujourd'hui que ses services n'ignoraient pas à l'époque le chiffre réel, 4 459 068, dont fait *état maintenant le Bulletin du ministère*.

Cette « erreur » démontre, une fois de plus, que le gouvernement redoute les conséquences sur l'opinion de sa politique d'immigration. Si le nombre d'étrangers a augmenté à ce point en 1982 c'est parce que les préfectures ont procédé après la victoire de la gauche à une *opération de régularisation* des immigrés sans papiers, généreuse et nécessaire.

Cela rappelé, il *faut noter* que la différence entre le chiffre avancé initialement par M. Defferre et celui dont fait état aujourd'hui le *Bulletin du* ministère de l'intérieur ne provient pas de cette opération de régularisation. Elle vient du fait que les statisticiens de la place Beauvau ont « retrouvé » *141 000* jeunes étrangers de moins de seize ans qui n'avaient pas été décomptés en 1981 et qui le sont désormais. Dans le souci d'avancer un chiffre « présentable », M. Defferre avait purement et simplement *escamoté* ces 141 000 jeunes.

B. L. G.

Moins d'Algériens et plus de Marocains

Il y avait 4 459 068 étrangers en France le 31 décembre 1982, précise *le Bulletin d'information* du ministère de l'intérieur (numéro daté 28 juillet). Voici dans l'ordre décroissant les nationalités les mieux représentées, avec, entre parenthèses, l'évolution en pourcentages par rapport au 31 décembre 1981 : Portugais, 866 595 (+ 0,83 %) ; Algériens, 805 355 (– 1,41 %) ; Marocains, 492 669 (+ 10,84 %) ; Italiens, 441 042 (– 2,43 %) ; Espagnols, 395 364 (– 4,16 %) ; Tunisiens, 212 909 (+ 18,19 %) ; Turcs, 135 049 (+ 14,37 %) ; Yougoslaves, 68 316 (+ 0,81 %) ; Belges, 64 172 (+ 2,89 %) ; Polonais, 63 769 (– 3,84 %).

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Fabius veut encourager les dépôts de brevets

Si les Français ont des idées, ils ne *les font pas suffisamment* breveter. Les inventions des chercheurs restent trop souvent sans protection, à la disposition des concurrents étrangers. En conséquence, la France achète plus de licences à l'extérieur qu'elle n'en vend. Son déficit des brevets et licences est devenu structurel (1 429 millions de francs en 1981).

M. Fabius devait présenter au conseil des ministres du 3 août une vingtaine de mesures pour tenter d'y remédier.

L'ANVAR apportera son soutien financier aux P.M.E. pour les encourager à déposer des brevets en France et à l'étranger (une protection mondiale minimale coûte environ 150 000 francs). Des conseils ju*ridiques (profession qui sera* développée) pourront être offerts gratuitement. Une fondation nationale pour le dépôt de brevets devrait être créée. Les centres de recherche publics devront, dans leur réparti*tion de crédits*, favoriser les services en fonction de leurs dépôts de brevets. Mesure qui entre dans le cadre de l'amélioration des liens recherche-industrie.

Du point de vue fiscal, le ministre devrait réformer le système des plus-values à long terme (l'étendre aux concessions de licences non exclusives et lors des créations d'entreprises).

Enfin, parmi les mesures principales, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) lancera une campagne de publicité et de sensibilisation, tandis que les écoles d'ingénieurs devront multiplier les cours sur les aspects juridiques et économiques des brevets. Le Centre d'étude international de la propriété industrielle (CEIPI), à Strasbourg, réorientera son enseignement juridique vers une meilleure sensibilisation économique.

« LA HAUSSE DE LA DEVISE AMÉRICAINE N'EMPÊCHE PAS LA RÉUSSITE DU PLAN DE RIGUEUR » déclare M. Delors

« *La hausse du dollar n'empêche pas la réussite du plan de rigueur* », a déclaré, mardi 2 août, M. Jacques Delors sur TF 1, en ajoutant : « *Nos objectifs seront plus difficiles à atteindre avec un dollar à 8 F, mais cela reste possible.* » Auparavant, au micro de R.T.L., le ministre de l'économie et des finances avait tenu *des propos semblables, en insistant* toutefois sur le fait que l'action économique du gouvernement devait être poursuivie avec rigueur.

Invitée à Antenne 2, le ministre du commerce extérieur et du tourisme, Mme Edith Cresson, après avoir admis que l'objectif de limiter à 60 milliards de francs en 1983 le déficit du commerce extérieur « *serait certainement plus difficile* », a souligné que la hausse du *dollar* n'aurait pas que des effets négatifs si les industriels français saisissaient l'occasion qui leur est offerte de développer leurs exportations vers les Etats-Unis et les pays de la zone dollar.

● *Trois sous-officiers de l'armée de terre*, les maréchaux des logis Julio Clara, vingt-six ans, Philippe Pujol, vingt ans et Khedim Malik, vingt-neuf ans, ont trouvé la mort, mardi soir 2 août, dans l'accident de leur hélicoptère Gazelle, qui s'est *écrasé*, au cours d'*un* vol d'entraînement, dans la région de Verdun (Meuse), près du fort de Rozelier. L'hélicoptère appartenait au 3e régiment d'hélicoptères de combat à Etain (Meuse).

● *Un ressortissant cubain* qui tentait de détourner un avion de la compagnie Panam sur Cuba a *été* maîtrisé mardi par un passager, a annoncé, ce mercredi 3 août, un porte-parole de l'administration de l'aviation civile américaine. C'est la deuxième tentative de détournement avortée en *deux* semaines à *la suite* de l'intervention de passagers. Le 21 juillet, deux passagers avaient maîtrisé un pirate de l'air armé d'un couteau, qui tentait également de détourner un avion sur Cuba.

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1983 a été tiré à 441 405 exemplaires

A B C D F G H

